

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE  
R A P P O R T A N N U E L





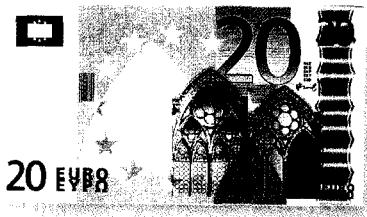
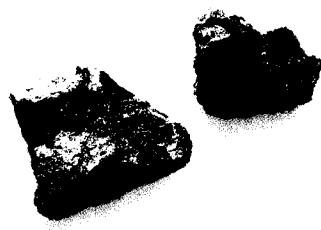
La Commission Bancaire et Financière a autorisé, en date du 25 mars 1997, l'utilisation du présent rapport annuel comme document de référence pour tout appel public à l'épargne qui serait effectué par la Société Générale de Belgique, jusqu'à la publication de son prochain rapport annuel, dans le cadre du titre II de l'Arrêté royal n° 185 du 9 juillet 1935, au moyen de la procédure d'information dissociée.

Dans le cadre de cette procédure, le présent rapport annuel devra être accompagné d'une note d'opération afin de constituer un prospectus au sens de l'article 29 de l'Arrêté royal n° 185 du 9 juillet 1935.

Ce prospectus devra être soumis à l'approbation de la Commission Bancaire et Financière conformément à l'article 29ter, § 1er, alinéa 1er, de l'Arrêté royal n° 185 du 9 juillet 1935.

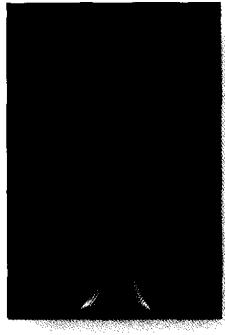
Les appels publics à l'épargne visés sont ceux repris aux articles 8 et 9 de l'Arrêté royal du 18 septembre 1990 relatif au prospectus à publier pour l'inscription de valeurs mobilières au premier marché d'une bourse de valeurs mobilières.

# Sommaire



Introduction	page 4
Organigramme des participations	page 5
Chiffres significatifs consolidés	page 6
Lettre aux actionnaires	page 8
Rapport de gestion du Groupe	page 12
Organes sociaux	page 14
Les Ressources humaines	page 17
Actionnaires sur le terrain	page 18
Le mécénat	page 20
Les participations clés du Groupe	page 23
Comptes consolidés	page 41
Rapport de gestion et comptes sociaux	page 63
Informations aux actionnaires	page 89
Adresses utiles	page 94

# Introduction



La Société Générale de Belgique est une des plus anciennes sociétés du pays. Elle fêtera, à la fin de 1997, le 175e anniversaire de sa création.

Fondée en 1822 par Guillaume Ier, Roi des Pays-Bas, en vue d'assurer le développement de ce qui allait devenir la Belgique, la Société Générale a accompagné l'économie de la nation naissante, durant toute la Révolution Industrielle.

Contrainte, en 1934, de se séparer de ses activités bancaires - devenues la Générale de Banque, dont elle reste le premier actionnaire - la Société Générale de Belgique se consacre depuis cette période aux secteurs de l'industrie et des services.

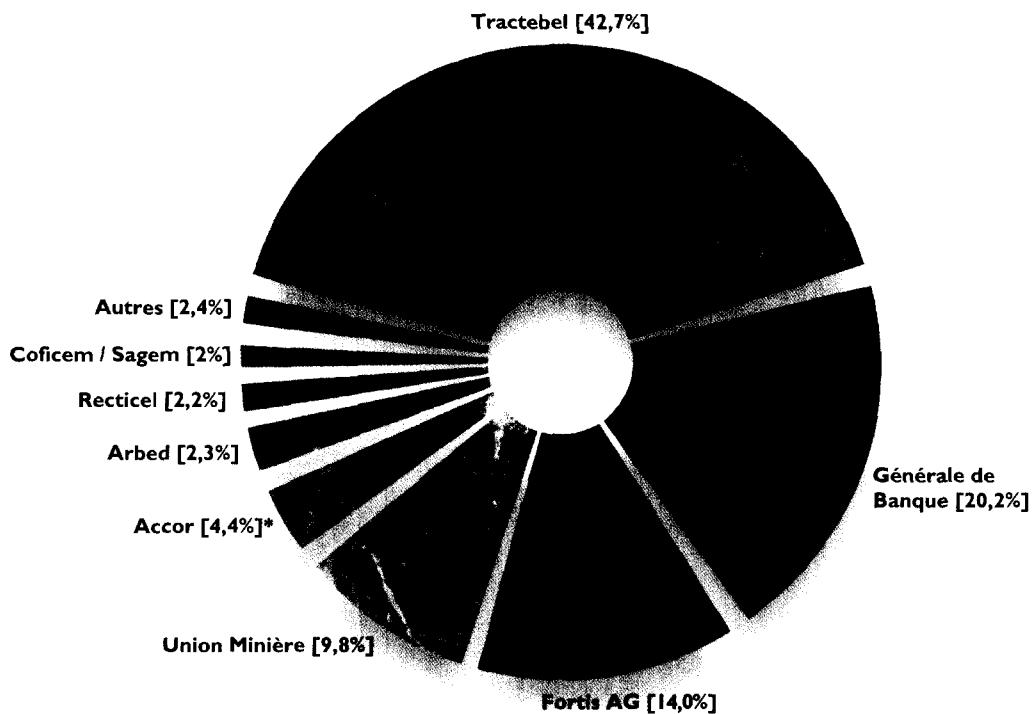
Actuellement, elle détient un portefeuille composé essentiellement de participations - majoritaires ou de premier rang - au sein de sept sociétés d'envergure internationale:

- **Tractebel**, groupe industriel actif dans la production et la distribution de gaz et d'électricité, ainsi que dans les services aux collectivités et notamment l'environnement.
- **Générale de Banque**, banque européenne d'origine belge.
- **Fortis AG**, spécialisée dans les secteurs de l'assurance, de la banque et des investissements.
- **Union Minière**, un des leaders mondiaux dans le secteur des métaux non ferreux.
- **Recticel**, spécialisée dans la production de mousses polyuréthannes.
- **Coficem/Sagem**, société française active dans l'électronique de pointe.
- **Arbed**, société luxembourgeoise spécialisée dans la sidérurgie.

Jusqu'au 19 février 1997, la SGB était le premier actionnaire du groupe **Accor**, leader mondial dans le secteur de l'hôtellerie.

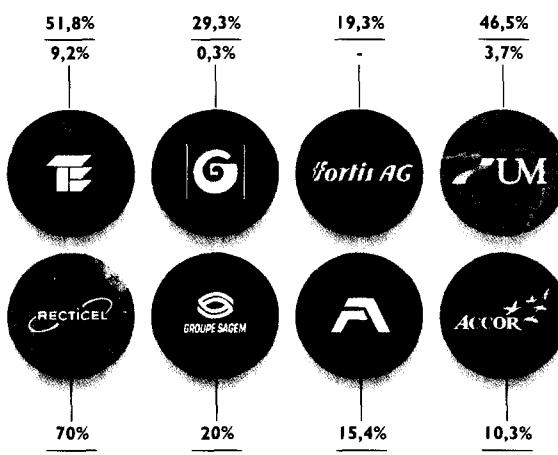
Au cours des cinq dernières années, la Société Générale de Belgique a pu - en dépit d'une crise économique persistante - améliorer sensiblement ses résultats courants. De BEF 4,5 milliards en 1991, ils ont atteint BEF 11,1 milliards en 1996.

## REPARTITION DE LA VALEUR ESTIMATIVE DU PORTEFEUILLE (31/12/96)



\* Ne fait plus partie du Groupe de la SGB depuis le 19/2/1997

## ORGANIGRAMME DES PARTICIPATIONS (31/12/96)

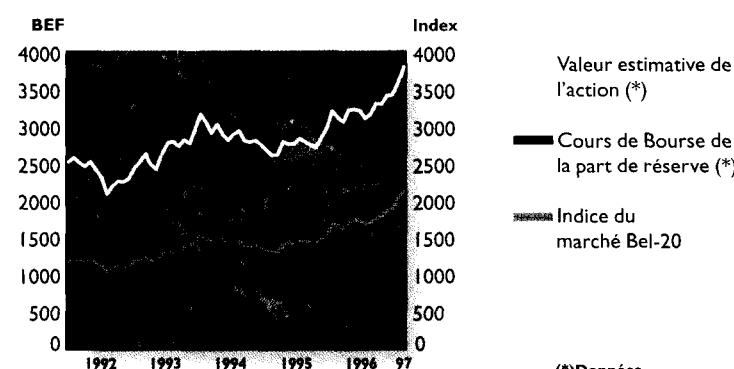
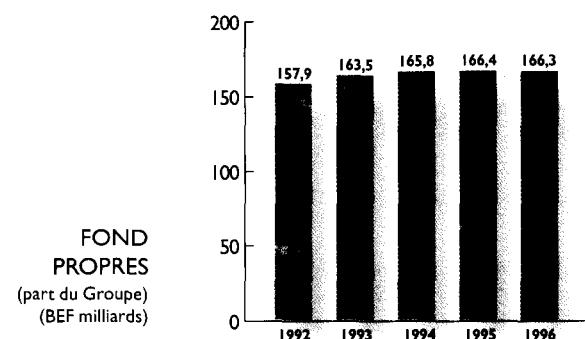
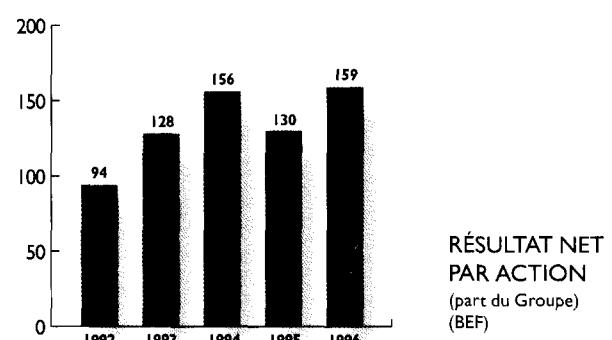
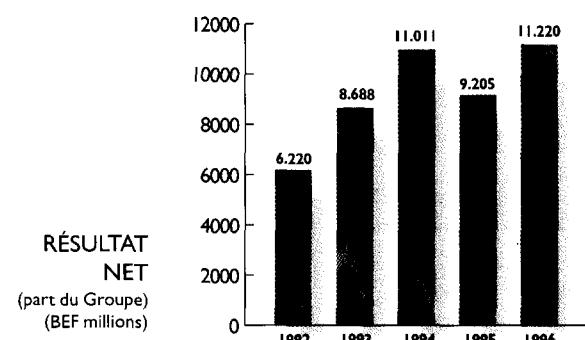
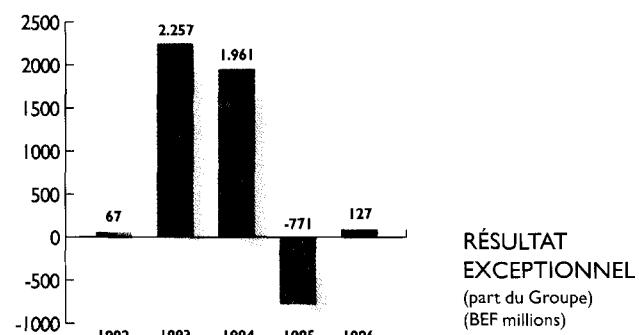
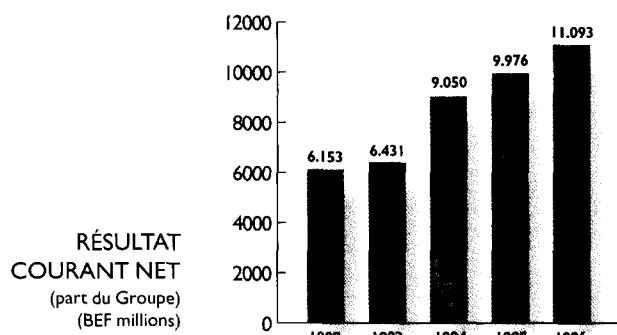


- Sociétés intégrées globalement
- Sociétés mises en équivalence
- Société non consolidée
- Société ne faisant plus partie du groupe de la SGB depuis le 19/2/1997

### Remarque :

- Les chiffres indiquent les pourcentages des participations directes (au-dessus) et indirectes (en-dessous).

## CHIFFRES SIGNIFICATIFS CONSOLIDÉS



**INDICE DU MARCHÉ BEL-20 ET COURS DE LA PART DE RÉSERVE 1992-1996**  
(Bourse de Bruxelles)

## CHIFFRES SIGNIFICATIFS CONSOLIDÉS

	1996	1995	1994	1993	1992
<b>Résultats * (en millions de BEF)</b>					
Résultat courant	420	766	1 263	3 049	4 330
Résultat exceptionnel	-97	-1 828	2 240	1 835	-420
Résultat des entreprises mises en équivalence	11 983	10 780	9 488	7 270	6 892
Résultat net total	11 948	9 482	12 323	10 504	8 449
Résultat net part du Groupe	11 220	9 205	11 011	8 688	6 220
<b>Bilan (en millions de BEF)</b>					
Immobilisations corporelles	29 975	28 007	30 041	36 170	72 906
Immobilisations financières	167 769	143 946	138 582	132 621	131 259
Capitaux propres totaux	196 887	196 402	196 360	192 345	199 090
Capitaux propres du Groupe	166 335	166 470	165 769	163 519	157 862
Dettes à plus d'un an	56 219	15 357	15 054	17 757	47 349
Fonds de roulement	33 765	39 431	37 975	40 485	42 978
<b>Nombre d'actions et capitalisation boursière</b>					
Nombre émis au 31.12	70 601 069	70 601 069	70 601 069	64 182 790	64 182 790
Nombre à jouissance entière au 31.12	70 601 069	70 601 069	70 601 069	61 680 838	60 398 760
Capitalisation boursière au 31.12 (en millions de BEF) (1)	175 797	173 679	152 498	169 443	121 947
<b>Données par action ordinaire, ajustées (en BEF)</b>					
Résultat net part du Groupe	159	130	156	128	94
Dividende brut	116	116	114	104	102
Capitaux propres du Groupe	2 356	2 358	2 348	2 316	2 236
Valeur estimative au 31.12 (2)	3 443	2 998	2 769	2 977	2 312
Cours en Bourse : plus haut	2 590	2 475	2 636	2 477	2 077
plus bas	2 220	1 805	2 025	1 714	1 505
au 31.12	2 490	2 460	2 160	2 400	1 727
<b>Ratios</b>					
Rentabilité : $\frac{(\text{résultat net part du Groupe})}{(\text{capitaux propres du Groupe (3)})}$	6,7%	5,6%	6,7%	5,5%	4,2%
Endettement : $\frac{(\text{dettes à plus d'un an})}{(\text{capitaux propres totaux})}$	28,6%	7,8%	7,7%	9,2%	23,8%
Rendement brut : $\frac{(\text{dividende brut})}{(\text{cours 31.12})}$	4,7%	4,7%	5,3%	4,3%	5,9%
Return boursier : $\frac{(\text{variation de cours + dividende brut})}{(\text{cours 31.12})}$	6,0%	20,0%	-6,3%	46,3%	8,6%

(1) Nombre total d'actions multiplié par le cours au 31.12 de l'action ordinaire en Bourse de Bruxelles.

(2) Au 31.12 de l'exercice précédent + création d'actions au prorata de leur jouissance.

(3) Fonds propres sociaux après affectation + dividende brut + plus-values latentes sur portefeuille.

\*Montants extraits du compte de résultats présentés selon le schéma légal qui comprennent, sauf indication contraire, la part des tiers; les chiffres inclus dans le communiqué de presse du 19 mars 1997, de même que ceux repris sur la page 6, relatifs aux résultats courant, exceptionnel et net ne comprennent que la part du Groupe.

# LETTRE AUX ACTIONNAIRES



Chère Madame, Cher Monsieur,

Nous aurions pu, cette année, limiter notre communication à deux phrases : l'année 1996 a été bonne; l'année 1997 sera meilleure encore !

Ce bulletin de santé serait toutefois trop sommaire pour vous permettre de porter un jugement circonstancié sur votre société.

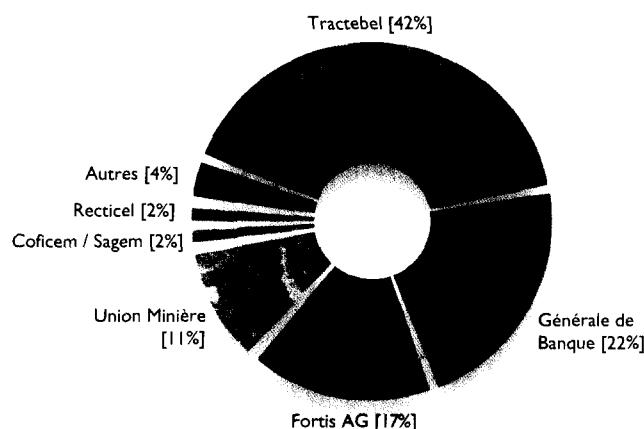
Vérfions ensemble la manière dont nous avons réalisé les objectifs que nous nous étions fixés, il y a plus de cinq ans, et sur lesquels nous avions demandé à être jugés.

1. Nous avions souhaité faire de la Générale de Belgique un groupe diversifié, composé de quelques grandes participations occupant chacune une place de premier plan sur leur marché.

C'est chose faite.

L'événement le plus important de 1996 aura été l'acquisition pour près de 50 milliards de francs, de 24,6% de titres Tractebel que détenaient le Groupe GBL et la Royale Belge. Cet investissement démontre la confiance que la stratégie de Tractebel nous inspire et la volonté de continuer à promouvoir son expansion internationale.

PORTEFEUILLE AU 28 / 02 / 97  
Répartition de la valeur estimative



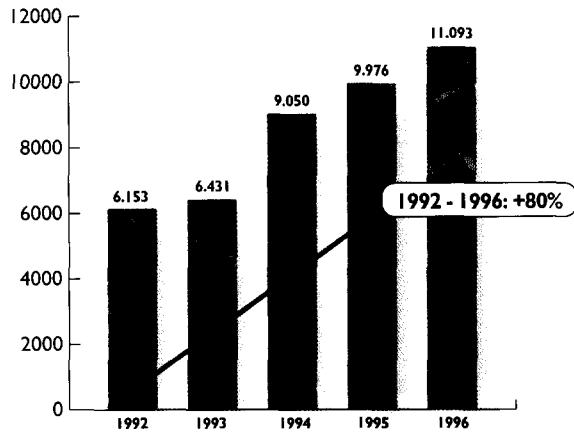
Au cours de l'année 1996, nous avons cédé nos actions Elf, et au début de 1997, nos titres Accor. Pour cette dernière société nous avons attendu que la nouvelle stratégie, élaborée par les Co-Présidents P. Dubrule et G. Périsson, et appuyée par notre groupe, donne ses premiers fruits pour prendre une décision devenue inéluctable après notre investissement en Tractebel. Cette opération s'est faite en liaison étroite avec les Co-Présidents et le nouveau Président du Directoire, J.M. Espalioux.

Il suffit aujourd'hui d'un coup d'oeil sur le graphique ci-dessus pour comprendre le groupe.

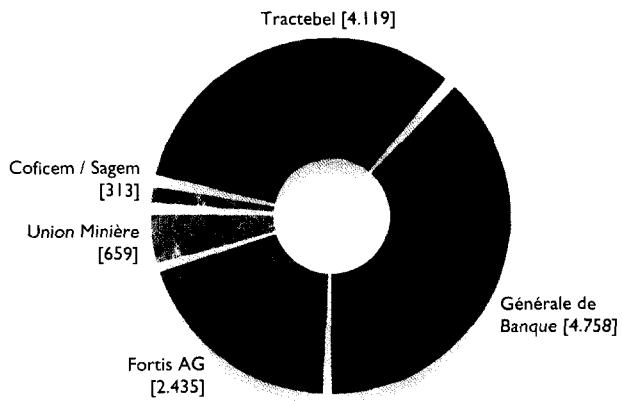
Rangée dans les placards désormais, l'antique mélodie selon laquelle la Société Générale de Belgique est un groupe rassemblant de manière opaque des intérêts disparates !

2. Le défi était aussi de s'adapter à une économie qui se mondialise de manière accélérée et donc d'accentuer le développement international de nos grandes filiales. 1996 marque une nouvelle progression dans cette direction. Tractebel a poursuivi, avec succès, ses implantations à l'étranger et est devenu un des leaders mondiaux dans ce domaine; Recticel a conforté son expansion dans les Etats de l'Europe Centrale; Union Minière a pris pied en Chine et s'intéresse à l'Europe

RÉSULTAT COURANT NET CONSOLIDÉ  
Part du Groupe (BEF millions)



CONTRIBUTION AU RÉSULTAT COURANT NET  
CONSOLIDÉ 1996  
(BEF millions)



de l'Est et au Zaïre; Fortis et la Générale de Banque poursuivent avec succès leur stratégie d'expansion hors de la Belgique.

Pour notre groupe, la globalisation de l'économie n'est pas une menace, mais bien une opportunité dont nous entendons tirer le meilleur parti.

3. Accroître la rentabilité et en assurer la régularité était notre troisième objectif.

Comme le premier graphique ci-contre le démontre, nous sommes vraiment sur la bonne voie; nous poursuivrons cette croissance du résultat courant, les décisions stratégiques prises, nous permettent de l'assurer.

Le second graphique vous permet d'apercevoir que nous attendons pour l'avenir la croissance des contributions de l'Union Minière et de Recticel, grâce à leurs plans qui dégageront leurs effets à partir de 1997 et davantage encore en 1998.

Il est donc aisément de comprendre pourquoi notre Conseil d'Administration a confirmé que ce portefeuille était équilibré; il nous donne les meilleurs véhicules pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés.

• • •

près de 10 ans maintenant, les relations entre les gestionnaires et les actionnaires, resteront inchangées. Elles ont fait leurs preuves.

D'autre part, cette fusion confirme la volonté des dirigeants de ces deux sociétés de demeurer des acteurs dynamiques, inscrivant leur action industrielle dans la durée. Pour réussir, la Société Générale de Belgique a aussi besoin de stabilité; celle-ci lui est assurée par cette fusion.

Tout de même, nous avons aussi à nous plaindre; non, de notre endettement, qui est parfaitement gérable et auquel nous demeurons très attentif, mais bien du retard que le marché prend à intégrer dans son appréciation, le chemin que nous avons parcouru au cours de ces dernières années. La progression continue de nos résultats courants, la clarté des stratégies poursuivies, la transparence avec laquelle les décisions sont prises, l'introduction des meilleures pratiques de la «corporate governance» sont autant de facteurs qui justifient une bien meilleure valorisation de votre titre sur le marché. Notre nouvel objectif est de mener une action résolue pour faire diminuer cette décote excessive (aujourd'hui de l'ordre de 25%) et la réduire très sensiblement.

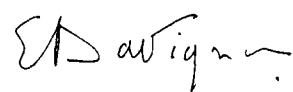
Continuez à nous faire confiance et nous pensons bien pouvoir atteindre ce nouvel objectif comme nous continuerons à réaliser les précédents.

• • •

L'annonce d'une fusion entre la Compagnie de Suez et La Lyonnaise des Eaux aura des effets positifs sur votre société. D'une part, les relations institutionnelles organisant, depuis



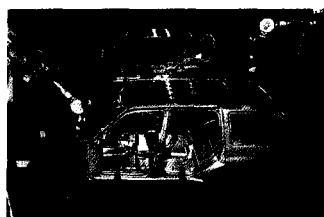
Philippe Liotier  
Administrateur délégué



Etienne Davignon  
Président

# RAPPORT DE GESTION

La principale opération d'acquisition de l'exercice reste l'achat, en septembre 1996, de 3.405.828 actions Tractebel à Electrafin et Royale Belge pour un montant de BEF 49,6 milliards, portant le pourcentage de contrôle de la Générale dans Tractebel de 39,8 à 64,2%. Cette acquisition a été suivie d'une opération de maintien de cours et de l'émission de warrants «put». La Générale a investi dans la Générale de Banque et dans Fortis AG pour y maintenir son niveau de participation. Les participations dans Elf et dans la Compagnie de Suez ont été cédées en totalité. En février 1997, la Générale a placé auprès d'investisseurs institutionnels sa participation dans Accor. Ainsi, la Générale a poursuivi sa politique de recentrage en se désengageant de certaines participations afin de libérer les ressources financières nécessaires au soutien de l'expansion de ses principales filiales. En vue de réduire ses intérêts dans l'Arbed la Générale a entamé un processus plus amplement décrit à la page 64. • Tractebel a, au cours de l'exercice, finalisé l'ancrage communal d'Electrabel; en effet, Electrabel a proposé aux communes un projet visant à établir de nouveaux statuts-types pour les intercommunales mixtes. Les communes ont également décidé d'exercer, en 1996, la faculté de rachat de 2.534.280 titres Electrabel (5%) qui leur était proposée par Tractebel. Celle-ci a vu de ce fait son pourcentage d'intérêt dans Electrabel baisser de 4,66%. Ces opérations n'auront pas d'impact sur le résultat de la Générale. Le Groupe Tractebel a poursuivi, via Powerfin, ses investissements dans des centrales électriques à l'étranger, notamment au Chili, aux Etats-Unis, en Italie, en Inde et au Kazakhstan. Dans le domaine du gaz un projet de réseau a débuté en Thaïlande. Tractebel a lancé une O.P.E. sur le solde des actions Fimeuse, société qu'elle a ensuite absorbée; ces deux opérations ont eu comme conséquence de faire passer le pourcentage d'intérêt dans Fabricom de 93,95% à 100%. Fabricom, de son côté, a renforcé sa participation dans Watco de 60 à 85%. • La Générale de Banque a procédé en septembre 1996 à une augmentation de capital de BEF 15 milliards afin de renforcer sa solvabilité. Les résultats des activités du Groupe ont été influencés par l'inclusion des nouvelles acquisitions Generale Bank Nederland (ex-Crédit Lyonnais Bank Nederland) et Fimagest. La progression du bénéfice de plus de 10% est due aussi aux bons résultats de la société mère grâce aux plus-values réalisées sur les cessions de titres de placement. • Fortis AG améliore significativement son résultat. A la fin de 1996 elle a franchi un pas important dans sa stratégie de croissance par l'acquisition de MeesPierson, banque d'affaires néerlandaise. Cette seule opération lui a permis d'atteindre plusieurs objectifs : accroître sa dimension en gestion de patrimoine, renforcer ses activités aux Pays-Bas et apporter des activités nouvelles et complémentaires dont le «private banking» et le «corporate banking». • Le nouveau plan industriel d'Union Minière, décidé en 1995 et visant à limiter le nombre de métiers et à développer les implantations internationales, a été mis en exécution en 1996.





Les programmes de «break through» ont été introduits dans les différents secteurs d'activité et quatre projets d'investissements à l'étranger ont été concrétisés en Chine, au Japon, aux Etats-Unis et en Afrique du Sud. De plus, deux associations ont été conclues en Belgique : Métallo-Chimique et Huron Valley Europe. Le résultat de l'Union Minière est redevenu positif en 1996 après plusieurs années déficitaires. • Frappé de plein fouet en 1995 par la hausse du prix des matières premières et une baisse de la consommation, le Groupe Recticel a, en 1996, significativement redressé ses résultats sans toutefois atteindre le point d'équilibre. Recticel a pris pied dans le secteur literie en Suisse et a, avec son partenaire autrichien, Greiner, étendu son champ d'activité en Europe de l'Est. • Le schéma de compte de résultats consolidé édicté par l'Arrêté royal du 6 mars 1990 reprend 100% des charges et produits courants et exceptionnels des filiales intégrées globalement, alors que les minoritaires y ont un intérêt, variable d'une entité à l'autre. Par ailleurs, la quote-part du Groupe dans le résultat net des sociétés mises en équivalence est introduite sur une seule ligne; en conséquence, la part du Groupe dans leurs résultats courant et exceptionnel n'est pas déterminable. Dans le cas du Groupe de la Générale, ce cadre ne permet pas de montrer la part du Groupe dans le «résultat courant économique» et sa ventilation entre les différents contributeurs, que ceux-ci soient des filiales intégrées globalement, des sociétés mises en équivalence ou la société mère. Pour rendre plus aisée l'analyse de son résultat, la Générale a pris, depuis 1988, l'habitude de communiquer une telle ventilation de ses résultats semestriels et annuels. Cette répartition est obtenue par une méthode extra-comptable, non audited.

#### PART DU GROUPE DANS LE RÉSULTAT COURANT NET PAR SOCIÉTÉ VENTILATION NON AUDITÉE

(BEF millions)	1996	1995	1994
Union Minière	659	701	337
Recticel	-76	-313	373
Tractebel	4 119	3 593	3 201
Générale de Banque	4 758	4 180	3 882
Fortis AG	2 435	2 067	1 824
Coficem / Sagem	313	201	-
SGB et filiales financières	-1 115	-731	-841
Part du Groupe dans le résultat courant net	11 093	9 698	8 776
Part du Groupe dans le résultat exceptionnel	127	-771	1 961
<b>Part du Groupe dans le résultat net</b>	<b>11 220</b>	<b>8 927</b>	<b>10 737</b>



# ORGANES SOCIAUX

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### PRÉSIDENT

**Etienne Davignon**

### VICE-PRÉSIDENTS

**Maurice Lippens**

Président-Administrateur délégué de  
Fortis AG et Co-Président de Fortis

**Gérard Mestrallet**

Président-Directeur Général de la  
Compagnie de Suez

### ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ

**Philippe Liotier**

### ADMINISTRATEURS

**Jean Arvis** (jusqu'au 13.2.96)

Président du Groupe Monceau

Président de la Fédération française des  
Sociétés d'assurances

**Philippe Bodson**

Président de la Direction Générale de  
Tractebel

**Valère Croes**

Membre du Supervisory Board de Fortis  
Président de la Sabena

**Jean-Claude Defovre**

Président de la SRIW

**François de Laage de Meux**

Président du Comité national français de  
la Chambre de Commerce internationale

**Bernard Egloff**

Président-Directeur général du Crédit  
Foncier de Monaco (Groupe Indosuez)

**Jean Gandois**

Président de Cockerill-Sambre

**Jean Godeaux** (jusqu'au 15.5.96)

Gouverneur Honoraire de la Banque  
Nationale de Belgique

## COMITÉ EXÉCUTIF

### PRÉSIDENTS\*

**Gérard Mestrallet** (jusqu'au 15.5.96)

**Maurice Lippens** (depuis le 15.5.96)

\*La présidence est assurée en alternance, d'une  
assemblée générale annuelle à l'autre, par  
MM. Lippens et Mestrallet.

### MEMBRES

**Philippe Bodson**

**Valère Croes**

**Etienne Davignon**

**François Jaclot** (depuis le 13.2.96)

Directeur Général Adjoint de la

Compagnie de Suez

**Joseph Kinsch**

Président de l'Arbed

**Philippe Malet**

Président d'honneur des Salins du Midi  
(anc. Groupe Suez)

**Xavier Moreno**

Président-Directeur Général de Suez  
Industrie et Directeur des Affaires  
Industrielles de la Compagnie de Suez

**Patrick Ponsolle**

Co-Président d'Eurotunnel

**Alain Seugé**

Directeur du Département Banque  
Privée d'Indosuez

**Hugo Vandamme** (depuis le 15.5.96)

Administrateur délégué de Barco

**Piet Van Waeyenberge**

Président de De Eik

**Karel Vinck**

Administrateur délégué d'Union Minière

**Gérard Worms**

Président du Conseil des  
Commanditaires de Rothschild et Cie  
Banque

### SECRÉTAIRE

**Jean-Pierre Standaert**

## COMITÉ D'AUDIT

### PRÉSIDENT

**Jean Godeaux** (jusqu'au 15.5.96)

**François de Laage de Meux** (depuis  
le 15.5.96)

### MEMBRES

**Valère Croes**

**Bernard Egloff**



E. Davignon et P. Bodson



F. Chaffart



K. Wendel et B. Morelli



P. Liotier et L. Vansteenkiste

## COMITÉ DE GROUPE

### PRÉSIDENT

Etienne Davignon

### VICE-PRÉSIDENTS

Philippe Liotier

Karel Vinck

### MEMBRES

Philippe Bodson

Bruno Morelli

Luc Vansteenkiste

### ET LES MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION

### SECRÉTAIRE

Vincent Bribosia

## COMITÉ DE DIRECTION

### PRÉSIDENT

**Philippe Liotier**

Administrateur délégué

### MEMBRES

**Patrick Buffet**

Directeur des Participations industrielles et de la Stratégie

**Alain Chaigneau**

Directeur financier

**Etienne Davignon**

Président du Conseil d'Administration

**Jean-Jacques Massart**

Directeur de la Communication

Directeur des Ressources humaines

**Jean-Pierre Standaert**

Secrétaire général

Directeur des Affaires juridiques

**Klaus Wendel**

Directeur des Systèmes de gestion

**SECRÉTAIRE**

Vincent Bribosia



M. Lippens



K. Vinck et E. Davignon



J. Kinsch



L. Vansteenkiste et A. Chaigneau



J.J. Massart et P. Buffet



V. Briobosia et J-P. Standaert



P. Faurre  
Président-Directeur général de Sagem

## CONSEILLERS

Edgard Bossuyt  
Paul De Keersmaeker  
Philippe de Woot de Trixhe  
Jean Van Marcke

## REPRÉSENTANTS À L'ÉTRANGER

Asie du Sud-est / Japon  
Isabelle Hupperts  
  
République Populaire de Chine  
Lino Giudice

Zaïre  
Pierre Linard de Gueretchin  
  
Coordination en Belgique  
Georges Nève

## COLLÈGE DES COMMISSAIRES-REVISEURS

• PRICE WATERHOUSE  
Reviseurs d'entreprises  
représentée par Robert Peirce  
Boulevard de la Woluwe, 62  
1200 Bruxelles

• DELOITTE & TOUCHE  
Reviseurs d'entreprises, SCC  
représentée par Claude Pourbaix  
Avenue de la Renaissance, 20/25  
1040 Bruxelles

# LES RESSOURCES HUMAINES

Il y a trois ans déjà, la Société Générale de Belgique prenait une initiative originale en vue de promouvoir l'emploi des jeunes: engager, pour une période d'une année, un jeune diplômé au sein de chacune des directions fonctionnelles de la société. Ce stage de formation a bien sûr pour objectif de fournir aux jeunes une première occasion d'exercer leurs talents et d'acquérir une expérience dans une société active dans plusieurs secteurs de l'industrie et des services.

Sur les quatre universitaires engagés en 1995-1996, tous ont trouvé un emploi correspondant à leurs intérêts et à leur formation.

Face à ces résultats encourageants, la Générale a reconduit ce système pour cette année encore.

Parallèlement, la Générale a participé activement au programme «Tremplin pour l'emploi» mis sur pied par plusieurs quotidiens belges. Elle a ainsi déjà accueilli cinq jeunes diplômés des deux régions du pays au sein de la Direction de la Communication, et ce, pour une période d'un mois au cours duquel ils ont pu se familiariser avec le monde de l'entreprise. Le succès de ces programmes démontre à quel point il est crucial pour ces jeunes d'acquérir, non seulement une première expérience et une meilleure appréhension de leurs objectifs de carrière, mais surtout une plus grande confiance en eux par rapport aux attentes des employeurs.



De gauche à droite:

**Michele Santangeli,**  
Direction Financière  
Licencié en Sciences Commerciales et Financières, Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales

**Thierry Bodson,**  
Direction des Affaires Juridiques  
Ingénieur Commercial, Hautes Etudes Commerciales Liège

**Audrey Bossuyt,**  
Direction de la Communication et des Ressources Humaines  
Ingénieur Commercial, Ecole de Commerce Solvay

**Fabrice Heughebaert,**  
Direction des Participations Industrielles et de la Stratégie  
Ingénieur Commercial, Ecole de Commerce Solvay

**Christophe Garnier,**  
Direction des Systèmes de Gestion  
Licencié en Sciences Économiques, Université Libre de Bruxelles

**Johann Delzant** (absent au moment de la prise de vue),  
Direction de la Communication et des Ressources Humaines  
Licencié en Communication, Information et Journalisme, Université Libre de Bruxelles

# ACTIONNAIRES SUR LE TERRAIN

Une année d'activités au sein du Comité Consultatif des Actionnaires nous a démontré la pertinence de l'initiative prise lors de l'Assemblée Générale Annuelle de la Générale en 1995: donner la parole aux actionnaires individuels.

Cette première expérience a surtout permis, tant aux membres du Comité qu'aux représentants de la Générale et de ses participations, de mieux se comprendre et se connaître. Pour la Générale, ces discussions lui ont également permis de mieux cerner les attentes des actionnaires individuels en matière de communication.

Pour répondre en partie au souhait exprimé de voir la Générale parler un peu plus de ses activités et de ses réalisations, une lettre d'information destinée principalement aux actionnaires individuels a été créée.

Baptisée «Share», cette publication se définit comme le lieu de rencontre entre la Générale, le Comité Consultatif, et les autres actionnaires. Relais par excellence des activités du Comité, elle est également ouverte aux questions et aux suggestions de tous les actionnaires de la SGB. Publiée deux fois par an, elle est gratuite et disponible en français, en néerlandais et en anglais.

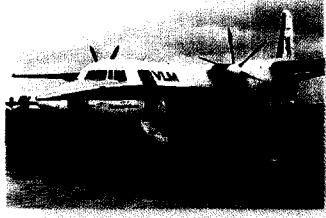
Les activités du Comité se sont poursuivies dans le courant de l'année, alternant les réunions de travail et les visites d'entreprises du Groupe.



Dans le courant du mois d'octobre 1996, le Comité s'est rendu à Rosignano, en Italie, pour visiter la centrale électrique que Tractebel y construit en collaboration avec Solvay. Cette centrale devrait en effet produire de l'électricité et de la vapeur pour le site de Solvay, et de l'électricité pour le réseau public italien. Cette visite a donné l'occasion au Comité de mesurer le dynamisme et la créativité qui animent les équipes de Tractebel, dont l'internationalisation est désormais un fait acquis.

Au cours des réunions de travail, le Comité a pu faire connaissance avec les équipes de deux Directions opérationnelles du siège de la Générale:

- la Direction des Systèmes de gestion, qui couvre la comptabilité, le contrôle de gestion, la consolidation et l'informatique;
- la Direction des Affaires juridiques qui a exposé, notamment, la position de la Générale en matière de «gouvernement d'entreprise» (Corporate Governance). Cette présentation a donné lieu à des échanges très fructueux entre les divers intervenants.



Au début de 1997, la moitié des membres du Comité a été renouvelée, conformément à ce qui avait été annoncé. C'est un jury indépendant de la Générale qui a procédé à la sélection des nouveaux membres, sur base de leur dossier de candidature.



## LE MÉCÉNAT

La politique de mécénat de la Société Générale de Belgique a été, en 1996, la parfaite illustration du credo qui la guide quotidiennement dans ses choix: **la continuité**, facteur essentiel, garant de la survie et du développement de projets tant culturels que caritatifs ou scientifiques.

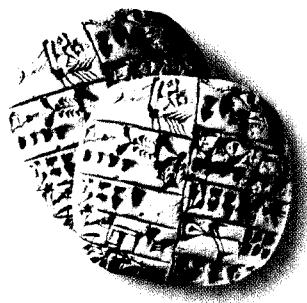
Dans le domaine musical, les deux grands orchestres belges que sont «I Fiamminghi» en Flandre et l' «Orchestre Philharmonique de Liège et de la Communauté Française» en Wallonie ont continué à bénéficier du soutien de la Générale et poursuivent avec succès leur expansion tant sur le plan national qu'international. Invités sur les plus grandes scènes internationales, notamment à Paris, tous deux mènent une politique active et innovante dans le domaine de la production de disques compacts reconnus pour leur qualité hors pair.

La Société Philharmonique de Bruxelles, ainsi que les Concerts de Midi ont également vu la Générale leur renouveler son soutien en 1996.

En tant que mécène «historique» du Festival Europalia et initiateur du projet de restauration de la maison privée de l'architecte Victor Horta, c'est le plus logiquement du monde que la Générale s'est associée à Europalia qui a permis cette année au public de découvrir l'oeuvre de cet architecte belge, universellement connu pour sa contribution majeure à l'Art Nouveau. Sa maison, devenue le Musée Horta, devrait bientôt retrouver son éclat premier: à ce jour, les toitures sont complètement restaurées et les façades arrière ont été enduites d'un

cimentage fabriqué à l'ancienne. Les travaux de l'atelier de moulage de l'architecte ont déjà bien progressé: le sol est recouvert, comme à l'époque, d'un granito, à savoir de morceaux de marbre concassés et mélangés à du ciment. Enfin, la cage d'escalier a été totalement décapée et la première couche de peinture posée.

Une réflexion sur l'aide aux plus démunis a amené la Générale à la conclusion qu'un soutien financier seul ne suffisait pas toujours à assurer la pérennité d'associations dont le rôle et l'action sont cruciaux pour le monde de «l'exclusion». Ainsi, par le biais du prêt de compétences qui offre des services de communication, voire de gestion financière et d'organisation, la Générale s'implique plus profondément dans la problématique sociale, en s'efforçant d'accompagner des projets sociaux d'envergure.



La Générale s'est à nouveau associée au projet de fouilles archéologiques menées à Tell Beydar dans le nord de la Syrie par ECUMS, une association unissant les efforts de spécialistes provenant de quatre universités européennes et syriennes.

Les résultats de leur cinquième campagne de fouilles se sont avérés importants, principalement en ce qui concerne les secteurs d'architecture officielle du 3e millénaire. La découverte de 18 documents cunéiformes supplémentaires datables des environs de 2400 avant J. C. confirme l'importance exceptionnelle du site de Tell Beydar pour les recherches historiques et épigraphiques. Le site a livré jusqu'à présent 165 documents écrits du 3e millénaire qui éclairent d'un jour nouveau l'histoire de la Djezireh syrienne en particulier et, d'une manière générale, toute l'histoire de la Haute Mésopotamie.

C'est d'ailleurs dans le souci de faire partager à tous les fruits de ce projet que la Générale va mettre sur pied en collaboration avec ECUMS et à l'occasion, entre autres, de son 175e anniversaire, une exposition dont le thème principal sera «Les Origines de l'Ecriture», avec un accent particulier mis sur la Syrie et ses trésors archéologiques. Une large place sera bien sûr accordée aux recherches menées sur le site de Tell Beydar et à l'importance que revêt ce site pour l'histoire de notre culture.



# Participations clés du Groupe



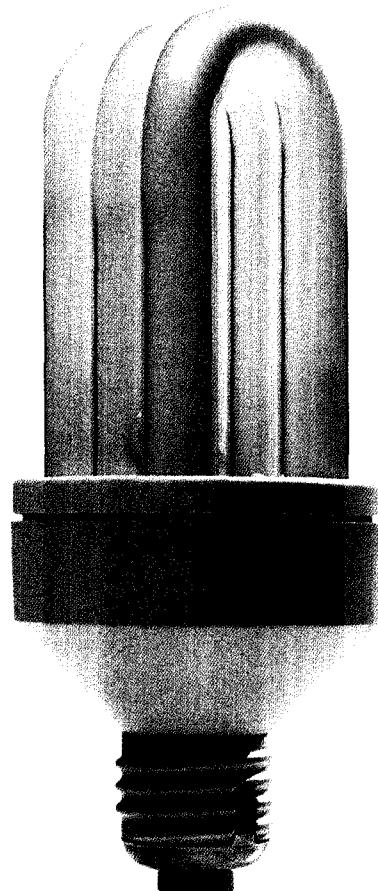
Tractebel	page 24
Générale de Banque	page 28
Fortis AG	page 30
Union Minière	page 32
Recticel	page 34
Coficem / Sagem	page 36
Arbed	page 38



Remarques sur les chiffres significatifs des sept entreprises clés:

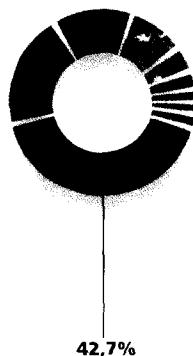
- Les chiffres sont exprimés en millions de BEF, sauf mention contraire.
- Le «résultat net» inclut la part du Groupe et des tiers minoritaires.
- Les capitaux propres comprennent la part du Groupe et des tiers et sont établis après affectation.
- La capitalisation boursière représente le nombre total d'actions multiplié par le cours de Bourse de l'action ordinaire au 31.12.

# TRACTEBEL



*Electrabel, qui fournit plus de 90% de l'électricité consommée en Belgique, est un promoteur actif de l'utilisation rationnelle de l'énergie.*





## ACTIVITES

**T**ractebel est un groupe belge international de services industriels et d'utilité publique, actif en électricité, gaz, gestion des déchets, installations techniques, ingénierie, communications et immobilier. Le groupe est présent dans plus de 100 pays; il représente une capacité de production électrique de 23.000 MW (dont environ 10.000 MW en dehors de la Belgique) et gère des capacités de transport de gaz d'environ 30 milliards de m<sup>3</sup> par an. Dans le contexte du mouvement de libéralisation de ces marchés, Tractebel a développé des projets d'électricité et de gaz dans 16 pays depuis le début des années 90 (Allemagne, Argentine, Canada, Chili, Chine, Etats-Unis, Hongrie, Inde, Irlande du Nord, Italie, Kazakhstan, Pérou, Portugal, Singapour, Sultanat d'Oman et Thaïlande). En Belgique, Tractebel contrôle la société Electrabel qui a conclu des alliances avec d'autres électriciens européens, dont l'espagnol Iberdrola, l'écossais Scottish Power, la société hollandaise SEP et Electricité de France. L'environnement occupe également une place importante en Tractebel; au cours des cinq dernières années, des activités de gestion des déchets solides et de traitement d'eau et de boues ont été développées dans plus de 11 pays de l'Union Européenne et d'Europe centrale.

## FAITS MARQUANTS

### Électricité en Belgique

- En **janvier**, prise de position du Gouvernement belge sur le projet de programme national d'équipement 1995-2005 en moyens de production et de transport d'énergie électrique. Le gouvernement autorise notamment la construction de deux nouvelles centrales T.G.V. en région flamande et une nouvelle centrale en région wallonne.

- **Au cours du 1er semestre 1996**, proposition aux communes d'un projet visant à établir de nouveaux statuts-types pour les intercommunales mixtes et réservation aux communes de 5%

du capital d'Electrabel. Toutes les intercommunales et la quasi totalité des communes concernées ont approuvé ces propositions. Les services de la Direction de la Concurrence de la Commission européenne examinent ce dossier.

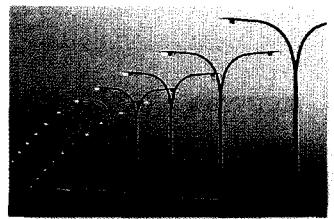
- En **1996**, acquisition d'une participation de 3% dans le capital de Scottish Power, quatrième producteur d'électricité au Royaume-Uni. Cet investissement de plus de BEF 5 milliards a notamment permis la conclusion, entre les deux sociétés, d'un accord d'échange d'expériences.

- **Tout au long de l'exercice**, développement de projets de cogénération en partenariat avec l'industrie. Les installations mises en service en 1996 et en cours de réalisation ainsi que les projets signés représentent une puissance totale de 220 MW.

### Gaz en Belgique

- En **février**, exercice par la Société Fédérale d'Investissement d'un droit d'option sur des actions Distrigaz (16,62% du capital) détenues par Tractebel, suivi de leur introduction en Bourse en juin 1996. Par ailleurs, Publigaz, qui regroupe les intérêts des intercommunales en Distrigaz, a porté sa participation directe en Distrigaz à 16,6% et a acquis une participation de 50% + 1 action en Distrihold, dont l'actionnaire majoritaire est Tractebel. Distrihold détient une participation de 16,6% en Distrigaz.

# TRACTEBEL



- En **Décembre**, annonce par Distrigaz du programme d'investissement relatif au projet RTR (renforcement du réseau du transport/transit), d'un montant se situant entre BEF 12 et 15 milliards.

## **Électricité et Gaz International**

- **Depuis le début de 1996**, acquisition et/ou développement de divers projets d'électricité et de gaz au Canada, au Chili, en Chine, aux Etats-Unis, au Kazakhstan, au Pérou, à Singapour et en Thaïlande.

- La puissance totale des centrales électriques en service, en construction ou en développement avancé, dans lesquelles l'unité opérationnelle E.G.I. détient des intérêts, est passée de 5.450 MW au 31 décembre 1995, à 9.921 MW au 31 mars 1997, ce qui correspond à plus de la moitié de la puissance installée d'Electrabel. En production de chaleur, la capacité installée équivaut à 1.399 MW au 31 mars 1997. De même, les volumes de gaz s'établissent à 4,5 milliards de m<sup>3</sup> par an. Depuis 1995, Tractebel a investi BEF 21 milliards dans les projets d'électricité et de gaz hors Belgique.

## **Communications**

- En **septembre**, signature d'un accord avec le groupe hollandais Securicor Datatrak Europe, en vue de créer, en Belgique, un réseau de télécommunications mobiles plus particulièrement destiné à la localisation de véhicules et à l'échange de courts messages.

## **Installations Techniques et Services aux Collectivités**

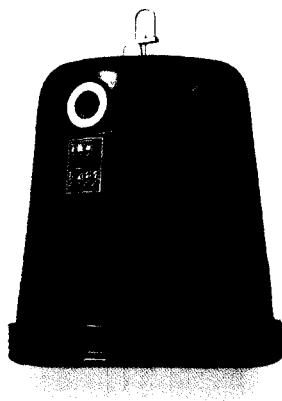
- En **janvier**, exerce par Groupe Fabricom S.A. d'un droit d'option sur 15% supplémentaires du capital de Watco qui opère dans le domaine des déchets en Belgique et dans les pays limitrophes. A la fin juin, Groupe Fabricom S.A. a souscrit l'intégralité d'une augmentation de capital de Watco d'un montant de BEF 2,5 milliards, portant ainsi sa participation de 60 à 85,2%.

- En **mai**, offre publique d'échange de titres Fimeuse, en échange d'actions de Tractebel, à raison de 5 titres Fimeuse pour 8 titres Tractebel. A l'issue de cette opération, la participation de Tractebel s'élevait à 96,28%. Fin décembre 1996, Tractebel a procédé à l'absorption de sa filiale.

- En **septembre**, annonce de la nouvelle organisation de Watco, filiale de Groupe Fabricom S.A., en trois entités géographiques (Flandre, Wallonie et Bruxelles). Watco s'adapte ainsi à la structure fédérale de la Belgique.

- En **mars 1997**, dans le cadre d'une privatisation, prise de participation majoritaire de Européenne de Services dans Lancashire Waste Services, une des plus importantes sociétés actives dans le secteur des déchets en Grande-Bretagne.

- **Depuis début 1996**, renforcement des fonds propres de Européenne de Services, à raison d'un total de BEF 600 millions, afin de soutenir l'expansion de l'activité internationale «environnement».



## Immobilier

- Construction par Immobel, en association avec le groupe Buelens, d'un immeuble de bureaux de 20.000 m<sup>2</sup> au centre de Varsovie.

## Ingénierie

- En **juillet**, signature par Tractebel Ingénierie de deux contrats «clés en mains» avec la Korean Gas Corp. pour l'étude de conception, les études de détail et la fourniture de systèmes de reconversion des vapeurs de GNL pour deux terminaux en Corée du Sud.
- En **septembre**, acquisition de 25% de la société d'ingénierie française Géostock, leader mondial dans l'ingénierie du stockage souterrain d'hydrocarbures.
- En **septembre** également, signature de deux contrats importants dans les Emirats Arabes Unis: le premier concerne l'étude, la conception et la supervision de la construction d'une nouvelle centrale électrique de 400 MW à Abu Dhabi et le second porte sur l'étude et le suivi de la réalisation de trois installations de dessalement dans les Emirats du Nord.

## Maison-Mère

En **avril** et en **octobre** 1996, introduction au marché du Nasdaq de New-York d'une partie de la participation de Tractebel dans la société Sipex spécialisée en circuits analogiques intégrés. Cette opération a permis de dégager une plus-value de l'ordre de BEF 2 milliards.

## COMMENTAIRES SUR LES RESULTATS

Le résultat net consolidé (part du groupe) 1996 de Tractebel progresse de 6,7% par rapport à 1995 et s'établit à BEF 12,1 milliards. Le chiffre d'affaires, quant à lui, a connu pratiquement la même augmentation, pour atteindre BEF 344 milliards en 1996 contre BEF 322 milliards en 1995.

Le groupe Tractebel a poursuivi sa croissance et son internationalisation tout au long de 1996, tant dans le secteur de l'électricité que de celui des installations techniques et de l'environnement. Les sociétés du Groupe Fabricom ont été le principal contributeur à la croissance des résultats.

## CHIFFRES CLES

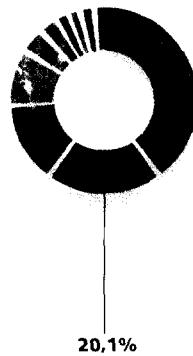
	1996	1995
Chiffre d'affaires	344 326	321 699
Bénéfice net	35 024	31 497
Bénéfice par action (BEF)	869	823
Capitaux propres	298 247	262 971
Capitalisation boursière	205 829	167 254
Participation (directe)	51,77%	27,53%
Dividende par action (BEF)	385	370
Effectif	39 423	36 684

# G E N E R A L E D E B A N Q U E



*La Générale de Banque est un des pionniers  
des services de paiement électronique qui ont  
profondément marqué le paysage bancaire au  
cours des dernières années.*





## ACTIVITES

**F**orte de la position qu'elle occupe sur son marché domestique, où elle dispose d'un réseau de 1.100 agences, la Générale de Banque évolue vers un statut de groupe bancaire européen d'origine belge. A cet effet, elle développe ses activités dans les pays limitrophes, principalement dans un rayon de 400 km autour de Bruxelles. Ailleurs en Europe, ainsi que sur les autres continents, sa présence vise essentiellement à répondre de manière efficiente aux attentes d'une clientèle, tant belge qu'internationale, et ce en fonction de l'intensité des relations commerciales que celle-ci entretient avec ces régions. En dehors de l'Europe, le Groupe est principalement actif en Asie où il est représenté, entre autres, par la Belgian Bank (Hong Kong), et sur le continent africain, par l'intermédiaire de la Banque Belgolaise et de ses filiales et participations.

## FAITS MARQUANTS

- E**n **septembre**, décision d'augmenter le capital d'environ BEF 15 milliards.
- En **octobre**, acquisition de 34% du capital de la société de bourse française Meeschaert-Rousselle.
- En **octobre**, acquisition, par la Belgolaise, d'une participation de 35% dans The Trust Bank au Ghana.
- En **novembre**, création, avec la Banque Indosuez Luxembourg, de Fastnet Belgium, une société de services spécialisée dans la comptabilité d'organismes de placements collectifs de droit belge.
- En **janvier 1997**, Fimagest et la Banque Parisienne de Crédit créent une filiale commune, la Générale de Patrimoine et de Gestion, spécialisée dans la gestion haut de gamme de patrimoines privés.
- En **janvier 1997**, acquisition, par la Belgolaise, d'une participation de 35% dans la banque ougandaise, Sembule Commercial Bank.

## COMMENTAIRES SUR LES RESULTATS

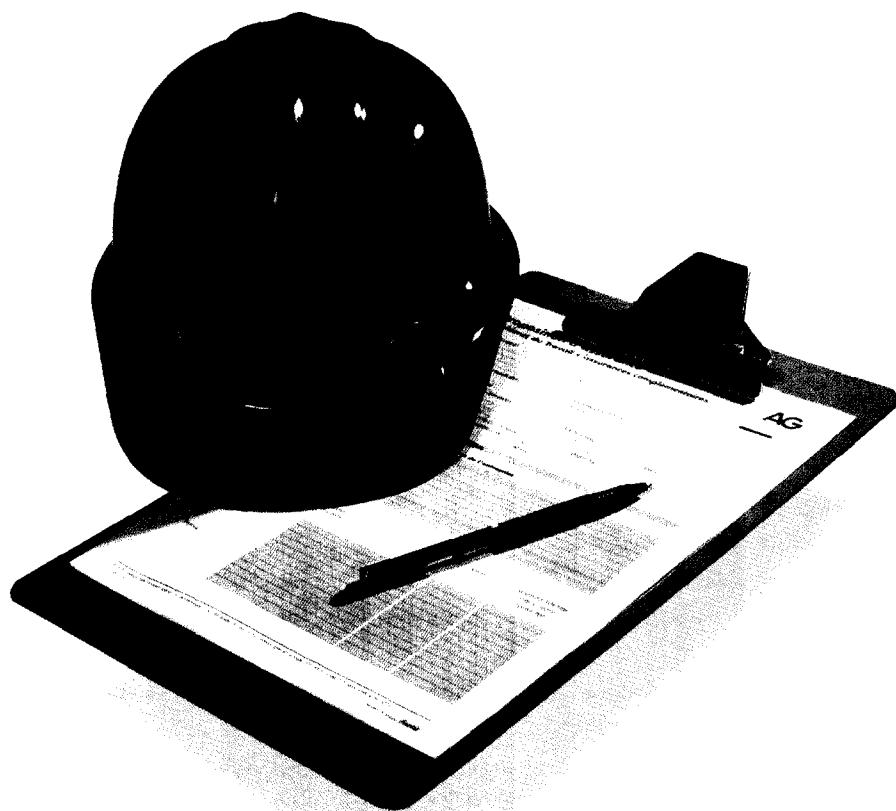
**L**e bénéfice net du Groupe Générale de Banque pour 1996 a enregistré une hausse de 10,4% par rapport à 1995, pour atteindre BEF 15,1 milliards. Ce résultat encourageant répond à l'objectif de croissance régulière et durable du bénéfice que s'est donné la Banque. Il reflète également l'intégration réussie des acquisitions récentes telles que la Generale Bank Nederland, Fimagest, ainsi que la société de bourse française Meeschaert-Rousselle. Depuis l'augmentation de capital, le rendement sur fonds propres (R.O.E. - Return on Equity) atteint 12,8%, et permet à la Banque de relever pour la cinquième année consécutive, le défi d'un R.O.E. d'au moins

12,5%. Les frais généraux, en hausse de 15,9%, s'élèvent à BEF 79 milliards. La presque totalité de cet accroissement s'explique par l'intégration de la Generale Bank Nederland et de Fimagest dans le périmètre de consolidation. Le ratio frais généraux/apport brut, quant à lui, s'améliore légèrement, passant de 60,1% en 1995 à 59,8% en 1996. Les fonds propres après répartition bénéficiaire s'établissent à BEF 129 milliards, en hausse de 20,2%. Grâce à l'augmentation de capital d'octobre 1996, les fonds propres ont augmenté de BEF 15,4 milliards. De plus, sur une base consolidée, le Groupe Générale de Banque affiche un ratio de solvabilité favorable de 10,66%, calculé d'après les nouvelles normes C.A.D.; le minimum requis est de 8%.

Souhaitant profiter pleinement des acquisitions récentes et de l'instauration prochaine de l'Euro, la Générale de Banque a remanié son organisation interne sur la base d'une plus grande intégration là où elle présente une valeur ajoutée, mais aussi d'une réelle autonomie permettant le respect des spécificités régionales ou nationales.

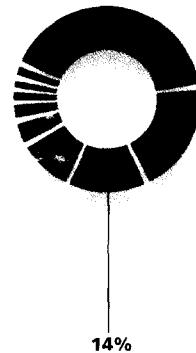
## CHIFFRES CLES

(BEF millions)	1996	1995
Total bilan	5 544 108	4 739 154
Bénéfice net	17 683	16 153
Bénéfice par action (BEF)	914	914
Capitaux propres	155 160	132 477
Capitalisation boursière	187 801	155 694
Participation (directe)	29,28%	29,32%
Dividende par action (BEF)	395	385
Effectif	22 551	20 772



*Le groupe international Fortis est actif dans  
les secteurs de l'assurance, de la banque et des  
investissements, au travers de plus de  
100 entreprises.*

***fortis AG***



## ACTIVITES

**F**ortis est un groupe financier international opérant dans les secteurs de l'assurance, de la banque et des investissements. Le groupe compte plus de 100 entreprises réparties dans le monde entier.

## FAITS MARQUANTS

**E**n **janvier**, cession des activités au Danemark dans le domaine de l'assurance-vie Livsforsikrings Aktieselskabet Utrecht à l'assureur danois Almindelige Brand.

- En **février**, entrée de la Compagnie Suisse de Réassurances dans le capital de Fortis AG à hauteur de 3,59%.
- En **mai**, vente de la filiale américaine d'assurances-auto Superior Insurance à GGS Management.
- En **juillet**, cession de l'ensemble des actifs de la Banque Metropolitan au Crédit à l'Industrie.
- En **juillet**, regroupement des activités de gestion de patrimoine dans une seule entité : Fortis Investments Belgium (FIB).
- En **septembre**, création d'un Conseil d'Entreprise européen.
- En **décembre**, reprise de la banque d'affaires hollandaise MeesPierson pour la somme de BEF 45,9 milliards. Cette acquisition permet à Fortis de se renforcer dans le domaine de la gestion de patrimoine et lui offre des opportunités dans le «private banking» et le «corporate banking».

• En **décembre**, AG 1824 signe une déclaration d'intention avec la compagnie Naviga, détenue par le groupe CMB, pour la cession de sa filiale, La Médicale, cession réalisée en février 1997.

• En **janvier 1997**, Herman Verwilst succède à Valère Croes en tant qu'Administrateur délégué de Fortis-AG, Vice-Président de Fortis et Chief Executive Officer de Fortis Belgique.

• En **janvier 1997**, décision, suivie de réalisation en février 1997, d'une double augmentation de capital, tant pour les actionnaires existants que pour le personnel de Fortis Belgique, d'un montant de l'ordre de BEF 17 milliards. Cette opération s'inscrit dans le cadre du financement de la croissance externe du groupe financier Fortis et, notamment, l'acquisition de MeesPierson.

## COMMENTAIRES SUR LES RESULTATS

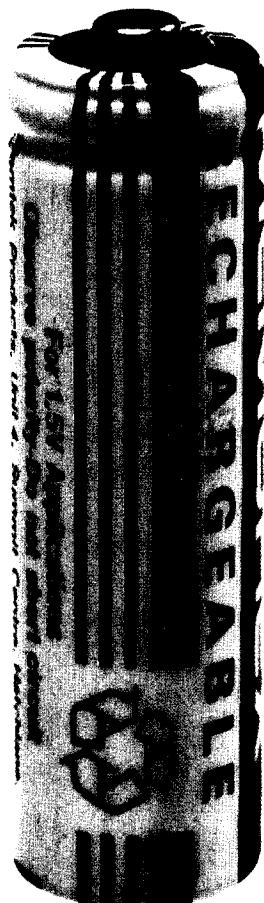
**F**ortis a connu une année 1996 particulièrement favorable. Le bénéfice net a progressé de 16%, passant à ECU 731 millions. Cette croissance a pu être réalisée malgré les provisions très substantielles constituées pour couvrir la totalité des charges relatives à l'Euro et à l'an 2000. Le montant de ces provisions avant impôts s'élève à ECU 158 millions et à ECU 86 millions après impôts. Le résultat opérationnel atteint ECU 1.194 millions, en hausse de 9%. Toutes les activités du groupe ont contribué à cette évolution favorable. Dans le secteur assurances, toutes les branches affichent des résultats en hausse. Le résultat en assurance-vie a le plus progressé. Hors provisions pour l'Euro et l'an 2000, le résultat des activités bancaires dépasse largement le niveau de 1995.

Les produits totaux s'élèvent à ECU 18,8 milliards, soit une hausse de 7%. Les fluctuations des cours de change ont eu une incidence légèrement négative sur les résultats de Fortis. Le bilan de MeesPierson à fin 1996 est entré dans le périmètre de consolidation de Fortis; le total des actifs de Fortis au 31 décembre 1996 excède ECU 141 milliards et les fonds propres s'établissent à ECU 5.917 millions, ce qui représente un accroissement de ECU 1.141 millions.

## CHIFFRES CLES

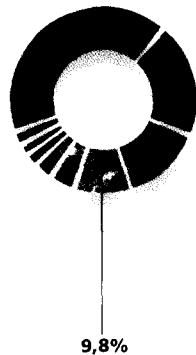
(BEF millions)	1996	1995
Bénéfice net (Fortis)	28 343	24 005
Capitaux propres (Fortis)	234 799	180 226
Capitalisation boursière (AG)	195 308	129 469
Participation (directe)	19,29%	19,31%
Dividende par action (BEF)	95,25	84
Effectif	34 403	33 117

U N I O N  
M I N I È R E



*Les métaux non ferreux produits par Union  
Minière sont largement utilisés dans les secteurs  
de pointe, dont les piles et batteries  
rechargeables.*

UM



## ACTIVITES

**U**nion Minière (UM) est un des leaders mondiaux de l'industrie des métaux non ferreux. Le groupe développe et commercialise plus de vingt métaux, parmi lesquels des métaux rares faisant appel à la plus haute technologie de raffinage. Les activités d'Union Minière couvrent l'extraction, la fusion, le raffinage, la première transformation, le recyclage et l'ingénierie. La société est organisée autour de cinq filières de développement, à savoir le zinc, le cuivre, le cobalt, le germanium et les métaux précieux, et la métallurgie complexe des matières plombo-cuprifères contenant des métaux précieux. Ses produits sont largement utilisés dans l'industrie, mais aussi dans des secteurs de pointe, tels les batteries rechargeables et les cellules solaires.

## FAITS MARQUANTS

**E**n avril, association avec la Gécamines dans l'exploitation d'une mine de cobalt au Zaïre (260 000 tonnes de minerais). Une partie du métal raffiné sera achetée par Union Minière.

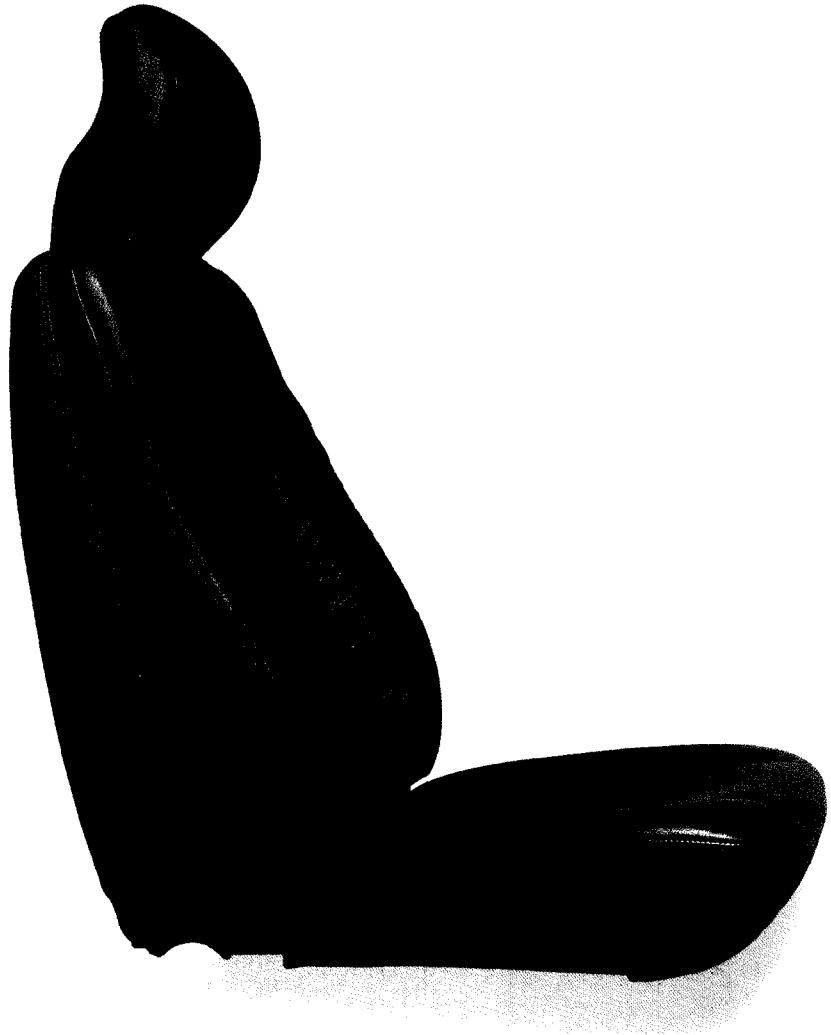
- En septembre, acquisition de la société américaine South Boston Semiconductors (SBS) spécialisée dans la transformation de matériaux semi-conducteurs. SBS est intégrée au sein d'UM Germanium and Special Metals qui a changé son nom en UM Electro-Optic Materials au début de janvier 1997.
- En septembre, prise d'une participation de 33% dans la société sud-africaine Union Mineral Concentrators, spécialisée dans le traitement de matières premières et de résidus à faible teneur en métaux.
- En octobre, reprise du contrôle complet de la Koninklijke Maastrichtse Zinkwit-maatschappij après la conclusion d'un accord avec les actionnaires minoritaires.
- En décembre, cession de sa participation de 10% dans la Thai Copper Industries Public Co Limited à des actionnaires déjà présents dans le capital.
- En décembre, Sogem, la société de commerce international du groupe UM, conclut un contrat de coopération avec le groupe Centaur Mining and Exploration Ltd en vue de développer un projet dans les domaines du nickel et du cobalt en Australie occidentale.

## COMMENTAIRES SUR LES RESULTATS

**L**e Groupe Union Minière a clôturé l'exercice 1996 sur un résultat net bénéficiaire, pour la première fois depuis 1990. Ce résultat a été atteint malgré la baisse globale des prix des métaux, le recul significatif des volumes dans le secteur de la transformation, et la détérioration des résultats des filiales liées à l'industrie du diamant. Ces éléments négatifs ont été compensés par l'appréciation du dollar US, des conditions commerciales plus favorables, l'amélioration du résultat financier net et les premiers effets, principalement dans le raffinage du zinc, du Plan Industriel qui a atteint les objectifs fixés pour 1996 et se poursuit selon le programme prévu. Globalement, l'année 1997 devrait être meilleure que 1996, ce qui confortera les attentes concernant l'amélioration significative des performances du Groupe dès l'achèvement du Plan Industriel.

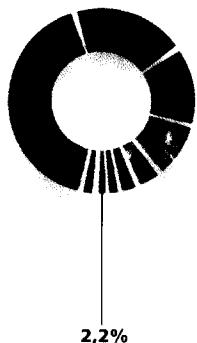
## CHIFFRES CLES

(BEF millions)	1996	1995
Chiffre d'affaires	131 027	127 351
Résultat net	330	-662
Résultat par action (BEF)	16	-39
Capitaux propres	39 445	38 697
Capitalisation boursière	53 201	48 623
Participation (directe)	46,51%	46,51%
Dividende par action (BEF)	-	-
Effectif	10 267	10 623



*Recticel produit des mousse techniques qui  
trouvent de nombreuses applications dans  
l'industrie automobile, notamment les sièges,  
les tableaux de bord et l'encapsulation  
des vitrages.*

RECTICEL



## ACTIVITES

**R**ecticel est une société industrielle belge implantée dans de nombreux pays d'Europe et aux USA. Spécialisée dans le confort, ses activités couvrent la production, la transformation et la commercialisation de mousse polyuréthannes. Les mousse de Recticel sont utilisées dans les secteurs de l'ameublement, de la literie (matelas et sommiers), de l'automobile (sièges, tableaux de bord et encapsulation de vitrages), de l'industrie et de l'isolation. En outre, Recticel produit et commercialise sous ses propres marques (Beka, Bultex, Schlaraffia, etc.) un éventail de matelas et de sommiers haut de gamme. Le groupe produit également des mousse techniques qui trouvent de nombreuses applications dans l'industrie automobile, l'isolation, la filtration et l'insonorisation. Il emploie plus de 7.800 personnes réparties sur environ 60 sites de production et de transformation. Depuis 1992, le groupe n'a cessé de renforcer sa présence en Europe centrale.

## FAITS MARQUANTS

**E**n février, création, en Tchéquie, avec le leader local Gumotex, d'un joint-venture dans le secteur des mousse pour l'automobile.

- En mars, poursuite d'un plan de restructuration ayant conduit à la fermeture de 10% des unités de production en Europe de l'Ouest (France, Pays-Bas et Allemagne).
- En mai, reprise de la société suisse Superba, producteur de matelas de haut de gamme.
- En juin, conclusion d'une alliance stratégique avec la société américaine Foamex en vue de fabriquer et distribuer des mousse techniques destinées à l'industrie automobile.
- En novembre, cession de sa participation de 32,5% dans la Société Chimique de Prayon-Rupel.
- En décembre, reprise par Eurofoam, filiale commune (50/50) de Recticel et de Greiner, du solde des 22% des actions dans Polopren à l'Etat polonais.
- En février, signature d'un accord avec le groupe autrichien Greiner visant l'intégration dans Eurofoam de leurs unités de production et de transformation opérant dans les secteurs du confort et des applications techniques, et situées en Allemagne et en Autriche.

## COMMENTAIRES SUR LES RESULTATS

L'année 1996 a été marquée par une augmentation de près de 3% du chiffre d'affaires, une réduction de l'endettement de BEF 1 milliard (cession de Prayon-Rupel) et par un redressement des résultats au second semestre. Cette amélioration a pu être atteinte grâce à la stabilisation des prix des matières premières, à une meilleure maîtrise des technologies et des processus de production dans le secteur automobile et aux effets positifs du plan de restructuration annoncé en 1995. La perte de l'exercice (quote-part du Groupe) s'élève ainsi à BEF 38 millions, comparée à une perte de BEF 682 millions en 1995. En 1997, Recticel poursuivra le redressement opérationnel, déjà significatif, enregistré au cours des six derniers mois de l'exercice précédent.

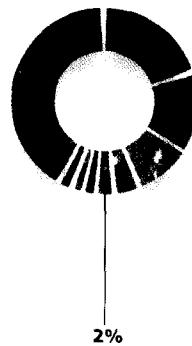
## CHIFFRES CLES

	1996	1995
Chiffre d'affaires	35 061	32 317
Résultat net	-12	-650
Résultat par action (BEF)	-0,44	-24
Capitaux propres totaux	8 331	8 466
Capitalisation boursière	8 613	10 707
Participation (directe)	69,95%	69,95%
Dividende par action (BEF)	-	-
Effectif	7 850	7 591



*La société française Sagem produit et  
commercialise sous sa propre marque une gamme  
complète de GSM.*





## ACTIVITES

**C**omposé principalement de deux sociétés - Sagem SA, et SAT - le Groupe Sagem occupe la première place en Europe dans plusieurs activités faisant appel à la plus haute technologie: les systèmes inertiels, les fax, les terminaux telecom, les terminaux pour télévision à péage (décodeurs numériques et analogiques) et l'électronique automobile. Sagem produit et commercialise également sous sa marque une gamme complète de GSM, ainsi qu'une ligne de téléviseurs. Sa filiale SAT est le deuxième constructeur européen en communication de données, en visiocommunication et occupe une position de leader pour tous les réseaux de télécommunications.

## FAITS MARQUANTS

- E**n février, le FBI (USA) choisit Sagem SA associée à Lockheed-Martin Corp. pour la fourniture du système fédéral pour la reconnaissance automatique des empreintes digitales.
- En juin, absorption de la filiale américaine Divicom par C-Cube.
  - En juin, signature d'un contrat pour la modernisation, par Sagem, de l'électronique de vol de plus de quarante Mirage III vendus à l'armée pakistanaise. Le marché représente plus de BEF 3 milliards.
  - En septembre, signature d'un contrat de fourniture de téléphones mobiles pour équiper le réseau de la région de New York de l'opérateur américain Omnipoint.
  - En décembre, annonce des négociations pour l'acquisition de CNP/Tharaud/Union Limousine, spécialisée dans la porcelaine de Limoges.
  - En décembre, livraison à TPS (télévision par satellite) des premiers décodeurs de télévision numérique par satellite.

## COMMENTAIRES SUR LES RESULTATS

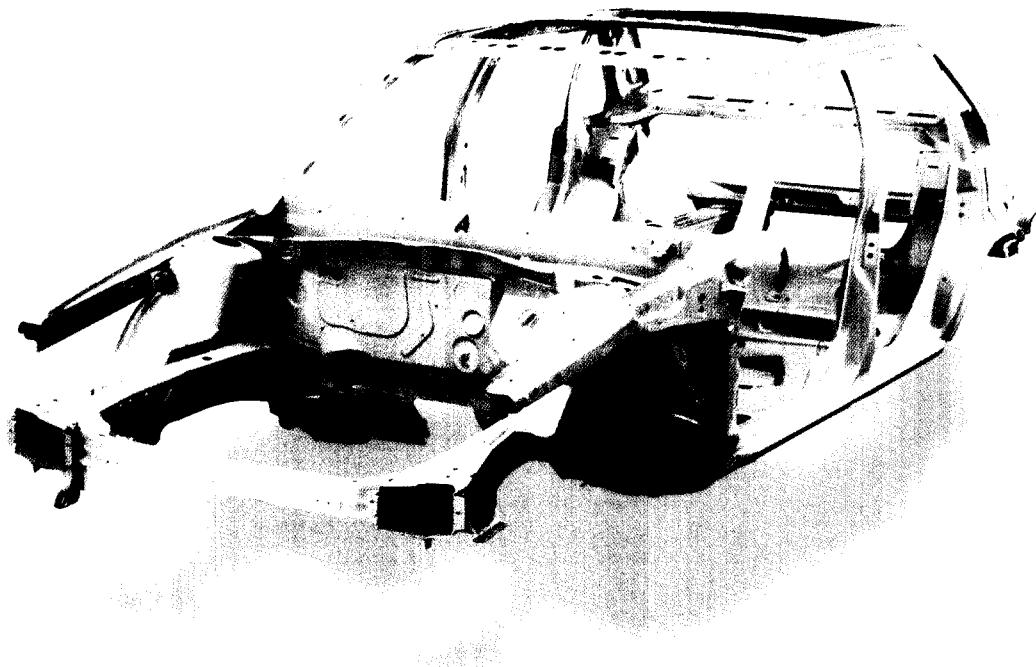
**P**our 1996, le résultat net consolidé global de Sagem atteint FRF 698,1 millions et la part du Groupe FRF 638,3 millions contre FRF 548,9 millions en 1995, en hausse de 16,27%. Plusieurs éléments conformes à la stratégie du Groupe Sagem ont contribué à la formation de ces résultats:

- une plus-value de cession d'une filiale «high-tech» créée par Sagem dans le cadre de besoins non récurrents,
- des efforts de recherche et développement renforcés et recentrés sur les créneaux les plus porteurs,
- un ajustement des moyens nécessité par l'adaptation aux marchés sans cesse renouvelés.

Au total, les résultats 1996 du Groupe Sagem sont en augmentation sensible malgré la concurrence internationale qui règne sur ses marchés.

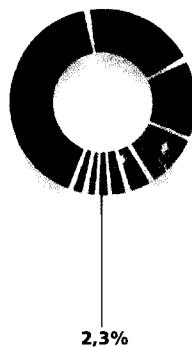
## CHIFFRES CLES

(FRF millions)	1996	1995
Chiffre d'affaires (Sagem)	15 409	15 076
Résultat net (Sagem)	698	641
Résultat par action (FRF) (Sagem)	176	151
Capitaux propres totaux (Sagem)	4 798	4 328
Capitalisation boursière (Sagem)	10 851	8 510
Participation (directe) (Coficem)	20%	20%
Effectif (Coficem)	14 350	14 684



*Avec une production de 11,8 millions de tonnes d'acier, Arbed figure parmi les premières sociétés sidérurgiques au monde, et occupe une position de pointe dans les produits plats et les produits longs.*





## ACTIVITES

**L**e groupe Arbed se compose de huit secteurs industriels complémentaires actifs sur un plan international. Avec une production de 11,8 millions de tonnes d'acier, il figure parmi les premières sociétés sidérurgiques au monde. Il occupe une position de pointe dans les produits plats et dans les produits longs. Il est par ailleurs un acteur important sur le marché européen des produits plats en acier inoxydable et se place parmi les grands producteurs de «steelcord». Son réseau de vente, de négoce et de trading dispose d'une soixantaine de points d'appui dans le monde. Le groupe est également présent dans la production de feuilles de cuivre extrêmement minces ainsi que dans l'ingénierie et la construction mécanique.

## FAITS MARQUANTS

**E**n février, accord entre Sidmar et Hoogovens pour la construction en joint venture de «Galtec», une ligne de galvanisation au trempé à Gand.

- En mars, acquisition par le secteur produits plats du centre de service Flachform Stahl en Allemagne. Cette acquisition est suivie par la reprise d'autres centres de service, à savoir FMS en Italie, en septembre, ainsi que Howard E. Perry et Hughes & Spencer en Grande-Bretagne, en novembre.

- En avril, adoption du plan d'entreprise «nouvelle filière électrique» pour les sites luxembourgeois du secteur produits longs.

- En mai, inauguration de Sidstahl, la société de vente du secteur produits plats.

- En septembre, mise en marche de la nouvelle coulée continue de Belval au Luxembourg.

- En janvier 1997, renforcement du négoce du secteur produits longs en France par la création de la société Champion Profil.

## COMMENTAIRES SUR LES RESULTATS

**L**e chiffre d'affaires consolidé du groupe Arbed est en retrait de 9,7% par rapport à 1995 (de 4,6% à périmètre comparable) pour atteindre LUF 232,2 milliards. Il s'est réalisé dans un contexte de pression sur les prix concrétisée par un recul, sur l'ensemble de l'année, de 13% pour les poutrelles, de respectivement 7 et 14% pour les coils à froid et à chaud, et de 21% pour l'acier plat inoxydable. Le résultat brut d'exploitation consolidé s'élève à LUF 19,5 milliards, en recul de LUF 11,2 milliards.

Après prise en compte de charges financières nettes, substantiellement réduites à LUF 6,7 milliards, d'un résultat exceptionnel négatif de LUF 0,7 milliard, et d'impôts de LUF 840 millions la perte nette de l'exercice s'élève à LUF 928 millions dont une part du groupe négative de LUF 1 207 millions.

## CHIFFRES CLES

	1996	1995
Chiffre d'affaires	232 226	257 105
Résultat net	-928	6 615
Résultat par action (LUF)	-136	414
Capitaux propres	98 625	100 797
Capitalisation boursière	33 089	30 299
Participation (directe)	5,50%	15,44%
Dividende par action (LUF)	*	70
Effectif	25 149	30 001

\* Non disponible au moment de l'impression.

# Comptes consolidés

## COMMENTAIRES DES RESULTATS ET BILAN CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 1996

### RESULTATS

Le **résultat net** du Groupe passe de BEF 9.205 millions à BEF 11.220 millions et progresse ainsi de 22% ou de BEF 2.015 millions. Globalement, cette importante amélioration est due autant aux sociétés intégrées globalement (résultat de BEF -35 millions en 1996, contre BEF -1.298 millions en 1995, soit BEF 1.263 millions de mieux) qu'aux sociétés mises en équivalence (quote-part de BEF 11.983 millions en 1996 contre BEF 10.780 millions, soit BEF 1.203 millions de plus). Le résultat net global de 1996 est ainsi plus élevé de BEF 2.466 millions que celui de l'exercice précédent; BEF 451 millions de cette amélioration reviennent aux tiers minoritaires et BEF 2.015 millions aux actionnaires de la Générale.

En ce qui concerne plus particulièrement les sociétés intégrées globalement, le **chiffre d'affaires** a très légèrement baissé (BEF 1.401 millions ou moins de 1%). Comme le montre le tableau ci-dessous, il s'agit d'une compensation : Union Minière a diminué de BEF 4.083 millions et Recticel a augmenté de BEF 2.741 millions. Le secteur des non-ferreux a subi, d'une part, une réduction tant des quantités vendues que des prix sur le marché du bâtiment et, d'autre part, une baisse des prix du cuivre. Recticel a accru ses ventes globales de 8,5%; c'est surtout le secteur automobile qui a progressé alors que le secteur isolation a reculé.

Le **résultat d'exploitation** s'est fortement contracté, passant de BEF 823 millions à BEF 204 millions. Si Recticel a amélioré ses performances (BEF + 373 millions), l'Union Minière (BEF -468 millions) et la Générale et ses filiales financières (BEF -524 millions) sont à l'origine du recul global. Ces dernières ont notamment pris en charge des amortissements sur goodwill supérieurs de BEF 304 millions à ceux de 1995.

L'amélioration du **résultat financier** (BEF + 273 millions pour devenir positif de BEF 216 millions) se poursuit depuis cinq exercices. En 1996, le solde des charges et produits financiers est toujours négatif pour Union Minière (BEF -286 millions) et pour Recticel (BEF -600 millions); la Générale et ses filiales financières (BEF +1.100 millions qui comprennent une plus-value sur la cession du solde des actions Suez de BEF 250 millions) contribuent positivement au résultat financier. Cet ensemble d'entités a connu au cours des trois premiers

trimestres une situation de trésorerie favorable, mais depuis l'acquisition de 24,6% complémentaires en Tractebel, le 29 septembre 1996, cette situation s'est inversée (cfr. commentaires sur les comptes sociaux).

Le **résultat courant** des sociétés intégrées globalement ressort à BEF 420 millions et est en recul de 346 millions. L'Union Minière (BEF 1.569 millions) améliore légèrement son niveau de l'exercice précédent; le progrès de Recticel (perte de BEF 65 millions, soit BEF 268 millions de mieux qu'en 1995) s'explique notamment par la stabilisation du prix des matières premières et par de meilleures conditions d'exploitation qu'en 1995. Les "autres" sociétés - c'est-à-dire essentiellement la Générale et ses filiales financières - dégagent habituellement un résultat courant négatif car le mécanisme de la consolidation y réunit les frais de fonctionnement, les résultats financiers et l'amortissement du goodwill calculé sur toutes leurs participations.

Les **charges** et les **produits exceptionnels** dont les totaux sont trois ou quatre fois moins importants qu'en 1995, s'équilibrivent presque au cours de l'exercice sous revue (solde négatif de BEF 97 millions contre BEF 1.828 millions en 1995). L'actualisation du plan industriel rendu public par l'Union Minière en octobre 1995 ainsi que l'harmonisation des conditions de pensions hommes/femmes (arrêt Barber) ont entraîné une charge nette de l'ordre de BEF 0,8 milliard. Le plan de restructuration de Diamant Boart intervient pour BEF 0,3 milliard. La Société Générale et ses filiales financières ont réalisé une plus-value de BEF 0,4 milliard sur la cession d'actions de la société américaine Tracor et une moins-value sur celle des actions Elf Aquitaine (BEF 0,2 milliard). Lors de l'augmentation de capital de Fortis AG réservée à la Compagnie Suisse de Réassurances, la Générale a enregistré une dilution positive de BEF 0,4 milliard.

Il ressort ainsi une amélioration de BEF 1.385 millions du bénéfice avant impôts des sociétés intégrées globalement qui devient positif de BEF 323 millions. Ces progrès de Union Minière (BEF 1.343 millions) et de Recticel (BEF 587 millions) ont été partiellement neutralisés par le recul de la Générale et ses filiales financières.

Le **résultat net** après impôt des sociétés intégrées globalement, part des minoritaires incluse, reste ainsi négatif de BEF 35 millions contre BEF 1.298 millions en 1995. Union Minière a généré une contribution positive de BEF 293

Sociétés	Chiffre d'affaires	Résultat courant	Résultat des sociétés mises en équivalence
	1996	1995	1996
			1995
Union Minière	123 265	1 569	169
Recticel	35 061	-65	-
Autres	872	-1 084	1
Tractebel			4 856
Générale de Banque			4 347
Fortis AG			2 335
Coficem			275
Total	159 198	420	11 983
	160 598	766	10 780

millions en progrès de BEF 1.262 millions, alors que celle de Recticel reste négative à hauteur de BEF 12 millions malgré une amélioration sensible de BEF 577 millions. Le solde, BEF - 315 millions, est attribuable à la Générale et à ses filiales financières.

Les **sociétés mises en équivalence**, dont la ventilation de la contribution au résultat du Groupe figure dans le tableau ci-contre, progressent de BEF 1.203 millions. L'accroissement de Tractebel (+ 18%) et de Coficem/Sagem (+ 30%) trouve son origine dans des performances améliorées de ces groupes mais aussi dans un pourcentage de détention accru. Alors qu'en 1996, le pourcentage de 20% dans Coficem s'est maintenu en permanence, les trois acquisitions successives d'actions Coficem au cours de 1994-95 se sont traduites en une quote-part pondérée de 17,5% dans le résultat de 1995. Dans Tractebel le pourcentage d'intérêt était en 1995 et jusqu'à fin septembre 1996 de 34,4%; il est ensuite monté à 59,2% dont on a tenu compte prorata temporis pour l'exercice 1996. Le pourcentage pondéré de 1996 s'élève ainsi à 38,7%.

## BILAN

Le total du bilan s'accroît de BEF 46 milliards; ceci reflète pour l'essentiel l'acquisition complémentaire de 24,6% de Tractebel. Diverses rubriques ont été influencées par cette opération majeure et le lecteur trouvera la mention répétée de celle-ci à plusieurs endroits.

## ACTIF

Les **écart de consolidation** atteignent au 31 décembre 1996 BEF 35 milliards, en croissance de BEF 20,5 milliards, correspondant (voir détails § 7 de l'annexe) à des acquisitions pour BEF 21,8 milliards, dont la plus grande part sur le complément acquis d'actions Tractebel, compensées par des amortissements pour BEF 1,5 milliard.

La mise en oeuvre du plan industriel décidé en 1995 par Union Minière se traduit en 1996 par des investissements importants en **immobilisations corporelles** qui expliquent l'accroissement de BEF 2 milliards de cette rubrique. Les détails des mutations par nature figurent au § 5.2. de l'annexe.

Les mouvements enregistrés sur les **titres mis en équivalence**, au total une augmentation de BEF 39,4 milliards, sont détaillés au § 5.3. de l'annexe; ils concernent l'augmentation de capital de la Générale de Banque (BEF 4,5 milliards) et de Fortis AG (BEF 0,5 milliard) dans le cadre du "stock dividend", l'acquisition de titres Tractebel (BEF 27,8 milliards) et Fortis AG (BEF 1 milliard) ainsi que le surplus du bénéfice généré durant l'exercice par ces sociétés par rapport aux dividendes payés aux sociétés détentrices (BEF 6 milliards).

Les **titres non consolidés** se contractent de BEF 15,0 milliards pour tomber à BEF 34,7 milliards. C'est le résultat, d'une part, de la vente par la Générale de sa participation dans Elf Aquitaine, par ses filiales financières d'une partie de leurs

titres dans la société américaine Tracor, par Recticel de sa participation en Prayon Rupel, par Union Minière de sa participation en Thaï Copper, et, d'autre part, du transfert en placements de trésorerie de 880.000 actions Arbed par la Générale. Plus de détails sont donnés dans les commentaires sur les comptes sociaux sur les opérations effectuées par cette dernière. La bonne tenue des Bourses se traduit dans une valeur estimative boursière des titres non consolidés supérieure de BEF 2,3 milliards à leur valeur comptable (cfr. § 5.3B. de l'annexe).

Parmi les **créances** en immobilisations financières (§ 5.3C. de l'annexe) signalons la cession à l'extérieur du Groupe des BEF 700 millions d'obligations Arbed libellées en ECU détenues par la Générale.

Une baisse sensible des autres **créances à un an au plus** (BEF 5,7 milliards) est due au non renouvellement d'opérations financières conclues à la fin de 1995 avec des filiales de Suez. Par contre, les **placements de trésorerie** se sont accrus de BEF 4,6 milliards, représentant une partie du produit de la vente des titres Elf Aquitaine, placée en dépôts à terme, qui servira à rembourser en mars 1997 la dette financière à court terme contractée lors de l'acquisition de 24,6% de Tractebel.

## PASSIF

### Fonds propres

L'affectation des résultats fait ressortir une dotation aux réserves de BEF 3.030 millions. Le transfert des immobilisations financières aux placements de trésorerie d'une partie de la participation en Arbed, participation à laquelle était attaché un écart global de consolidation négatif de BEF 3.954 millions, a entraîné une réduction proportionnelle de celui-ci (voir également § 7 de l'annexe). Les détails de la variation des fonds propres sont repris au § 6 de l'annexe.

La réduction, d'une clôture à l'autre, du solde des **provisions** de BEF 559 millions résulte essentiellement des utilisations (BEF 3.021 millions) et des reprises (BEF 1.376 millions) compensées partiellement par des dotations (BEF 3.835 millions). La ventilation par nature et par mutation se trouve au § 8 de l'annexe.

L'acquisition par la Générale de la participation complémentaire dans Tractebel a nécessité un recours important aux crédits bancaires à plus d'un an. L'Union Minière n'intervient que pour BEF 4,3 milliards dans l'augmentation de BEF 41,1 milliards des **dettes** financières. Le § 9 de l'annexe indique que cet endettement est libellé en francs belges et les tranches additionnelles échoiront pour la plupart dans trois/quatre ans ainsi que dans six à dix ans (voir aussi les commentaires sur les comptes sociaux).

Parmi les **dettes à un an au plus**, l'augmentation des recours aux établissements financiers est le fait de la Générale et est en relation avec l'acquisition précitée en Tractebel. Les placements de trésorerie (voir ci-avant) ont servi à rembourser ces dettes en mars 1997.

BILAN CONSOLIDÉ APRÈS REPARTITION AU 31 DECEMBRE

**ACTIF**

(en millions de BEF)

	1996	1995
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>	<b>234 434</b>	<b>188 089</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 636</b>	<b>1 548</b>
Concessions, brevets, licences	296	309
Fonds de commerce	711	771
Logiciels	580	337
Autres immobilisations incorporelles	2	3
Acomptes versés	47	128
<b>Ecart de consolidation</b>	<b>35 054</b>	<b>14 588</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>29 975</b>	<b>28 007</b>
Terrains et constructions	9 795	9 437
Installations, machines et outillage	15 029	13 464
Mobilier et matériel roulant	1 568	1 457
Location-financement et droits similaires	509	572
Autres immobilisations corporelles	452	273
Immobilisations en cours et acomptes versés	2 622	2 804
<b>Immobilisations financières</b>	<b>167 769</b>	<b>143 946</b>
Participations mises en équivalence	137 573	98 132
Participations non consolidées	26 401	42 049
Créances	3 795	3 765
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>90 437</b>	<b>92 134</b>
<b>Créances à plus d'un an</b>	<b>911</b>	<b>801</b>
Créances commerciales	117	122
Autres créances	794	679
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>	<b>30 244</b>	<b>30 605</b>
Stocks	29 519	29 939
Commandes en cours d'exécution	725	666
<b>Créances à un an au plus</b>	<b>27 046</b>	<b>34 203</b>
Créances commerciales	22 520	23 988
Autres créances	4 526	10 215
<b>Placements de trésorerie</b>	<b>25 935</b>	<b>21 325</b>
Autres placements	25 875	21 325
Actions propres	60	0
<b>Valeurs disponibles</b>	<b>4 286</b>	<b>2 800</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>2 015</b>	<b>2 400</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>324 871</b>	<b>280 223</b>

BILAN CONSOLIDE APRES REPARTITION AU 31 DECEMBRE

PASSIF

(en millions de BEF)

	1996	1995
	196 887	196 402
<b>CAPITAUX PROPRES TOTAUX</b>		
<b>Capitaux propres du Groupe</b>		
Capital	166 335	166 470
Primes d'émission	58 928	58 928
Réserves	42 167	42 167
Ecarts de consolidation	65 742	63 872
Ecarts de conversion	2 028	3 954
	-2 530	-2 451
Intérêts des tiers	30 552	29 932
<b>PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES</b>	<b>16 004</b>	<b>16 562</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>		
Pensions et obligations similaires	15 413	15 969
Charges fiscales	6 162	5 951
Grosses réparations et gros entretiens	32	31
Autres risques et charges	616	481
	8 603	9 506
<b>Impôts différés</b>	<b>591</b>	<b>593</b>
<b>DETTES</b>	<b>111 980</b>	<b>67 259</b>
<b>Dettes à plus d'un an</b>		
Dettes financières	56 219	15 357
Dettes commerciales	55 189	14 095
Autres dettes	48	90
	982	1 172
<b>Dettes à un an au plus</b>	<b>52 081</b>	<b>49 475</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	6 564	4 930
Dettes financières	13 743	8 504
Dettes commerciales	14 041	14 182
Acomptes reçus sur commandes	1 025	1 160
Dettes fiscales, salariales et sociales	6 314	6 000
Autres dettes	10 394	14 699
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>3 680</b>	<b>2 427</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>324 871</b>	<b>280 223</b>

**COMPTE DE RESULTATS CONSOLIDÉS**

(en millions de BEF)

	<b>1996</b>	<b>1995</b>
<b>Ventes et prestations</b>		
Chiffre d'affaires	162 868	164 656
Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution; augmentation (réduction)	159 198	160 598
Production immobilisée	1 537	1 744
Autres produits d'exploitation	568	506
	1 565	1 808
<b>Coût des ventes et prestations</b>	<b>162 664</b>	<b>163 833</b>
Approvisionnements et marchandises	107 572	110 533
Achats	104 706	110 341
Variation des stocks; (augmentation) réduction	2 866	192
Services et biens divers	17 524	16 788
Rémunérations, charges sociales et pensions	29 575	28 521
Amortissements et réductions de valeur sur:		
- immobilisations incorporelles	231	156
- immobilisations corporelles	4 669	4 686
- écarts de consolidation	1 413	1 063
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours et sur créances commerciales; dotations (reprises)	51	360
Provisions pour risques et charges; dotations (utilisations, reprises)	-303	67
Autres charges d'exploitation	1 932	1 659
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>204</b>	<b>823</b>
<b>Produits financiers</b>	<b>5 468</b>	<b>5 803</b>
Produits des immobilisations financières	1 518	1 239
Produits des actifs circulants	1 978	2 231
Autres produits financiers	1 972	2 333
<b>Charges financières</b>	<b>5 252</b>	<b>5 860</b>
Charges des dettes	2 229	2 356
Réductions de valeur sur actifs circulants	655	755
Autres charges financières	2 368	2 749
<b>Résultat financier</b>	<b>216</b>	<b>-57</b>
<b>Bénéfice courant</b>	<b>420</b>	<b>766</b>

## COMpte DE RESULTATS CONSOLIDÉS

(en millions de BEF)

	1996	1995
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>1 996</b>	<b>6 285</b>
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	0	45
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	119	57
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	508	629
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	699	5 287
Autres produits exceptionnels	670	267
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>2 093</b>	<b>8 113</b>
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur immobilisations incorporelles et corporelles	197	1 297
Réductions de valeur sur immobilisations financières	79	217
Provisions pour risques et charges exceptionnels	179	5 147
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	308	70
Autres charges exceptionnelles	1 330	1 382
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-97</b>	<b>-1 828</b>
<b>Bénéfice de l'exercice avant impôts</b>	<b>323</b>	<b>-1 062</b>
<b>Impôts sur le résultat</b>	<b>-358</b>	<b>-236</b>
<b>Bénéfice de l'exercice des entreprises intégrées</b>	<b>-35</b>	<b>-1 298</b>
<b>Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence</b>	<b>11 983</b>	<b>10 780</b>
Résultats en bénéfice	12 039	10 802
Résultats en perte	-56	-22
<b>Bénéfice consolidé</b>	<b>11 948</b>	<b>9 482</b>
<b>Part des tiers dans le résultat</b>	<b>728</b>	<b>277</b>
<b>Part du Groupe dans le résultat</b>	<b>11 220</b>	<b>9 205</b>

### AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS

(en millions de BEF)

	1996	1995
<b>Affectation de la part du Groupe</b>	<b>11 220</b>	<b>9 205</b>
Prélèvements sur les (dotations aux) réserves (Rémunération des actionnaires de la société)	-3 030	-1 015
	-8 190	-8 190
<b>Affectation de la part des tiers</b>	<b>728</b>	<b>277</b>
Prélèvements sur les (dotations aux) intérêts des tiers (Rémunération des actionnaires tiers)	-303	290
	-425	-567

**TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDE**

(en millions de BEF)

**Opérations d'exploitation**

	1996	1995	1994
Résultat net consolidé part du Groupe	11 220	9 205	11 011
Résultat net consolidé part des tiers	729	277	1 312
Résultat réservé des sociétés mises en équivalence	-6 124	-5 287	-4 634
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	5 037	6 038	5 900
Dotations aux amortissements sur écarts de consolidation	1 472	1 120	1 034
Extournes d'amortissements de subsides en capital	-83	-115	-150
Réductions (reprises de réductions) de valeur sur immobilisations financières	-39	161	2 945
Autres charges (produits) exceptionnels sans incidence sur la trésorerie	-332	128	-195
Dotations aux (reprises et utilisations de) provisions	-561	4 287	305
(Plus-) moins-values sur cessions d'actifs immobilisés	-401	-6 136	-6 933

**Marge brute d'autofinancement**

	10 918	10 678	10 595
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	5 696	-8 671	7 407
Impact des variations de périmètre et de change sur le besoin en fonds de roulement	-213	61	-636

**Augmentation (diminution) de la trésorerie d'exploitation**

	16 401	2 068	17 366
--	--------	-------	--------

**Opérations d'investissement**

Acquisitions d'immobilisations corporelles	-6 568	-5 162	-4 053
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-350	-476	-293
Acquisitions de nouvelles sociétés	-235	-4 568	-348
Prises de participation complémentaires dans des sociétés du Groupe	-55 970	-983	-5 770
Achats d'actions non consolidées	-1 061	-845	-12 394
Nouveaux prêts accordés y compris achats d'obligations	-3 480	-882	-4 671
<i>Sous-total des acquisitions</i>	<b>-67 664</b>	<b>-12 916</b>	<b>-27 529</b>
Cessions d'immobilisations corporelles	262	1 675	1 099
Cessions d'immobilisations incorporelles	47	0	0
Cessions globales de sociétés du Groupe	43	4 834	4 422
Cessions partielles de sociétés du Groupe	0	1 036	8 109
Cessions d'actions non consolidées	11 373	447	5 760
Transfert de titres de participations en placements de trésorerie	3 574	0	3 476
Remboursements d'anciens prêts y compris cessions d'obligations	957	4 909	252
<i>Sous-total des cessions</i>	<b>16 256</b>	<b>12 901</b>	<b>23 118</b>
<i>Augmentation (diminution) de la trésorerie d'investissement</i>	<b>-51 408</b>	<b>-15</b>	<b>-4 411</b>

**Opérations de financement**

Sommes reçues des actionnaires à la suite d'une augmentation de capital	0	25	0
Sommes payées aux actionnaires à la suite d'un remboursement de capital	0	-5	-1
Subsides en capital	-25	35	66
Nouveaux emprunts	45 155	8 532	3 213
Remboursements d'emprunts	-2 773	-7 437	-9 796
Dividendes versés par la société mère à ses actionnaires	-8 162	-8 070	-7 098
Dividendes versés par les filiales aux minoritaires	-451	-977	-545

**Augmentation (diminution) de la trésorerie de financement**

	33 744	-7 897	-14 161
--	--------	--------	---------

**Variation des valeurs disponibles diminuées des dettes bancaires à court terme**

Situation nette de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	15 730	21 574	20 611
Modification de la règle de classement des dettes échéant dans l'année vis-à-vis des établissements de crédit	15 730	21 574	2 169
Situation nette de trésorerie à la clôture de l'exercice	14 467	15 730	22 780
Variation de la situation nette de trésorerie	-1 263	-5 844	-1 206

---

## COMMENTAIRES SUR LE TABLEAU DE FINANCEMENT 1996

La **situation nette de trésorerie** est positive de BEF 14,5 milliards à la fin de 1996; elle a diminué de BEF 1,3 milliard durant l'exercice. Ce mouvement résulte d'opérations d'investissement exceptionnellement importantes (BEF 51,4 milliards) qui n'ont pas été totalement compensées par les opérations de financement (BEF 33,7 milliards) et par l'augmentation de la trésorerie d'exploitation (BEF 16,4 milliards).

Alors que la marge brute d'autofinancement, en légère augmentation d'année en année, se situe depuis trois ans entre BEF 10 et 11 milliards, les variations du besoin en fonds de roulement d'exploitation des sociétés intégrées globalement sont plus amples et moins régulières. Ces dernières se répercutent évidemment sur la **variation de la trésorerie d'exploitation**.

Certaines composantes majeures de la **marge brute d'autofinancement** n'ont pas eu la même stabilité que celle-ci. Le résultat réservé des sociétés mises en équivalence est en constante progression; cette tendance se maintient d'ailleurs depuis 1992. Dans le tableau de financement on le soustrait du résultat net, base de départ pour la détermination de la marge brute d'autofinancement. Cela revient à remplacer la quote-part du Groupe dans le résultat de ces sociétés par les dividendes encaissés par les sociétés détentrices pour obtenir la variation de la trésorerie d'exploitation du Groupe. L'augmentation du résultat réservé des sociétés mises en équivalence s'explique tant par le renforcement répété des participations dans ces sociétés, que par l'accroissement de leurs bénéfices et de l'écart entre les résultats qu'elles génèrent et les dividendes qu'elles décrètent. Les amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles (BEF 5 milliards) sont essentiellement localisés chez Union Minière (BEF 3,3 milliards) et Recticel (BEF 1,3 milliard); le total est moins élevé qu'en 1995 (BEF 6 milliards) car il comportait alors une dotation exceptionnelle de BEF 1,2 milliard liée au plan industriel de l'Union Minière. L'amortissement du goodwill s'est accru (BEF 1,5 milliard en 1996 contre BEF 1,2 milliard en 1995) essentiellement en raison de l'acquisition faite en Tractebel par la Générale; Recticel et Union Minière ont pris en charge chacune BEF 0,2 milliard comme l'an passé et la Générale BEF 1 milliard au lieu de BEF 0,7 milliard. Les mouvements sur les provisions sont clairement le reflet dans les comptes du Groupe de l'exécution en 1996 des plans industriels de l'Union Minière et de Recticel décidés et provisionnés en 1995. Les utilisations et reprises afférentes à ces provisions en 1996 dépassent les dotations de provisions effectuées notamment par Sibeka/Diamant Boart.

La variation du **besoin en fonds de roulement d'exploitation** s'est radicalement inversée en 1996 par rapport à l'exercice précédent (BEF +5,7 contre -8,7 milliards). Notons entre autres que l'avance à court terme de BEF 3 milliards accordée à la fin de 1995 par le CCG à une filiale de Suez (cfr. rapport annuel 1995, p.49) a été remboursée; les stocks sont restés stables et les créances commerciales se sont contractées de BEF 2 milliards.

Le volet acquisitions des **opérations d'investissement** (BEF 67,7 milliards), exceptionnellement élevé en 1996, dépasse de loin les rentrées de trésorerie provenant des cessions (BEF 16,3 milliards); de ce fait, la trésorerie d'investissement a été déficitaire de BEF 51,4 milliards. L'Union Minière, conformément à ses plans industriels, a investi BEF 4,8 milliards en immobilisations corporelles, sans compter Sibeka (BEF 0,5 milliard); Recticel intervient dans cette rubrique pour BEF 1,2 milliard. Les prises de participation complémentaires dans des sociétés du Groupe concernent essentiellement Tractebel (BEF 49,6 milliards), Générale de Banque (BEF 4,5 milliards) et Fortis AG (BEF 1,5 milliard), à l'intervention de la Générale, ainsi que KMZM (BEF 0,2 milliard) via l'Union Minière. Parmi les cessions d'actions non consolidées, totalisant BEF 11,4 milliards, il convient de relever : Elf Aquitaine (BEF 9 milliards) et Tracor (BEF 0,4 milliard) vendues par la Générale et Prayon Rupel (BEF 1,1 milliard) cédée par Recticel. Le transfert de titres Arbed en placements de trésorerie est plus amplement traité dans les commentaires sur les comptes sociaux et sur les fonds propres consolidés, ainsi que dans les § 6 et 7 de l'annexe aux comptes consolidés.

Les nouveaux emprunts conclus (BEF 45,2 milliards) constituent la rubrique majeure des **opérations de financement**, qui se soldent par une augmentation de BEF 33,7 milliards. La Générale a eu recours à des emprunts bancaires syndiqués de BEF 38 milliards pour financer l'acquisition des 24,6% complémentaires en Tractebel. Union Minière a accru de BEF 4,4 milliards ses dettes envers les établissements financiers et l'émission par GIF Luxembourg d'un emprunt obligataire échangeable contre des actions Arbed y intervient pour BEF 2,2 milliards. Les remboursements d'emprunts (BEF 2,8 milliards) ont été principalement effectués par Union Minière (BEF 2,3 milliards) et par Recticel (BEF 0,4 milliard). En ce qui concerne les dividendes, il s'agit de ceux afférents à 1995 payés en 1996 par la Générale, d'une part, et par les filiales intégrées globalement aux tiers minoritaires, d'autre part.

---

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 1996

NB : Sauf indication contraire, tous les montants repris dans l'Annexe sont exprimés en millions de BEF.

### § 1 CRITERES D'APPLICATION DES METHODES DE CONSOLIDATION

L'intégration globale est retenue pour les filiales dans lesquelles la société consolidante exerce un contrôle de droit ou de fait.

L'intégration proportionnelle est appliquée aux filiales détenues et gérées conjointement par un nombre limité d'actionnaires.

La mise en équivalence est utilisée pour les entreprises associées, sur lesquelles une ou des sociétés comprises dans la consolidation exercent une influence notable.

Dans les cas significatifs où un de ces critères n'est pas appliqué, la justification en est donnée au § 2 ci-après.

### § 2 PERIMETRE

#### § 2.1 Liste des plus importantes filiales et sous-filiales intégrées globalement par la Générale

Dénomination, Siège et Pays

	Pourcentage d'intérêt en	
	1996	1995
Société Générale de Belgique, Bruxelles - B	100,00	100,00
Union Minière, Bruxelles - B	50,16	50,16
Union Minière France, Bagnolet - F	50,16	50,16
Union Minière SF, Bruxelles - B	50,08	50,16
Sogem, Bruxelles - B	50,00	49,98
Union Minière Mexico, Mexico City - MEX	26,80	26,80
Metalrame, Avellino - I	50,16	50,16
K.M.Z.M., Machelen - B	49,50	42,89
Asturienne Penamet, Pantin - F	50,16	50,16
Sibeka, Bruxelles - B	27,33	27,33
Syndiaco, Tortola - BVI	27,33	27,33
Syndianed, Vianen - NL	27,33	27,33
Diamant Boart ICC, Bruxelles - B	27,14	27,17
Diamant Boart SA, Bruxelles - B	27,33	27,17
Sibinter, Luxembourg - L	27,33	27,33
CEDEE, Bruxelles - B	100,00	100,00
Centre de Coordination "Générale", Bruxelles - B	100,00	100,00
CIG-Intersys Group, Bruxelles - B	68,47	68,49
Finoutremer, Bruxelles - B	55,16	55,16
Agriges, Bruxelles - B (*)	-	55,16
Agricom, Bruxelles - B	52,38	52,38
Chanic, Bruxelles - B	30,86	30,86
Recticel, Bruxelles - B	69,95	69,95
Recticel Comfortschaum (ex-Recticel Deutschland), Bexbach - D	69,95	69,95
Recticel, Kesteren - NL	69,95	69,95
Schlaraffia, Bochum - D	69,95	69,95
Recticel UK, Afreton - GB	69,95	69,95
Recticel Foam Corp., Laporte - USA	69,95	69,95
Recticel Holdnoord, Kesteren - NL	69,95	69,95

(\*) absorbée par Finoutremer au 1er mai 1996

**ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 1996**

**§ 2.1 Liste des plus importantes filiales et sous-filiales intégrées globalement par la Générale (suite)**

Dénomination, Siège et Pays

Pourcentage d'intérêt en

Dénomination, Siège et Pays	1996	1995
Centre de Coordination Recticel, Bruxelles - B	69,95	69,95
Recticel JCI Formschaum, Espelkamp - D	69,95	69,95
RUS Inc., Wilmington - USA	69,95	69,95
Genfina, Bruxelles - B	60,00	60,00
GIF, Luxembourg - L	100,00	100,00
GIF, Rotterdam - NL	100,00	100,00
GIF, Curaçao - NA	100,00	100,00
Sogenbel, Bruxelles - B	100,00	100,00
Tanks, Nassau - BAH	100,00	100,00
UFI, Liège - B	99,98	99,98

**§ 2.2. Liste des principales sociétés mises en équivalence par la Générale**

Tractebel, Bruxelles - B	59,20	34,38
CIB, Bruxelles - B	18,11	10,60
Rineau, Nantes - F	57,38	31,01
Groupe Fabricom, Bruxelles - B	59,20	33,85
CPTE, Linkebeek - B	15,60	10,60
Coditel, Bruxelles - B	47,04	27,31
American Tractebel, New-York - USA	36,21	21,07
Powerfin, Bruxelles - B	36,21	21,07
Distrigaz, Bruxelles - B	24,65	14,31
Electrabel, Bruxelles - B	17,38	11,81
Générale de Banque, Bruxelles - B	29,93	29,97
Banque Parisienne de Crédit, Paris - F	29,93	29,97
Banque Belgo-Zaïroise, Bruxelles - B	16,54	16,55
Générale de Banque Belge pour l'Etranger, Bruxelles - B	29,93	29,97
Banque Générale du Luxembourg, Luxembourg - L	13,38	13,13
Eurolease, Bruxelles - B	29,93	29,97
Compagnie de Gestion et de Banque Gonet, Genève - CH	29,93	29,97
Generale Bank & Co, Cologne - D	29,93	29,97
Generale Bank Nederland, Rotterdam - NL	29,93	28,26
Fimagest, Paris - F	24,39	-
Fortis AG, Bruxelles - B	19,29	19,31
AG 1824, Bruxelles - B	9,64	9,66
Amev / VSB 1990, Utrecht - NL	9,64	9,66
CGER-Banque, Bruxelles - B	4,81	4,82
CGER-Assurances, Bruxelles - B	4,81	4,82
SNCI - Bruxelles - B	4,73	4,69
Caifor, Barcelone - E	4,82	4,83
AG 1990, Utrecht - NL	19,29	19,31
Coficem - Paris - F	20,00	20,00
Sagem - Paris - F	8,15	8,14
Sat - Paris - F	6,14	5,70
Silec - Paris - F (*)	-	5,24

(\*) absorbée par SAT au 1er janvier 1996

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 1996

### § 2.3 Relevé des sociétés

Les deux listes ci-avant ne reprennent que les filiales et les sociétés associées détenues directement par la Générale ainsi que les entités les plus significatives de leur périmètre de consolidation lorsqu'elles établissent des comptes consolidés.

Le périmètre complet du Groupe de la Générale comprend en 1996 : 202 intégrations globales, 8 intégrations proportionnelles et 845 mises en équivalence. Pour l'exercice précédent ces nombres étaient respectivement de 191,7 et 801.

L'insertion, ici, de la liste complète des filiales intégrées et des sociétés mises en équivalence, dont une grande part a un poids relativement peu important, présenterait un faible intérêt pour le lecteur. Ce relevé de toutes les sociétés est déposé à la Banque Nationale de Belgique en même temps que les comptes sociaux et consolidés; il peut aussi être obtenu sur simple demande à la Direction de la Communication de la Générale.

Les rapports annuels des principales sociétés intégrées ou mises en équivalence par la Générale fournissent, en outre, une information complémentaire plus détaillée sur leur périmètre de consolidation.

### § 2.4 Sociétés non consolidées

Filiales non consolidées par la Générale, car non significatives:

- Société Générale de Belgique (Japan) Co. Ltd, Tokyo - J
- Société d'Investissement du Bassin Liégeois, Liège - B

en liquidation:

- De Coene, Courtrai - B
- Belgatel, Bruxelles - B.

Société associée qui n'est pas mise en équivalence par la Générale, car l'inclusion ne serait pas significative: Société Espace Léopold, Bruxelles - B.

Les listes exhaustives des filiales non consolidées, globalement ou proportionnellement, et des sociétés associées non mises en équivalence au niveau des filiales et sous-filiales contiennent 468 noms. Comme la plupart de ces sociétés s'y trouvent du fait de leur taille insignifiante, l'insertion de ces listes dans le présent rapport n'apporterait aucune information digne d'intérêt pour le lecteur. Ces relevés sont joints aux documents déposés à la Banque Nationale de Belgique; ils peuvent être obtenus directement à la Direction de la Communication de la Générale.

### § 2.5 Traitement en consolidation de TRACTEBEL

De 1991 à 1995, Tractebel, filiale de fait de la Générale, a été mise en équivalence, et non intégrée globalement, sur base de l'article 14 § 1er de l'arrêté royal du 6 mars 1990. Ce traitement a été commenté dans les rapports de la Société Générale afférents aux exercices 1991 à 1993.

L'acquisition, le 29 septembre 1996, d'une participation complémentaire de 24,6% en Tractebel en a fait une filiale de droit qui doit être intégrée globalement. Dans les comptes de 1996, pour des raisons purement techniques, son intégration n'a pas été effectuée et la mise en équivalence a été maintenue, car la Générale n'aurait pas pu obtenir des informations à la fois plus nombreuses, plus complexes et plus rigoureuses à cause, notamment, des connexions entre bilan et tableau de financement, dans des délais qui sont nettement plus courts que ceux accordés aux sociétés mises en équivalence. Tractebel sera intégrée à partir du 1er janvier 1997.

A titre d'information, le lecteur trouvera, ci-après, les comptes consolidés de **TRACTEBEL**.

Bilans consolidés après affectation		
	31.12.1996	31.12.1995
<b>ACTIF</b>		
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>510 865</b>	<b>467 345</b>
Immobilisations incorporelles	23 190	14 959
Immobilisations corporelles	295 996	257 695
Immobilisations financières	191 679	194 691
Participations mises en équivalence	133 167	134 275
Autres participations	56 754	56 012
Créances	1 758	4 404
<b>Actifs circulants</b>	<b>214 470</b>	<b>195 478</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>725 335</b>	<b>662 823</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Capitaux propres totaux</b>	<b>298 248</b>	<b>262 971</b>
Capitaux propres du Groupe	108 307	99 101
Intérêts des tiers	189 941	163 870
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>100 976</b>	<b>89 120</b>
<b>Dettes</b>	<b>326 111</b>	<b>310 732</b>
Dettes à plus d'un an	143 084	131 545
Dettes à un an au plus	169 144	163 691
Comptes de régularisation	13 883	15 496
<b>Total du passif</b>	<b>725 335</b>	<b>662 823</b>
 <b>Comptes de résultats consolidés</b>		
		(en millions de BEF)
	1996	1995
Ventes et prestations	350 631	326 663
Coût des ventes et prestations	337 086	315 783
Résultat d'exploitation	13 545	10 880
Résultat financier	31 067	27 985
Bénéfice (perte) courant(e)	45 327	40 157
Résultat exceptionnel	788	605
Bénéfice (perte) de l'exercice avant impôts	46 115	40 762
Impôts sur le résultat	-11 091	-9 265
Bénéfice (perte) consolidé(e)	35 024	31 497
Part des tiers dans le résultat	22 930	20 161
<b>Part du Groupe dans le résultat</b>	<b>12 094</b>	<b>11 336</b>

## § 2.6 Modifications de l'exercice

### A. Au niveau de la Générale:

Aucune entrée ni sortie n'a eu lieu au cours de 1996.

### B. Au niveau des filiales, les principales variations du périmètre sont:

#### • Générale de Banque :

- Fimages et ses filiales, acquises fin décembre 1995, ont été consolidées à partir de 1996;
- GMIC, vendue en 1995, n'est plus reprise;
- plusieurs acquisitions de la Belgolaise en Afrique ont été mises en équivalence.

#### • Recticel :

- sont entrés : Polopren (mise en équivalence en 1995) et les actifs de Superba rebaptisée Recticel;
- sont sorties : SPC et Prayon-Rupel.

#### • Tractebel :

- trois sociétés mises en équivalence en 1995 ont été intégrées : Tibsa et Litoral Gas (globalement), Nigen (proportionnellement);
- deux nouvelles sociétés ont été intégrées globalement : United Power Corp. et Tocopilla;
- le pourcentage de participation dans Watco est passé de 60 à 85%.

#### • Union Minière :

- les nouvelles participations dans Huron Valley Europe, UMC et BMC Battery ont été mises en équivalence;
- les sociétés Blue Lotus, Sogem Thailand, SPC, UMCS et VM Zinc, acquises ou créées durant l'année 1996, ont été intégrées globalement.

#### • Sibeka :

- entrée de la division diamants synthétiques de Winter.

## § 3 LISTE DES PRINCIPALES ENTREPRISES NON CONSOLIDÉES DANS LESQUELLES LE GROUPE DETIENT PLUS DE 10%

Au niveau de la Générale, les sociétés concernées sont : Société Espace Léopold, Belfin et Arbed.

Au niveau des filiales, les principales participations sont :

- chez Union Minière : Mexicana de Cananea, Contimine, Laser Power Corporation.

Le lecteur pourra trouver les informations requises sur ces entreprises dans le point V de l'Annexe aux comptes sociaux de chacune des sociétés détentrices.

## § 4 RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES

### Retraitements et éliminations

L'application de règles comptables et méthodes d'évaluation homogènes à l'intérieur du Groupe permet de présenter sur une même base économique les comptes des sociétés consolidées et conduit à retraiter les comptes sociaux conformément aux principes comptables exposés ci-dessous.

Après cumul des bilans et des comptes de résultats, éventuellement retraités, les soldes réciproques, ainsi que les pertes et profits d'opérations entre les sociétés du Groupe, sont éliminés.

### Gains ou pertes d'intérêts

Un gain ou une perte est constatée en résultat en cas de diminution du pourcentage de détention effectif dans une société consolidée lors d'une augmentation de capital.

Lorsque, dans les mêmes circonstances, le Groupe augmente son pourcentage, les différences de consolidation qui en découlent sont traitées comme des écarts de consolidation.

### Conversion des actifs et passifs libellés en devises

Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis aux taux de change officiels de fin d'exercice. Pour les sociétés belges, il s'agit des postes non libellés en francs belges; pour les sociétés étrangères, il s'agit des postes libellés dans une devise autre que celle utilisée pour leurs états financiers. Les pertes ou gains

résultant de ces conversions ainsi que les différences de change réalisées sur les opérations de l'exercice sont comptabilisés dans le compte de résultats.

### Conversion des états financiers des sociétés et succursales étrangères

Les bilans des sociétés et succursales étrangères sont convertis en francs belges aux taux de change officiels de fin d'exercice, et les comptes de résultats aux taux moyens de l'exercice. Les écarts résultant de cette méthode de conversion sont débités ou crédités aux fonds propres; la part du Groupe dans ces écarts figure dans le poste "Ecarts de conversion" des fonds propres consolidés.

### Date de clôture

Les comptes consolidés sont arrêtés au 31 décembre, date de clôture de la société mère et de la grande majorité des sociétés consolidées. Lorsque la date de clôture d'une société est comprise entre le 30 septembre et le 31 décembre, ses comptes annuels sont utilisés tels quels; si la date de clôture est antérieure au 30 septembre, une situation intercalaire au 31 décembre est établie pour les besoins de la consolidation.

### Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations figurent au coût historique diminué des amortissements cumulés, calculés sur la durée de vie économique estimée des actifs concernés selon la méthode linéaire ou dégressive.

## **ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 1996**

Les durées de vie utilisées sont les suivantes :

- Bâtiments: 20 à 50 ans (linéaire);
- Equipements et mobilier: 3 à 10 ans (linéaire ou dégressif);
- Installations complexes, machines et outillage spécifique: 5 à 20 ans (linéaire ou dégressif).

Les acquisitions sont comptabilisées au prix de revient. Les réparations et l'entretien sont débités au compte de résultats. Les actifs acquis en leasing figurent dans les immobilisations pour leur valeur d'origine et les loyers payés sont remplacés dans le compte de résultats par des amortissements et des frais financiers.

### **Ecart de première consolidation et écarts d'acquisition**

Lorsqu'une société est consolidée pour la première fois, il est constaté un écart entre le prix de revient des titres et la part dans les fonds propres de la société. Cet écart trouve le plus souvent sa justification dans l'existence de plus- et moins-values latentes sur les actifs et passifs de la société acquise, ou dans la rentabilité future escomptée de l'investissement.

Les principaux écarts liés à la réestimation des actifs et passifs sont, à partir du 1er janvier 1988, affectés en augmentation ou en diminution des postes du bilan concernés, et amortis, dépréciés ou repris au résultat selon les règles applicables auxdits éléments.

L'écart résiduel, de nature incorporelle, est inscrit au bilan consolidé sous la rubrique "Ecarts de consolidation" et est amorti linéairement sur une période n'excédant pas 20 ans.

### **Immobilisations financières**

Dans le bilan consolidé, les participations mises en équivalence sont évaluées selon la part dans les fonds propres déterminés d'après les règles de consolidation au lieu de la valeur comptable dans la société détentrice.

Les titres de participation non consolidés représentent des investissements durables qui permettent d'exercer une influence décisive ou notable dans la société émettrice, ou d'établir avec elle des relations d'affaires, mais qui ne rentrent pas dans les critères de consolidation. Ils sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition frais accessoires inclus et compte tenu des montants restant éventuellement à libérer. Une réduction de valeur spécifique est enregistrée lorsque l'évaluation effectuée chaque année fait apparaître une dépréciation durable.

### **Stocks**

Les stocks sont évalués au coût historique obtenu par application de la méthode premier entré, premier sorti (FIFO) ou, à défaut, de la méthode du coût moyen pondéré calculé sur une période n'excédant pas la durée moyenne de stockage. Certains produits non ferreux, dont les cours sont soumis à d'importantes variations cycliques, sont évalués selon la méthode dernier entré, premier sorti (LIFO) afin de mieux refléter la réalité économique de cette activité. Si la valeur de réalisation des stocks est inférieure au prix de revient, une réduction de valeur est enregistrée.

Le prix de revient des produits achetés comprend le coût d'acquisition net et les frais accessoires. Pour les produits finis et les stocks en cours de production, le prix de revient tient compte des frais directs et d'une quote-part de frais indirects de production.

### **Commandes en cours d'exécution**

Le prix de revient des contrats à long terme est déterminé de la même manière que les en-cours de production; il peut en outre inclure des frais financiers engagés directement pour leur financement.

Les contrats à long terme sont évalués selon la méthode du "bénéfice à l'avancement des travaux".

### **Créances et dettes**

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Si elles sont libellées en devises étrangères, elles sont enregistrées pour leur contre-valeur en francs belges au cours du jour d'acquisition.

En fin d'exercice, elles sont évaluées sur base du dernier cours de change de l'exercice. En ce qui concerne les créances, les règles de réduction de valeur sont semblables à celles arrêtées pour les titres.

### **Placements de trésorerie**

Sont portées sous cette rubrique les créances en compte à terme sur des établissements de crédit ainsi que les valeurs mobilières acquises selon les opportunités des marchés, ou en emploi temporaire de trésorerie excédentaire. Ils sont évalués à leur valeur d'acquisition ou à la valeur boursière pour les titres cotés et à la valeur estimative pour les non cotés, si ces dernières sont inférieures à la première.

### **Provisions pour pensions**

Les pensions de retraite dues au titre des divers régimes de retraite obligatoires auxquels cotisent les employeurs et les salariés sont, en général, prises en charge par des organismes extérieurs spécialisés. Les cotisations dues au titre de l'exercice sont comptabilisées dans le résultat de la période.

Les plans de retraite complémentaire, qui génèrent des obligations pour les sociétés concernées, font l'objet de provisions qui sont calculées par des méthodes actuarielles sur base de rémunérations projetées à la fin de la carrière.

### **Impôts sur les sociétés**

Dans les comptes consolidés, des impôts différés sont constatés sur l'ensemble des différences temporaires, résultant de charges et de produits inclus ou exclus du résultat comptable d'un exercice mais déductibles ou réintègrables dans la base imposable des exercices au cours desquels ces différences se reverseront.

La méthode dite "du report variable" est appliquée, c'est-à-dire que les impôts différés sont calculés sur base du dernier taux connu à la date d'arrêté.

A cette date et pour chacune des entités fiscales comprises dans le périmètre de consolidation, il est procédé à la compensation des actifs et passifs d'impôt sur toutes les différences temporaires. Une fois cette compensation individuelle effectuée, seul le solde net d'impôt différé passif est comptabilisé au bilan.

**ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 1996**

**§ 5 5.1 Etat des immobilisations incorporelles**

	Concessions, brevets, licences	Fonds de commerce	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Acomptes versés	Total
<b>A. Valeur d'acquisition</b>						
• A l'ouverture de l'exercice	429	1 125	527	10	128	2 219
• Mutations						
- Variations de périmètre	0	0	-5	0	0	-5
- Acquisitions	15	26	152	0	0	193
- Production immobilisée	0	0	158	0	0	158
- Cessions	0	0	-1	0	-47	-48
- Mises hors d'usage	0	-2	-7	0	-36	-45
- Transferts	-11	16	5	0	0	10
- Ecarts de conversion	2	49	8	0	2	61
- Sous-total des mutations	6	89	310	0	-81	324
• A la clôture de l'exercice	435	1 214	837	10	47	2 543
<b>B. Amortissements et réductions de valeur</b>						
• A l'ouverture de l'exercice	120	354	191	7		672
• Mutations						
- Variations de périmètre	0	0	-6	0		-6
- Dotations de l'exercice	28	129	73	1		231
- Cessions	0	0	-1	0		-1
- Mises hors d'usage	0	-2	-7	0		-9
- Transferts	-11	10	1	0		0
- Ecarts de conversion	2	12	6	0		20
- Sous-total des mutations	19	149	66	1		235
• A la clôture de l'exercice	139	503	257	8		907
<b>C. Valeur comptable nette</b>						
• A l'ouverture de l'exercice	309	771	337	3	128	1 548
• A la clôture de l'exercice	296	711	580	2	47	1 636

**ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 1996**

**5.2 Etat des immobilisations corporelles**

	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant	Location-financements et droits similaires	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et acomptes versés	Total
<b>A. Valeur d'acquisition</b>							
• A l'ouverture de l'exercice	19 911	50 624	5 256	820	2 254	2 804	81 669
• Mutations							
- Variations de périmètre	2	-74	5	6	7	0	-54
- Acquisitions	598	2 649	593	1	144	2 149	6 134
- Production immobilisée	21	160	1	0	0	229	411
- Apport	-97	-192	-3	0	0	0	-292
- Cessions	-148	-984	-256	-49	-10	-16	-1 463
- Mises hors d'usage	-65	-502	-65	0	-141	-5	-778
- Transferts	287	1 753	99	-12	304	-2 566	-135
- Ecarts de conversion	201	451	74	18	24	27	795
- Sous-total des mutations	799	3 261	448	-36	328	-182	4 618
• A la clôture de l'exercice	20 710	53 885	5 704	784	2 582	2 622	86 287
<b>B. Amortissements et réductions de valeur</b>							
• A l'ouverture de l'exercice	10 474	37 160	3 798	249	1 981		53 662
• Mutations							
- Variations de périmètre	0	-137	-5	0	0		-142
- Dotations de l'exercice	851	3 208	599	65	83		4 806
- Apport	-53	-128	-3	0	0		-184
- Cessions	-135	-944	-225	-34	-9		-1 347
- Annulations	-57	-502	-64	0	-141		-764
- Transferts	-253	-118	-23	-14	198		-210
- Ecarts de conversion	88	317	59	9	18		491
- Sous-total des mutations	441	1 696	338	26	149		2 650
• A la clôture de l'exercice	10 915	38 856	4 136	275	2 130		56 312
<b>C. Valeur comptable nette</b>							
• A l'ouverture de l'exercice	9 437	13 464	1 457	572	273	2 804	28 007
• A la clôture de l'exercice	9 795	15 029	1 568	509	452	2 622	29 975

**ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 1996**

**5.3 Etat des immobilisations financières**

**A. Participations mises en équivalence**

• Valeur à l'ouverture de l'exercice		98 132
• Mutations		
- Variations de périmètre		50
- Gains/pertes d'intérêt		-41
- Augmentation de capital		5 006
- Dividendes mis en distribution		-5 820
- Résultat généré durant l'exercice		11 983
- Acquisitions		28 843
- Autres mouvements		-1 161
- Ecarts de conversion		581
- Sous-total des mutations		39 441
• Valeur à la clôture de l'exercice		137 573

**B. Titres non consolidés**

	Valeur d'acquisition	Réductions de valeur
• A l'ouverture de l'exercice	53 800	11 751
• Mutations		
- Variations de périmètre	-206	0
- Acquisitions	1 106	0
- Cessions	-13 910	-839
- Dotations	0	55
- Reprises	0	-114
- Ecarts de conversion	87	49
- Transferts et autres mouvements	-6 193	-2 619
- Sous-total des mutations	-19 116	-3 468
• A la clôture de l'exercice	34 684	8 283

• A l'ouverture de l'exercice	
• A la clôture de l'exercice	

**C. Créesances**

	Valeur d'acquisition	Réductions de valeur
• A l'ouverture de l'exercice	5 247	1 482
• Mutations		
- Variations de périmètre	0	0
- Additions et acquisitions	855	0
- Dotations et reprises	0	19
- Remboursements et cessions	-897	0
- Ecarts de conversion	125	29
- Annulation	-15	0
- Transferts et autres mouvements	-469	-479
- Sous-total des mutations	-401	-431
• A la clôture de l'exercice	4 846	1 051
• A l'ouverture de l'exercice		Valeur comptable nette
• A la clôture de l'exercice		3 765
		3 795

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 1996

### § 6 VARIATIONS DES FONDS PROPRES

	Nombre d'actions	en millions de BEF					Total
		Capital	Primes d'émission	Réserves	Ecarts de consolidation	Ecarts de conversion	
• Au 31 décembre 1995	70 601 069	58 928	42 167	63 872	3 954	-2 451	166 470
• Mutations :							
- Autre mouvement (*)				-1 160			-1 160
- Variations de change						-79	-79
- Variations des écarts de consolidation (°)					-1 926		-1 926
- Résultat généré en 1996				11 220			11 220
- Dividendes 1996 décrétés				-8 190			-8 190
• Au 31 décembre 1996	70 601 069	58 928	42 167	65 742	2 028	-2 530	166 335

(\*) Au 31 décembre 1995, Fortis AG a comptabilisé un mouvement dans ses fonds propres de BEF 6.009 millions justifié par les conséquences de la mise en oeuvre de l'article 17 de la 3ème directive européenne concernant l'assurance-vie. Selon le prescrit de ce dernier, les réserves mathématiques doivent dorénavant être calculées sur base de tables de mortalité prospectives, des taux d'intérêts et des coûts, alors qu'auparavant les compagnies d'assurance utilisaient des tables de mortalité "rétropectives".

La Générale a, pour respecter le traitement appliqué par Fortis AG, c'est-à-dire l'imputation de cet impact sur les réserves, dès lors diminué le 1er janvier 1996 les réserves consolidées de sa quote-part dans le montant précité, qui s'élève à BEF 1.160 millions.

(°) Ainsi qu'il est expliqué dans les commentaires sur les comptes, 880.000 actions Arbed ont été transférées en placements de trésorerie. Les écarts de consolidation négatifs ont été diminués de BEF 1.926 millions relatifs aux écarts susdits attachés à ces actions. A l'actif, le même montant a été retranché de la valeur des titres non consolidés.

### § 7 ETAT DES ECARTS DE CONSOLIDATION

Valeur comptable nette						Ecarts positifs	Ecarts négatifs
• A l'ouverture de l'exercice						14 588	3 954
• Mutations							
- Variations de périmètre					240		0
- Dotations aux amortissements(*)					-1 473		0
- Pertes et gains d'intérêts					-70		0
- Acquisitions(*)					21 784		0
- Ecarts de conversion					94		0
- Transfert d'un poste à un autre					-13		-1 926
- Autres mouvements					-96		0
- Sous-total des mutations					20 466		-1 926
• A la clôture de l'exercice					35 054		2 028

(\*) L'acquisition d'une participation complémentaire de 24,6% dans Tractebel a entraîné la mise en évidence d'un goodwill de plus de BEF 21 milliards. Son amortissement s'étalera sur une période de 20 ans, durée déjà appliquée aux calculs des amortissements sur goodwill relatifs aux achats d'actions Tractebel de 1989. Les éléments d'appréciation qui ont alors étayé cette décision n'ont pas changé : la rentabilité de ce groupe a été en croissance constante depuis de nombreuses années et cette tendance devrait, sauf modification de l'environnement économique, se maintenir à long terme.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 1996

**§ 8 ETAT DES PROVISIONS ET IMPOTS DIFFÉRÉS**

Valeur comptable nette	Pensions et obligations similaires	Charges fiscales	Grosses réparations et gros entretiens	Autres risques et charges	Impôts différés	Total
• A l'ouverture de l'exercice	5 951	31	481	9 506	593	16 562
• Mutations						
- Variations de périmètre	-16	0	0	0	0	-16
- Dotations	1 354	3	496	1 941	41	3 835
- Utilisations	-1 010	0	-351	-1 660	0	-3 021
- Reprises	-158	-3	-14	-1 151	-50	-1 376
- Transferts	11	0	0	-81	-3	-73
- Ecarts de conversion	30	1	4	48	10	93
- Sous-total des mutations	211	1	135	-903	-2	-558
• A la clôture de l'exercice	6 162	32	616	8 603	591	16 004

**§ 9 ETAT DES DETTES A PLUS D'UN AN**

**A. Ventilation par échéance**

	n+2	n+3	n+4	n+5	n+6 à 10	n+11 à 15	+de n+15	Total
Emprunts subordonnés	0	0	0	0	0	0	30	30
Emprunts obligataires non subordonnés	14	1 244	0	0	5	0	0	1 263
Dettes de location-financements et assimilées	42	51	31	34	174	71	0	403
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 989	16 397	5 236	1 533	28 120	126	0	53 401
Autres emprunts	17	20	16	21	18	0	0	92
Sous-total des dettes financières	2 062	17 712	5 283	1 588	28 317	197	30	55 189
Dettes commerciales	48	0	0	0	0	0	0	48
Autres dettes*	355	4	7	7	141	0	31	545
Total	2 465	17 716	5 290	1 595	28 458	197	61	55 782

**B. Ventilation par devise des dettes financières**

	BEF	FRF	DEM	GBP	USD	NLG	Autres	Total
Emprunts subordonnés	0	0	0	0	0	0	30	30
Emprunts obligataires non subordonnés	1 263	0	0	0	0	0	0	1 263
Dettes de location-financements et assimilées	1	212	190	0	0	0	0	403
Emprunts auprès des établissements de crédit	45 898	1 724	4 400	419	192	260	508	53 401
Autres emprunts	5	85	0	0	0	2	0	92
Total des dettes financières	47 167	2 021	4 590	419	192	262	538	55 189

\* sans les subsides en capital s'élevant à BEF 437 millions.

**§ 10 A. Effectif moyen du personnel occupé**

1. Ventilé par catégorie et par zone géographique

	Entreprises intégrées				Total
	Ouvriers	Employés	Cadres	Dirigeants	
• Belgique	5 008	2 086	576	46	7 716
• France	1 785	1 292	345	46	3 468
• Reste de l'Europe	4 482	1 464	212	57	6 215
• Amériques	342	298	70	12	722
• Asie	36	60	33	9	138
• Total	11 653	5 200	1 236	170	18 259

2. Entreprises mises en équivalence : 110.727 personnes.

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 1996

### B. Rapprochement entre la charge d'impôt théorique et d'impôt réel

Charge fiscale théorique:	$323 \times 0,4017 =$	130
• Dividendes de sociétés non consolidées (R.D.T.)		-387
• Dividendes distribués non imposables (AFV)		-10
• Utilisation des impôts différés débiteurs d'exercices antérieurs et pertes fiscales récupérables		-394
• Effet du déficit de l'exercice		1 257
• Ecarts de taux dus aux taux d'imposition étrangers		-10
• Eléments imposés sur d'autres bases		-2 268
• Amortissements non déductibles		497
• Déductions pour investissements		-27
• Déductions et réintégrations diverses		1 627
• Crédits d'impôt		-57
Charge fiscale réelle en compte de résultats		358

### § 11 DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	1996	1995
• Garanties constituées par des tiers pour le compte du Groupe	7 262	7 336
• Garanties constituées par le Groupe pour compte de tiers	5 534	2 357
• Garanties constituées par le Groupe sur avoirs propres et pour compte propre	296	3 257
• Garanties reçues	570	3 464
• Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques du Groupe	4	48
• Engagements d'acquisition et de cession d'immobilisations (*)	101 938	327
• Marchés à terme:		
- Marchandises	18 076	14 585
- Devises	39 004	26 390
- Options	9 516	411
- Swaps	34 407	10 610
- Autres	641	1 138
Total	101 644	53 134
• Biens et valeurs de tiers détenus par le Groupe	6 807	5 304
• Droits et engagements divers	2 434	137

(\*) En 1996, les engagements contiennent les warrants puts Tractebel émis par la Générale à la fin de la période de maintien du cours de Bourse de l'action Tractebel.

Cet engagement est valorisé au prix d'exercice du put (BEF 14.500) multiplié par le nombre d'actions Tractebel qui n'étaient pas dans le portefeuille de la Société Générale de Belgique S.A. soit un montant total de BEF 97.260 millions.

Le groupe utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir des risques inhérents à l'exploitation courante; aucun instrument financier dérivé n'est détenu dans un but spéculatif.

#### LITIGES

Recticel est engagée depuis des années dans plusieurs litiges concernant notamment la pollution et la démilitarisation d'un terrain à Balen (Belgique), de terres agricoles à Morristown (Tennessee - USA) et une contestation des ex-cadres de PRB. Pour cette dernière, la partie adverse a fait appel d'un premier jugement favorable à Recticel; on s'attend à un verdict avant la fin de 1997. Le dossier Morristown s'est clôturé sans dommage pour Recticel, qui réclame à présent la récupération des frais engagés. Les autres affaires n'ont pas évolué au cours de 1996. Plasteurop, sous-filiale française de Recticel, fait l'objet depuis 1995 de poursuites devant les tribunaux pour vice de fabrication de certains de ses produits. Le total des réclamations est estimé à BEF 900 millions, couverts par les assurances décennales des entrepreneurs ou responsabilité produits de Recticel.

Plusieurs sociétés du groupe Union Minière sont confrontées à des problèmes anciens de pollution de terrains qui n'évoluent que lentement; au cours de 1996, les risques n'ont pas varié de manière significative. L'assignation, en décembre 1995, de Sogemini par Codelco n'a pas été étayée par des éléments probants et il est donc toujours malaisé de déterminer le risque encouru.

Les litiges d'Electrabel avec l'ONSS et le fisc n'ont pas évolué au cours de l'exercice.

Les Conseils d'administration de ces filiales, ainsi que celui de la Générale, ont constitué des provisions, eu égard aux circonstances de fait, à hauteur des montants qui, à leur avis, devront être déboursés.

Le rapport annuel de ces sociétés décrit ces risques plus en détail et donne une indication sur l'impact maximal possible.

#### PENSIONS

Cfr. Principes comptables p. 54.

**§ 12 RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES ET AVEC LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION QUI N'ONT PAS été CONSOLIDÉES**

Ces informations sont omises car elles ne revêtent qu'une importance négligeable au regard de l'image fidèle et leurs collecte et traitement n'auraient pu être effectués sans frais disproportionnés.

**§ 13 INTERETS DES DIRIGEANTS**

- a) Montant global des rémunérations et pensions allouées aux Administrateurs : Total : BEF 144,1 millions
- b) Nombre d'actions nominatives de la Générale détenues par les Administrateurs : 412
- c) Aucun Administrateur n'a été impliqué dans des transactions inhabituelles effectuées par la Générale
- d) Aucun prêt n'a été accordé à, ni aucune garantie constituée au profit d'un Administrateur
- e) Il n'existe pas de plans d'intéressement des dirigeants dans le capital de la Générale

**§ 14 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR PAYS**

En %	1996	1995
Belgique	45	48
France	15	15
Autres pays de l'UE	29	28
Autres pays d'Europe	1	1
Amérique	6	5
Asie	4	3
	100	100

**§ 15 AUTRES CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS**

Les autres charges exceptionnelles d'un montant total de BEF 1.330 millions dont BEF 1.067 millions à l'Union Minière concernent essentiellement les suites sociales du plan industriel et, dans une moindre mesure, des travaux de réhabilitation des sites industriels.

Les autres produits exceptionnels (BEF 670 millions) ont été enregistrés principalement à la Générale (BEF 600 millions) dont BEF 450 millions sont afférents à la dilution positive sur l'augmentation de capital de Fortis AG réservée à la Compagnie Suisse de Réassurances.

---

RAPPORT DU COLLEGE DES COMMISSAIRES-REVISEURS SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE AU 31 DÉCEMBRE 1996

Dans le cadre de notre mandat de commissaires-reviseurs et conformément aux dispositions légales applicables aux sociétés à portefeuille, nous avons examiné les comptes consolidés de la Société Générale de Belgique arrêtés au 31 décembre 1996. Notre examen a été réalisé en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires conformément aux normes de contrôle de l'Institut des Reviseurs d'Entreprises et celles généralement admises au plan international. Nous avons obtenu des administrateurs et des préposés du Groupe toutes les explications et informations que nous leur avons demandées.

Les comptes annuels consolidés des sociétés mises en équivalence qui contribuent de façon significative aux comptes consolidés ont été contrôlés par leurs commissaires de sorte que nous avons pu nous appuyer sur leur attestation sans réserve pour émettre notre avis sur les comptes consolidés du Groupe.

En septembre 1996, la Société Générale de Belgique a acquis une participation complémentaire dans la société Tractebel prenant ainsi le contrôle de droit de la société. Alors que ce contrôle justifiait l'intégration globale de la participation, pour les motifs techniques détaillés au point 2.5 de l'annexe, le Conseil d'Administration a décidé de postposer l'intégration des comptes de Tractebel au 1er janvier 1997 et d'inclure cette participation dans les comptes consolidés au 31 décembre 1996 selon la méthode de mise en équivalence. Selon les comptes consolidés publiés du groupe Tractebel résumés en annexe 2.5, le total de ses actifs s'élève à 725.335 millions de BEF, son chiffre d'affaires et son résultat net s'élèvent à respectivement 344.326 millions de BEF et 12.094 millions de BEF. Cette absence d'intégration affecte la présentation du bilan, du compte de résultats et de l'annexe consolidés de la Société Générale de Belgique au 31 décembre 1996 mais est sans incidence sur le résultat net (part du Groupe) et les capitaux propres (part du Groupe) consolidés.

Nous avons pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration qui comprend les informations requises par l'arrêté royal du 6 mars 1990 et concorde avec les données résultant des comptes consolidés.

En conclusion, sur base de nos contrôles et des attestations des commissaires des sociétés mises en équivalence dont nous n'assurons pas directement le contrôle et à l'exception de la non-intégration globale des comptes de Tractebel, nous certifions que les comptes consolidés au 31 décembre 1996 - dont le total du bilan s'élève à 324.871 millions de BEF et dont le bénéfice (part du Groupe) pour l'exercice clôturé à cette date s'élève à 11.220 millions de BEF - donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'exercice compte tenu des dispositions légales et réglementaires qui les régissent, et que les justifications données dans l'annexe sont adéquates.

Le 20 mars 1997

Le Collège des Commissaires-Reviseurs



PRICE WATERHOUSE  
Reviseurs d'Entreprises  
Représentée par Robert PEIRCE



DELOTTE & TOUCHE  
Reviseurs d'Entreprises, SCC  
Représentée par Claude POURBAIX

# *Comptes sociaux*

---

## RAPPORT DE GESTION DE LA SOCIETE GENERALE DE BELGIQUE S.A.

L'événement majeur de l'exercice 1996 est évidemment l'acquisition par la Générale, le 29 septembre 1996, des 3.405.828 actions Tractebel que détenaient Electrafina et la Royale Belge. Elle lui procure la majorité dans cette filiale. Cette opération a été financée par des crédits bancaires et a profondément influencé la présentation du bilan de la société.

A la fin de l'exercice, la Générale a acquis d'une de ses filiales les actions de la société américaine Union Seas.

La Générale a vendu, au cours du second semestre, les dernières actions de la Compagnie de Suez en sa possession et, en octobre, les 3.600.000 actions Elf Aquitaine qu'elle avait acquises lors de la privatisation de cette société.

A la suite de négociations avec le Gouvernement luxembourgeois, premier actionnaire de l'Arbed, et avec la direction de celle-ci, la convention d'actionnaires autorise dorénavant, à partir de juin 1996, la Générale à disposer de près de la moitié de sa participation dans le sidérurgiste luxembourgeois. Depuis lors la Générale a émis, via sa filiale GIF Luxembourg, un emprunt obligataire 1996-1997 de LUF 2,2 milliards à 0% échangeable contre 550.000 actions Arbed. Dans ce cadre, elle a transféré 880.000 actions Arbed en placements de trésorerie. De plus, elle a cédé toutes ses obligations Arbed en ECU.

Il convient de signaler également ici la vente, le 19 février 1997, des 9% détenus dans Accor. La Générale a encaissé à cette occasion BEF 13,2 milliards qui permettront de réduire son endettement; lors de cette cession, elle a dégagé une plus-value globale de BEF 2,6 milliards imputable à l'exercice 1997.

La Générale se prépare à célébrer, en 1997 et 1998, le 175ème anniversaire de sa fondation, le 16 décembre 1822. Par ailleurs, elle prend toutes les dispositions pour tenir ses comptes et les publier en Euro, dès que cette innovation sera autorisée, probablement le 1er janvier 1999.

## Chiffres significatifs de la Société Générale de Belgique S.A.

	1996	1995	1994	1993	1992
<b>Résultats</b> (en millions de BEF)					
Bénéfice net courant	5 016	5 819	4 565	4 534	4 560
(dont dividendes des participations)	(6 985)	(6 754)	(5 399)	(6 290)	(5 446)
Bénéfice net exceptionnel	1 286	1 098	2 499	18 391	549
Bénéfice net	6 302	6 917	7 064	22 925	5 109
<b>Bilan</b> (en millions de BEF)					
Immobilisations financières dont:					
Participations intégrées globalement	180 557	152 721	148 359	132 476	134 757
Participations mises en équivalence	39 041	54 650	53 538	49 517	64 375
Autres participations	122 274	66 034	60 700	54 385	55 062
Valeur comptable des participations	18 514	30 547	32 583	27 008	13 855
Valeur estimative des participations (1)	179 829	151 230	146 821	130 911	133 292
Capitaux propres	282 104	219 141	196 634	195 002	172 076
Dettes à plus d'un an	132 894	134 531	135 872	136 958	121 200
Fonds de roulement	38 541	578	615	653	7 687
	-9 384	-16 972	-10 434	6 526	-3 996
<b>Nombre d'actions et capitalisation boursière</b>					
Nombre émis au 31.12	70 601 069	70 601 069	70 601 069	64 182 790	64 182 790
Nombre sur base jouissance entière	70 601 069	70 601 069	70 601 069	61 680 838	60 398 760
Capitalisation boursière au 31.12 (en millions de BEF) (2)	175 797	173 679	152 498	169 443	121 947
<b>Données par action ordinaire, ajustées</b> (en BEF)					
Bénéfice net	89	98	100	336	75
Dividende brut	116	116	114	104	102
Dividende net	87	87	85	77	76
Capitaux propres	1 882	1 906	1 925	1 940	1 717
Cours en Bourse: plus haut	2 590	2 475	2 636	2 477	2 077
plus bas	2 220	1 805	2 025	1 714	1 505
31.12	2 490	2 460	2 160	2 400	1 727
<b>Ratios</b>					
Rentabilité: ( $\frac{\text{bénéfice net}}{\text{capitaux propres}} (3)$ )	4,7%	5,1%	5,2%	18,9%	4,6%
Endettement: ( $\frac{\text{dettes à plus d'un an}}{\text{capitaux propres}}$ )	29,0%	0,4%	0,5%	0,5%	6,3%
Rendement brut: ( $\frac{\text{dividende brut}}{\text{cours 31.12}}$ )	4,7%	4,7%	5,3%	4,3%	5,9%
Return boursier: ( $\frac{\text{variation de cours} + \text{dividende brut}}{\text{cours 31.12}}$ )	6,0%	20,0%	-6,3%	46,3%	8,6%

(1) Cours de Bourse au 31.12 pour les actions cotées, critères objectifs et constants pour les autres.

(2) Nombre total d'actions multiplié par le cours au 31.12 de l'action ordinaire en Bourse de Bruxelles.

(3) Au 31.12 de l'exercice précédent + création d'actions au prorata de leur jouissance.

## COMMENTAIRES SUR LES COMPTES SOCIAUX 1996

### Paiement du dividende

Si vous approuvez l'affectation du résultat qui vous est proposée, il sera payé aux détenteurs des 70.601.069 parts de réserve, à partir du 28 mai 1997, contre remise du coupon n° 40, un dividende brut de BEF 116, soit BEF 87 nets, identique à celui afférent à l'exercice précédent. L'actionnaire qui remet à l'encaissement, pour le 30 novembre au plus tard, conjointement les coupons n° 40 de la part de réserve et du strip VVPR touchera un dividende net de BEF 98,60, grâce à la réduction du précompte mobilier de 25% à 15%.

### Situation financière et résultats de l'exercice

Le résultat de l'exercice 1996 atteint BEF 6.302 millions contre BEF 6.917 millions pour l'exercice précédent. La diminution de BEF 803 millions du résultat courant compensée partiellement par un progrès de BEF 188 millions du résultat exceptionnel explique le recul du résultat net.

Résultat	1996	1995	écart
Courant	5.016	5.819	- 803
Exceptionnel	1.286	1.098	+ 188
Net	6.302	6.917	- 615

La variation du **résultat courant** est essentiellement due à l'accroissement des charges des dettes, des réductions de valeur ainsi que des provisions. Les dettes financières contractées lors de l'acquisition en septembre 1996 de 24,6% supplémentaires de Tractebel (voir les commentaires du bilan ci-après) ont eu comme conséquence l'apparition d'intérêts de BEF 417 millions spécifiques aux dettes financières auprès d'établissements de crédit à plus d'un an et à un an au plus, alors qu'auparavant il n'y en avait pas. Ceci explique en grande partie l'augmentation de la rubrique "charges des dettes". Le transfert de 880.000 actions Arbed des immobilisations financières vers les placements de trésorerie (voir plus loin les commentaires sur ces rubriques) a entraîné l'enregistrement d'une réduction de valeur sur actifs circulants de BEF 577 millions pour ramener leur valeur au cours de Bourse de clôture.

La création de l'Union Monétaire Européenne et l'introduction probable de l'Euro ont conduit, en 1996, à un réexamen approfondi des procédures de traitement des opérations de la société et des logiciels utilisés en comptabilité, trésorerie, portefeuille, reporting et consolidation. Une provision de BEF 220 millions a été dotée par charges courantes pour couvrir les dépenses afférentes à ce programme de travaux déjà entamé afin que la Générale soit prête à adopter dans ces domaines la nouvelle devise unique dès le début de 1999.

Les **dividendes** perçus atteignent BEF 6.985 millions et sont en progrès de BEF 231 millions par rapport à l'exercice précédent. Alors que Recticel avait versé en 1995 un dividende aux actions privilégiées (BEF 261 millions pour la Générale) le dividende a été passé en 1996; mais, par contre, Arbed et Tanks, qui n'avaient pas servi de dividende en 1995, ont versé respectivement BEF 86 et 175 millions au cours de l'exercice sous revue. En 1996, le Centre de Coordination "Générale" a réduit de BEF 177 millions son dividende par rapport à celui décreté

l'année précédente (BEF 775 millions). La Générale a encaissé un dividende plus élevé sur ses participations en Générale de Banque (BEF + 348 millions), en Tractebel (BEF + 205 millions) et en Fortis AG (BEF + 153 millions) grâce à une augmentation tant du dividende unitaire que du nombre de titres détenus. L'amélioration du dividende par action a fait croître le revenu global de la participation en Accor de BEF 55 millions.

L'ensemble des **résultats financiers** voit son solde négatif s'aggraver de BEF 773 millions (BEF 1.062 millions en 1996 contre BEF 289 millions en 1995) en raison des charges d'intérêts et des réductions de valeur évoquées ci-dessus. Notons aussi que le solde des différences de change a été positif cette année à hauteur de BEF 100 millions.

Les **charges courantes** nettes se maintiennent au niveau de BEF 650 millions.

Parmi les **charges et produits exceptionnels** il convient de relever notamment BEF 941 millions de plus-values sur réalisation d'immobilisations financières dont BEF 710 millions sur l'arbitrage d'un poste de titres Fortis AG et BEF 178 millions de moins-values sur la cession de la participation en Elf Aquitaine. Les réductions de valeur concernent essentiellement Recticel (BEF 282 millions) et Gif Rotterdam (BEF 101 millions) alors que des reprises de réductions de valeur ont été enregistrées sur des filiales financières de la Générale (Gif Curaçao et Tanks) pour BEF 367 millions. D'autres filiales financières (Gif Rotterdam et Ufi) ont donné lieu à des reprises de provisions pour risques et charges de BEF 727 millions.

### BILAN

Globalement le **total du bilan** s'est accru de BEF 35 milliards au cours de l'exercice 1996. A l'actif, ce sont essentiellement les immobilisations financières qui augmentent de BEF 28 milliards et les placements de trésorerie de BEF 7 milliards, et, au passif, les dettes à plus d'un an de BEF 37,5 milliards.

Parmi les **immobilisations financières**, alors que les créances se sont réduites de BEF 713 millions principalement à la suite de la vente des obligations Arbed, les participations se sont accrues d'un montant net de BEF 28.598 millions. Ce mouvement se décompose en : BEF 57.030 millions d'acquisitions, BEF 9.300 millions de cessions, BEF 3.218 millions de transferts aux placements de trésorerie, BEF 16.246 millions de remboursement de capital par des filiales, BEF 556 millions de dotations aux réductions de valeur et BEF 718 millions de reprises ou annulations de réductions de valeur. L'acquisition la plus importante concerne évidemment les 3.405.828 actions Tractebel cédées le 29 septembre 1996 par la Royale Belge et Electrafina (BEF 49.641 millions). La Générale a acquis d'une de ses filiales financières 100% des titres de Union Seas pour BEF 537 millions et elle a souscrit aux augmentations de capital de la Générale de Banque (BEF 4.491 millions), de Gif Rotterdam (BEF 109 millions) et à celle de Fortis AG dans le cadre du "stock dividend".

Elle a aussi acquis de AG 1824 260.000 actions Fortis AG pour maintenir son pourcentage de participation qui avait été dilué par l'entrée de la Compagnie Suisse de Réassurances dans son actionnariat. De plus, elle a acheté et vendu en Bourse des actions Fortis AG. Le total des acquisitions de ce titre a atteint BEF 2.133 millions.

Il a été procédé avec l'Etat luxembourgeois à l'échange de 440.000 actions privilégiées Arbed sans droit de vote contre un nombre identique d'actions ordinaires avec droit de vote. Par mesure de prudence, la plus-value découlant de cette opération comptabilisée au prix du marché a été contrebalancée par une réduction de valeur. Ensuite, 880.000 actions Arbed, susceptibles d'être soit vendues, soit échangées contre les obligations émises par GIF Luxembourg, ont été transférées en placements de trésorerie.

La participation de 66.666 actions Ifimo a été échangée contre 532.455 actions Amorim et le paiement d'une souste. La principale cession a porté sur la participation de 3.600.000 actions détenues dans Elf Aquitaine qui a dégagé une moins-value de BEF 178 millions. La Générale s'est défaite du solde des 8.768 titres CFE qu'elle possédait encore, avec une plus-value de BEF 58 millions.

De nombreuses sociétés belges, dont notamment Tractebel, Générale de Banque et Fortis AG, ont procédé au détachement de l'avantage fiscal inhérent à leurs actions VVPR, qui sont dès lors devenues fongibles avec leurs actions ordinaires, par l'attribution à leurs détenteurs de feuilles de strips VVPR matérialisant cet avantage ("stripping"). La Générale, qui avait en portefeuille des actions VVPR de ces sociétés, s'est donc vu attribuer des strips VVPR; ces derniers sont comptabilisés en placements de trésorerie.

Le Centre de Coordination "Générale" a remboursé à son actionnaire, la Générale, BEF 10.001 millions de fonds propres, GIF Curaçao BEF 6.019 millions et Tanks BEF 225 millions après annulation d'actions.

Enfin, une réduction de valeur de BEF 282 millions a été actée sur la participation en Reticel.

Les principaux mouvements du portefeuille se ventilent comme suit :

### Entrées

Souscription de :

439.402	actions ordinaires Générale de Banque
180.502	actions ordinaires Fortis AG

Achat de :

3.405.828	actions Tractebel
18.395	actions Union Seas
407.000	actions ordinaires Fortis AG

Echange de :

440.000	actions ordinaires Arbed
532.455	actions Amorim

### Sorties

Vente de :

180.502	actions ordinaires Fortis AG
8.768	actions CFE
3.600.000	actions Elf Aquitaine

Echange de :

440.000	actions privilégiées sans droit de vote Arbed
66.666	actions Ifimo

Annulation de :

225.000.000	actions (cat. B de BEF 1) Tanks
90	actions (cat. A de GBP 1) Tanks

Les **placements de trésorerie** contiennent cette année 25.700 actions propres pour un montant de BEF 60 millions. C'est l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mai 1996 qui a autorisé le Conseil d'Administration à acquérir des parts de réserve en vue notamment d'en régulariser le marché. Au cours de l'exercice sous revue, aucune action propre acquise n'a été revendue, mais en février 1997, les 25.700 parts de réserve susmentionnées ont été revendues avec profit.

Les actions et parts classées dans cette rubrique ont enregistré deux mouvements significatifs. Le solde des actions Suez a été vendu en Bourse avec une petite moins-value. Comme déjà expliqué ci-avant, 880.000 actions ordinaires Arbed ont été transférées des immobilisations financières aux placements de trésorerie et valorisées au cours de Bourse du 31 décembre 1996, ce qui a nécessité la prise en résultat d'une réduction de valeur de BEF 577 millions.

Les dépôts à terme s'élèvent à BEF 5.415 millions alors qu'ils étaient inexistant à la clôture précédente; cet excédent de trésorerie temporaire sera utilisé pour réduire à la première échéance de 1997 les dettes financières à un an au plus.

Les **fonds propres** diminuent de BEF 2 milliards reflétant une distribution supérieure au résultat de l'exercice. Il convient de relever aussi la constitution d'une réserve indisponible correspondant aux actions propres figurant à l'actif.

Les **provisions** pour risques et charges passent de BEF 1.286 à 722 millions d'une clôture à l'autre du fait de dotations pour BEF 275 millions, d'utilisations pour BEF 111 millions et de reprises de provisions devenues excédentaires à hauteur de BEF 728 millions.

L'ensemble des **dettes** a fortement crû durant l'exercice; ce mouvement s'explique essentiellement par le recours aux établissements de crédit à hauteur de BEF 44 milliards pour financer une grande part de l'acquisition de 24,6% de Tractebel (voir ci-avant le commentaire sur les immobilisations financières). Le recours aux banques a pris la forme de crédits syndiqués de BEF 24 et 14 milliards sur une durée de respectivement 7 et 3 ans, classés par conséquent dans les dettes à plus d'un an, complétés par un crédit syndiqué de BEF 6 milliards à 6 mois. La contraction de près de BEF 7 milliards des autres dettes à un an au plus est liée aux dettes envers les filiales.

BILAN DE LA SOCIETE GENERALE DE BELGIQUE S.A. AU 31 DECEMBRE

**ACTIF**

(en milliers de BEF)

	1996	1995
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>	<b>180 620 673</b>	<b>152 720 802</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	63 987	49 270
Mobilier et matériel roulant	63 987	49 270
<b>Immobilisations financières</b>	180 556 686	152 671 532
Entreprises liées	114 830 275	80 798 213
Participations	114 294 936	80 262 161
Créances	535 339	536 052
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	60 081 469	57 157 575
Participations	60 081 469	56 456 975
Créances	0	700 600
Autres immobilisations financières	5 644 942	14 715 744
Actions et parts	5 452 194	14 511 139
Créances et cautionnements en numéraire	192 748	204 605
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>9 919 073</b>	<b>2 807 589</b>
<b>Créances à plus d'un an</b>	700 517	644 918
Autres créances	700 517	644 918
<b>Créances à un an au plus</b>	752 903	664 622
Créances commerciales	48 842	115 260
Autres créances	704 061	549 362
<b>Placements de trésorerie</b>	8 354 321	1 415 540
Actions propres	60 156	0
Autres placements	8 294 165	1 415 540
<b>Valeurs disponibles</b>	74 213	33 564
<b>Comptes de régularisation</b>	37 119	48 945
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>190 539 746</b>	<b>155 528 391</b>

**BILAN DE LA SOCIETE GENERALE DE BELGIQUE S.A. AU 31 DECEMBRE**

**PASSIF**

(en milliers de BEF)

	1996	1995
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>132 573 680</b>	<b>134 530 516</b>
Capital	58 928 523	58 928 523
Capital souscrit	58 928 523	58 928 523
Primes d'émission	42 749 561	42 749 561
Réserves	30 873 008	32 812 852
Réserve légale	5 892 852	5 892 852
Réserves indisponibles	60 156	0
1. Pour actions propres	60 156	0
Réserves immunisées	4 870 000	4 870 000
Réserves disponibles	20 050 000	22 050 000
Bénéfice reporté	22 588	39 580
<b>PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES</b>	<b>722 464</b>	<b>1 286 174</b>
Provisions pour risques et charges	722 464	1 286 174
Autres risques et charges	722 464	1 286 174
<b>DETTES</b>	<b>57 243 602</b>	<b>19 711 701</b>
Dettes à plus d'un an	38 541 137	577 842
Dettes financières	38 400 000	436 705
Emprunts obligataires non subordonnés	400 000	400 000
Autres emprunts	38 000 000	36 705
Autres dettes	141 137	141 137
Dettes à un an au plus	18 115 547	19 019 906
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	36 711	36 705
Dettes financières	6 000 018	9
Etablissements de crédit	6 000 018	9
Dettes commerciales	143 775	132 796
Fournisseurs	143 775	132 796
Dettes fiscales, salariales et sociales	169 035	174 347
Impôts	82 074	45 096
Rémunérations et charges sociales	86 961	129 251
Autres dettes	11 766 008	18 676 049
Comptes de régularisation	586 918	113 953
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>190 539 746</b>	<b>155 528 391</b>

**COMPTE DE RESULTATS DE LA SOCIETE GENERALE DE BELGIQUE S.A. AU 31 DECEMBRE**

**CHARGES**

(en milliers de BEF)

	1996	1995
<b>Charges des dettes</b>	<b>1 028 577</b>	<b>576 177</b>
Autres charges financières	190 247	181 561
Services et biens divers	408 423	343 569
Rémunérations, charges sociales et pensions	302 845	375 436
Charges diverses courantes	97 393	99 549
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	22 009	19 857
<b>Réductions de valeur</b>	<b>1 260 694</b>	<b>795 082</b>
sur immobilisations financières	571 027	751 762
sur actifs circulants	689 667	43 320
Provisions pour risques et charges	163 693	635 825
<b>Moins-values sur réalisation</b>	<b>371 922</b>	<b>18 899</b>
d'immobilisations incorporelles et corporelles	113	1 013
d'immobilisations financières	349 284	7 588
d'actifs circulants	22 525	10 298
Charges exceptionnelles	97 154	91 860
Impôts	20 000	15 860
Bénéfice de l'exercice	6 302 199	6 916 944
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>10 265 156</b>	<b>10 070 619</b>
Bénéfice de l'exercice à affecter	6 302 199	7 322 044

**AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS**

(en milliers de BEF)

	1996	1995
<b>Affectation aux capitaux propres</b>	<b>0</b>	<b>182 512</b>
A la réserve légale	0	182 512
<b>Résultat à reporter</b>	<b>22 588</b>	<b>39 580</b>
Bénéfice à reporter	22 588	39 580
<b>Bénéfice à distribuer</b>	<b>8 259 034</b>	<b>8 258 142</b>
Rémunération du capital	8 189 724	8 189 724
Administrateurs	46 012	45 120
Autres allocataires: Fonds de mécénat	23 298	23 298

**COMPTE DE RESULTATS DE LA SOCIETE GENERALE DE BELGIQUE S.A. AU 31 DECEMBRE**

**PRODUITS**

(en milliers de BEF)

	<b>1996</b>	<b>1995</b>
<b>Produits des immobilisations financières</b>		
Dividendes	<b>7 058 748</b>	<b>6 834 469</b>
Intérêts	6 985 376	6 754 143
	73 372	80 326
<b>Produits des actifs circulants</b>	<b>207 283</b>	<b>109 961</b>
<b>Autres produits financiers</b>	<b>397 159</b>	<b>140 829</b>
<b>Produits des services prestés</b>	<b>101 030</b>	<b>98 736</b>
<b>Autres produits courants</b>	<b>62 193</b>	<b>78 809</b>
<b>Reprises de réductions de valeur</b>	<b>529 568</b>	<b>772 891</b>
sur immobilisations financières	473 692	763 388
sur actifs circulants	55 876	9 503
<b>Reprises de provisions pour risques et charges</b>	<b>727 404</b>	<b>951 050</b>
<b>Plus-values sur réalisation</b>	<b>1 114 406</b>	<b>1 018 160</b>
d'immobilisations incorporelles et corporelles	451	729 229
d'immobilisations financières	941 262	107 094
d'actifs circulants	172 693	181 837
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>67 365</b>	<b>35 536</b>
<b>Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales</b>	<b>0</b>	<b>30 178</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>10 265 156</b>	<b>10 070 619</b>
Prélèvement sur les réserves immunisées	0	405 100

**AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS**

(en milliers de BEF)

	<b>1996</b>	<b>1995</b>
<b>Bénéfice à affecter</b>		
Bénéfice de l'exercice à affecter	<b>6 341 779</b>	<b>7 330 234</b>
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	6 302 199	7 322 044
	39 580	8 190
<b>Prélèvement sur les capitaux propres</b>	<b>1 939 843</b>	<b>1 150 000</b>
Prélèvement sur les réserves disponibles	1 939 843	1 150 000

---

**ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE 1996****III. ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

(en milliers de BEF)

	Mobilier et matériel roulant
a. Valeur d'acquisition	
Au terme de l'exercice précédent	107 199
Mutations de l'exercice:	
Acquisitions y compris la production immobilisée	36 839
Cessions et désaffections	-9 602
Au terme de l'exercice	<hr/> 134 436
c. Amortissements et réductions de valeur	
Au terme de l'exercice précédent	57 929
Mutations de l'exercice:	
Actés	22 009
Transférés d'une rubrique à l'autre	-9 489
Au terme de l'exercice	<hr/> 70 449
d. Valeur comptable nette au terme de l'exercice (a) - (c)	63 987

**IV. ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

(en milliers de BEF)

	Liées	Entreprises avec un lien de participation	Autres
<b>1. Participations, actions et parts</b>			
a. Valeur d'acquisition			
Au terme de l'exercice précédent	90 108 353	58 115 834	15 065 294
Mutations de l'exercice:			
Acquisitions	50 294 110	8 201 718	111 368
Cessions et retraits	-16 245 380	-4 649 393	-9 276 261
Au terme de l'exercice	124 157 083	61 668 159	5 900 401
c. Réductions de valeur			
Au terme de l'exercice précédent	9 846 191	1 583 859	554 154
Mutations de l'exercice:			
Actées	383 192	172 313	509
Reprises	-367 236	0	-106 456
Annulées	0	-244 482	0
Au terme de l'exercice	9 862 147	1 511 690	448 207
d. Montants non appelés			
Au terme de l'exercice précédent	0	75 000	0
Au terme de l'exercice	0	75 000	0
Valeur comptable nette au terme de l'exercice (a) - (c) - (d)	114 294 936	60 081 469	5 452 194
<b>2. Crédances</b>			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	536 051	700 599	204 605
Mutations de l'exercice:			
Additions	0	0	3 417
Remboursements	0	-734 025	-261
Réductions de valeur actées	0	0	-15 013
Différences de change	-712	33 426	0
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	535 339	0	192 748
Réductions de valeur cumulées au terme de l'exercice	310 000	0	15 013

**ANNEXE**

**V. PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES**

Dénomination et siège	Espèces d'actions ou parts détenues	Droits sociaux détenus		Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
		directement	par filiales	Comptes annuels arrêtés au	Unité monétaire	Fonds propres (en milliers d'unités monétaires)	Résultat net (en milliers d'unités monétaires)
Nombre	%	%					

**A. Participations dans des entreprises liées**

Belgatel (en liq.), Bruxelles TVA 430-510-348	ord.	2 140 000	100,00	31.12.95	BEF	63 499	2 761
"CEDEE" Compagnie Européenne pour le Développement Electrique et Electronique, Bruxelles TVA 427-337-062	ord.	312 656	99,99	0,01	15.12.96	BEF	1 484 745
Centre de Coordination "Générale", Bruxelles TVA 427-646-274	ord.	1 699 977	100,00	31.12.96	BEF	8 174 460	542 292
CIG-Intersys Group, Bruxelles TVA 434-292-952	ord.	605 000	55,00	31.12.96	BEF	27 532	506
De Coene (en liq.), Courtrai TVA 405-327-861	ord.	81 250	22,39	77,26	31.12.95	BEF	-651 926
"Finoutremer" Compagnie Financière Européenne et d'Outre-Mer, Bruxelles TVA 403-227-218	ord.	705 193	55,16	1,47	31.12.96	BEF	4 753 238
Genfina, Bruxelles TVA 435-084-986	ord.	3 660	60,00	30.06.96	BEF	6 256 035	517 897
"GIF", Curaçao - Antilles Néerlandaises	ord.	4 013	100,00	31.12.96	NLG	125 348	14 959
"GIF", Luxembourg	ord.	390 000	97,50	2,50	31.12.96	BEF	801 553
"GIF", Rotterdam - Pays-Bas	ord.	10 000	100,00	31.12.96	NLG	-1 992	-61 383
Recticel, Bruxelles TVA 405-666-668	ord. priv. VVPR	12 481 823 6 455 389 253 881	69,95	31.12.96	BEF	7 129 889	26 394
"SEL" Société Espace Léopold, Bruxelles TVA 435-890-977	act. "A"	3 320	16,60	33,40	31.12.95	BEF	268 299
"SIBL" Société d'Investissement du Bassin Liégeois, Liège TVA 450-953-889	ord. parts de Fondateur	41 599 0 41 599	100,00 50,00	31.12.95	BEF	421 138	-1 414
Société Générale de Belgique, Japon C° Ltd Tokyo - Japon	ord.	500	100,00	31.12.95	JPY	35 881	1 590
Sogenbel, Bruxelles TVA 436-443-877	ord.	31 500	96,92	3,08	30.06.96	BEF	231 943
"TCI" Tanks Consolidated Investments Nassau-Bahamas	Cat. B de BEF 1	255 000 000	100,00	31.12.96	BEF	271 560	297 260
Tractebel, Bruxelles TVA 403-239-886	ord.	7 212 392	51,77	9,62	31.12.96	BEF	83 389 836
Union Financière et Industrielle "UFI", Liège TVA 402-305-601	ord.	4 998 541	99,98	31.12.96	BEF	-232 951	4 521
Union Minière, Bruxelles TVA 401-574-852	ord. VVPR	10 549 084 963 480	46,51	3,65	31.12.96	BEF	29 527 945
Union Seas Inc., Baltimore - USA	ord.	18 395	100,00	31.12.96	USD	11 673	5 075

**V. PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES (suite)**

Dénomination et siège	Espèces d'actions ou parts détenues	Droits sociaux détenus		Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
		directement		par filiales %	Comptes annuels arrêtés au	Unité monétaire	Fonds propres (en milliers d'unités monétaires)
		Nombre	%				

**B. Participations dans d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation**

Accor, Evry - France	act. de FRF 100	2 988 582	9,02	31.12.95	FRF	11 376 000	968 000	
ARBED, Luxembourg	ord.	486 297	5,50	31.12.95	LUF	46 100 798	1 369 404	
"BELFIN" Compagnie Belge pour le Financement de l'Industrie, Bruxelles TVA 420-479-855	ord. lib. 25%	100 000	10,00	13,00	31.12.96	BEF	556 455	30 963
Coficem, Paris - France	act.	787 324	20,00	31.12.95	FRF	600 210	32 228	
Fortis AG, Bruxelles TVA 403-249-586	ord. warrants	7 400 521 162 864	19,29	31.12.96	BEF	111 268 799	58 408 286	
Générale de Banque, Bruxelles TVA 403-199-702	ord.	4 833 410	29,28	0,34	31.12.96	BEF	101 532 884	14 239 062
"SPE" Sociedade Portuguesa de Empreendimentos, Lisbonne - Portugal	ord. de PTE 1000	85 907	1,72	0,87	31.12.95	PTE	-642 795	-1 053 604
Sybetra, Charleroi TVA 400-398-281	Priv. "S"	181	0,22	8,53	31.12.95	BEF	235 225	6 402

**C. Principaux autres titres de portefeuille**

Amorim Investimentos E Participações, Lourosa-Portugal	act. PTE 1000	3 865 788	7,93	31.12.95	PTE	50 718 636	13 601 306	
Brussels Airport Terminal Cy "BATC", Bruxelles TVA 433-137-365	ord.	52 501	6,56	31.12.95	BEF	3 273 008	248 854	
Fibelpar, Charleroi TVA 414-752-204	ord. VVPR priv.	6 780 430 441 654 5 493	5,51	12,56	30.06.96	BEF	27 511 251	1 212 689
Flanders Expo, Gand TVA 427-328-649	ord.	100	1,32	3,95	31.12.95	BEF	825 039	57 624
LGA , Luxembourg	ord.	220 000	50,00		31.12.95	LUF	5 429 575	-24 015
Nivelinvest, Court-Saint-Etienne TVA 430-636-943	ord. "B"	3 000	10,00	6,67	30.06.96	BEF	66 951	20 088
Sambrinvest, Charleroi TVA 427-908-867	ord. "B"	1 500	7,50	7,50	30.06.96	BEF	290 080	53 790
Siparex Participations, Fribourg - Suisse	ord. "A"	5 990	1,86		31.03.96	CHF	9 111	-553

## ANNEXE

### VI. PLACEMENTS DE TRESORERIE, AUTRES PLACEMENTS

	Exercice	Exercice Précédent	(en milliers de BEF)
Actions et parts	2 878 701	1 246 635	
Valeur comptable augmentée du montant non appelé	2 880 301	1 248 235	
Montant non appelé	-1 600	-1 600	
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit avec une durée résiduelle ou de préavis:	5 415 464	168 905	
• de plus d'un mois à un an au plus	0	63 905	
• d'un mois au plus	5 415 464	105 000	

### VII. COMPTES DE REGULARISATION

	Exercice	(en milliers de BEF)
Charges à reporter	6 042	
Intérêts courus non échus	31 077	

### VIII. ETAT DU CAPITAL

	Montants (en milliers de BEF)	Nombre d'actions
A. Capital social		
1. Capital souscrit		
• Au terme de l'exercice précédent	58 928 523	
• Au terme de l'exercice	58 928 523	
2. Représentation du capital		
2.1. Catégories d'actions		
Parts de réserve	58 928 523	70 601 069
2.2. Actions nominatives ou au porteur		
Nominatives	52 347 285	
Au porteur	18 253 784	
C. Actions propres détenues par:		
• la société elle-même	21 451	25 700
• ses filiales	0	0
E. Capital autorisé non souscrit	45 000 000	
G. La structure de l'actionnariat de la Société Générale de Belgique se trouve reproduite au point XXII ci-après.		

**IX. PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES**

(en milliers de BEF)

	Exercice
Provisions pour engagements	138 176
Provisions pour risques divers	546 682
Provisions financières	37 606

**X. ETAT DES DETTES**

(en milliers de BEF)

	Dettes (ou partie de dettes)		
	échéant dans l'année	ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	ayant plus de 5 ans à courir
<b>A. Ventilation des dettes à l'origine à plus d'un an,</b> en fonction de leur durée résiduelle			
2. Emprunts obligataires non subordonnés	0	400 000	0
4. Etablissements de crédit	0	14 000 000	24 000 000
5. Autres emprunts	36 711	0	0
Autres dettes	0	0	141 137
<b>Total</b>	<b>36 711</b>	<b>14 400 000</b>	<b>24 141 137</b>
<b>Exercice</b>			
<b>C. Dettes fiscales, salariales et sociales</b>			
1. Impôts			
b) Dettes fiscales non échues			47 074
c) Dettes fiscales estimées			35 000
2. Rémunérations et charges sociales			
b) Autres dettes salariales et sociales			86 961

**XI. COMPTES DE REGULARISATION**

(en milliers de BEF)

	Exercice
Charges à imputer	41 008
Produits à reporter	64 834
Intérêts courus non échus	415 491
Primes sur instruments financiers	65 585

---

**ANNEXE**

<b>XII. RESULTATS D'EXPLOITATION</b>	(en milliers de BEF, sauf C.1. et G.2.b)	
	<b>Exercice</b>	<b>Exercice précédent</b>
C.1. Travailleurs inscrits au registre du personnel		
a) Nombre total à la date de clôture	88	89
b) Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	84,7	72,6
c) Nombre effectif d'heures prestées	139 232	138 738
C.2. Frais de personnel		
a) Rémunérations et avantages sociaux directs	190 138	274 496
b) Cotisations patronales d'assurances sociales	74 609	67 204
c) Primes patronales pour assurances extra-légales	26 615	32 389
d) Autres frais de personnel	5 557	1 347
e) Pensions	5 926	0
E. Provisions pour risques et charges		
Constitutions	220 000	0
F. Autres charges d'exploitation		
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	97 393	99 549
G. Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise		
1) Nombre total à la date de clôture	0	0
2) a. Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	0	0
b. Nombre effectif d'heures prestées	67	0
c. Frais pour l'entreprise	46	0

**XIII. RESULTATS FINANCIERS**

(en milliers de BEF)

	Exercice	Exercice précédent
A. Autres produits financiers		
Différences de change	58 015	26 345
Ecarts de conversion des devises	109 339	99 740
Intérêts et primes sur instruments financiers	146 770	0
Commissions et produits divers	83 035	14 744
C. Réductions de valeur sur actifs circulants		
Actées	689 666	43 320
Reprises	-55 875	-9 503
D. Autres charges financières		
Provisions à caractère financier		
• Constituées	54 551	24 766
• Utilisées et reprises	-16 945	-24 766
Différences de change	62 512	30 597
Ecarts de conversion des devises	4 998	110 089
Intérêts et primes sur instruments financiers	53 586	0
Commissions et charges diverses	69 452	40 875

**XV. IMPOTS SUR LE RESULTAT**

(en milliers de BEF)

	Exercice
A.1. Impôts sur le résultat de l'exercice	20 000
a) Impôts et précomptes dus ou versés	232 374
b) Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	-232 374
c) Suppléments d'impôts estimés (portés à la rubrique 450/3 du passif)	20 000
B. Principales sources des disparités entre le bénéfice, avant impôts, exprimé dans les comptes et le bénéfice taxable estimé	
Déduction de revenus définitivement taxés	5 995 000
Réductions de valeur et moins-values sur actions non déductibles	1 548 000
Plus-values et reprises de réductions de valeur sur actions non taxables	1 588 000
Provisions et dépenses diverses non admises	521 000

---

**ANNEXE****XVI. AUTRES TAXES ET IMPOTS A CHARGE DE TIERS**

(en milliers de BEF)

	Exercice	Exercice précédent
A. Taxes sur la valeur ajoutée, taxes d'égalisation et taxes spéciales portées en compte:		
1. à l'entreprise (déductibles)	24 819	26 740
2. par l'entreprise	44 923	31 613
B. Montants retenus à charge de tiers, au titre de:		
1. Précompte professionnel	125 796	118 781
2. Précompte mobilier	919 599	923 685

**XVII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**

(en milliers de BEF)

	Exercice
<b>Garanties personnelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements de tiers</b>	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise	3 211 781
<b>Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits de l'entreprise, s'ils ne sont pas portés au bilan</b>	
<i>Engagements importants d'acquisition d'immobilisations</i>	
Divers "puts" émis	97 260 403
<i>Engagements importants de cession d'immobilisations</i>	
Divers "calls" émis	2 200 000

**Description succincte du régime complémentaire de pension de retraite ou de survie instauré au profit du personnel ou des dirigeants et des mesures prises pour en couvrir la charge**

Le personnel jouit d'une garantie de ressources de retraite et de survie basée sur l'ancienneté ainsi que sur sa rémunération de fin de carrière. Des polices d'assurance de groupe couvrent ces garanties.

Les réserves mathématiques sont recalculées annuellement.

**Nouveaux instruments financiers**

La société utilise occasionnellement des instruments financiers dérivés pour couvrir des risques inhérents à l'exploitation courante; aucun instrument financier dérivé n'est détenu dans un but spéculatif.

**XVIII. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

(en milliers de BEF)

	Entreprises liées		Entreprises avec lien de participation	
	Exercice	Exercice précédent	Exercice	Exercice précédent
1. Immobilisations financières	114 830 275	80 798 213	60 081 469	57 157 575
participations	114 294 936	80 262 161	60 081 469	56 456 975
créances: autres	535 339	536 052	0	700 600
2. Crédits	49 203	123 122	226 783	148 137
à plus d'un an	0	0	5 425	5 425
à un an au plus	49 203	123 122	221 358	142 712
3. Placements de trésorerie	75 781	143 474		
actions	75 781	143 474		
4. Dettes	3 321 350	10 520 699	55 944	76 310
à plus d'un an	136 843	136 843	0	36 705
à un an au plus	3 184 507	10 383 856	55 944	39 605
5. Garanties personnelles et réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	3 211 781	2 275 000		
7. Résultats financiers				
Produits				
des immobilisations financières	3 118 974	3 312 290		
des actifs circulants	9 848	46 229		
autres produits financiers	8 906	1 350		
Charges				
des dettes	555 579	507 647		
autres charges financières	1 015	496		
8. Cession d'actifs immobilisés				
Plus-values réalisées	0	0		
Moins-values réalisées	0	3 491		

**XIX. RELATIONS FINANCIERES AVEC**

(en milliers de BEF)

	Exercice
a) Les administrateurs et gérants	
1. Crédits sur les personnes précitées	0
2. Garanties constituées en leur faveur	0
3. Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	0
4. Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable:	79 028

## **ANNEXE**

### **XX. RESUME DES REGLES D'EVALUATION PREVUES POUR LES INVENTAIRES PRESCRITS PAR L'ARTICLE 7 DE LA LOI DU 17 JUILLET 1975**

#### **I. Frais d'établissement**

Les frais d'augmentation de capital ou d'émission d'obligations convertibles ou non sont amortis en cinq ans. Les frais de conversion sont pris en charge dans l'exercice où ils auront été exposés.

#### **II. Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition ou à leur prix de revient ou à leur valeur d'apport. Les amortissements sont pratiqués sur base de la méthode linéaire aux taux fiscalement admis, c'est-à-dire:

• Constructions	3,- % l'an;
• Transformations aux bâtiments occupés	10,- % l'an;
• Matériel d'informatique	33,- % l'an;
• Autres matériels	20,- % l'an;
• Mobiliers	10,- % l'an;
• Coffres-forts	5,- % l'an.

Les frais accessoires, dont notamment la T.V.A. non déductible, sont amortis dans l'exercice durant lequel ils ont été supportés, à l'exception de ceux afférents aux voitures automobiles qui sont amortis au même rythme que la valeur d'investissement.

#### **III. Immobilisations financières**

##### **Participations et autres valeurs de portefeuille**

Sauf pour les titres détenus au 31 décembre 1977, dont la valeur d'inventaire historique a fait l'objet, au cours de l'exercice transitoire 1977, d'un aménagement en vertu de la dérogation obtenue de l'Autorité de contrôle, les acquisitions sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'achat ou d'apport (frais accessoires inclus et compte tenu des montants restant éventuellement à libérer).

A la fin de chaque exercice social, une évaluation individuelle de chaque titre figurant en immobilisations financières est effectuée, de manière à refléter de façon aussi satisfaisante que possible la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société concernée.

La méthode d'évaluation est choisie objectivement en tenant compte de la nature et des caractéristiques du titre.

Elle peut être basée sur l'une ou l'autre des valeurs traditionnellement utilisées pour de telles appréciations ou bien sur la moyenne, pondérée de manière appropriée, de plusieurs d'entre elles.

La méthode d'évaluation ainsi retenue pour un titre est employée systématiquement d'exercice à exercice sauf si l'évolution des circonstances interdit la poursuite de son utilisation. En ce cas, si le changement a des conséquences significatives, une mention spéciale en est faite dans l'Annexe.

Lorsque cette évaluation fait apparaître, par rapport à la valeur d'inventaire, une dépréciation durable, les titres font l'objet d'une réduction de valeur égale à la partie durable de la moins-value observée. Une reprise de réduction de valeur est

effectuée lorsqu'une plus-value durable est observée sur les titres qui auraient fait antérieurement l'objet d'une telle réduction. Le caractère durable est fonction des circonstances particulières à chaque évaluation. En tout état de cause, l'écart constaté est considéré comme durable à concurrence de la partie de celui-ci relevée à l'occasion de trois inventaires successifs.

Comme précédemment, la pratique constante demeure de ne pas procéder à des réévaluations nonobstant les plus-values que fait apparaître l'évaluation des titres.

##### **Créances**

Au moment de l'opération, les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Si elles sont libellées en monnaies étrangères, elles sont enregistrées pour leur contre-valeur en francs belges au cours du jour de l'acquisition. En fin d'exercice, elles sont évaluées sur base du dernier cours de change de l'exercice.

Les règles de réduction de valeur sont semblables à celles arrêtées pour les titres.

#### **IV. Créances à plus d'un an et créances à un an au plus**

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les créances en monnaies étrangères sont comptabilisées en francs belges au cours du jour au moment de l'opération et évaluées au dernier cours de change de l'exercice.

Une réduction de valeur est opérée lorsque leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis ou lorsque la valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à la valeur comptable et à condition que la dépréciation soit durable dans les cas de créances à plus d'un an.

#### **V. Placements de trésorerie et valeurs disponibles**

En principe, les titres de placement sont estimés au dernier cours de Bourse de l'exercice lorsque leur marché est significatif.

Les autres placements de trésorerie et les valeurs disponibles sont estimés comme les créances à un an au plus.

#### **VI. Provisions pour risques et charges**

A la clôture de chaque exercice, le Conseil d'administration examine les provisions à constituer pour couvrir notamment:

- les grosses réparations ou gros entretiens;
- les risques découlant d'avances ou de garanties;
- d'autres risques, s'il y a lieu.

Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultats si elles sont devenues sans objet.

#### **VII. Dettes à plus d'un an et dettes à un an au plus**

Ces dettes sont comptabilisées à la valeur nominale.

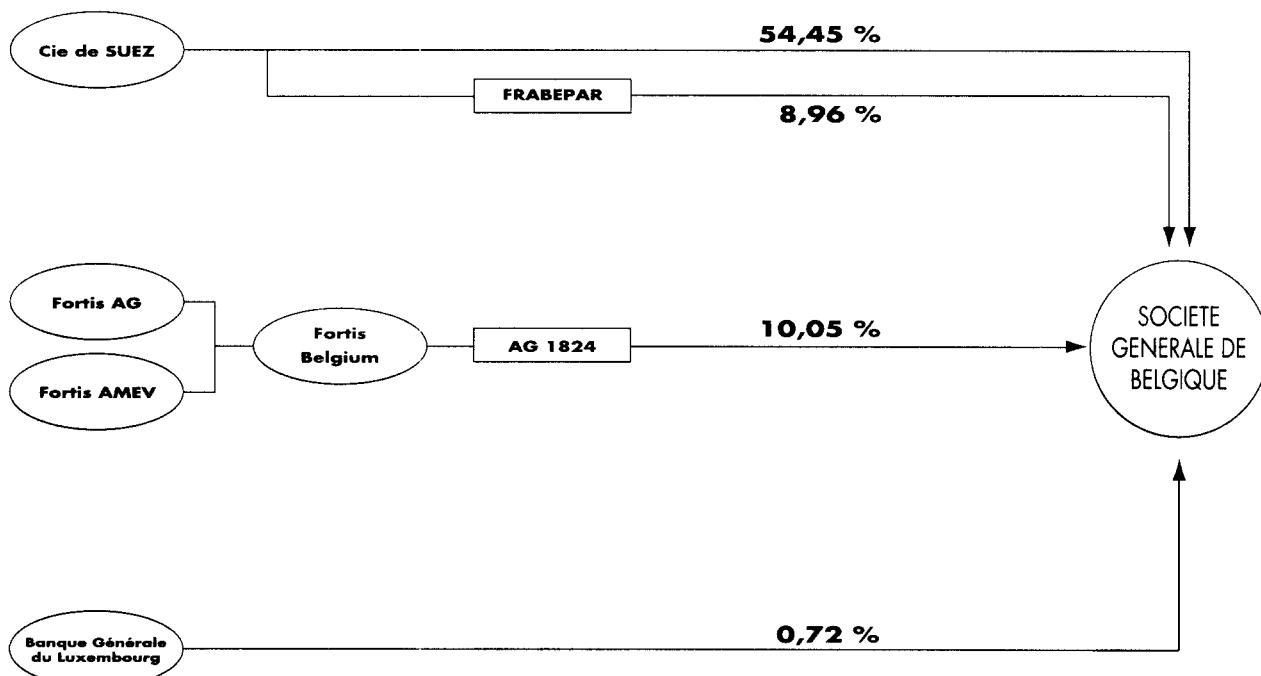
**XXI. COMMISSAIRES-REVISEURS**

La rémunération annuelle du collège des commissaires-reviseurs s'élève à BEF 8.500.000, répartis en parts égales entre les deux membres.

Au cours de l'exercice 1996, la Générale a confié à ses commissaires-reviseurs diverses missions d'assistance et de conseil. La rémunération afférante à ces prestations hors mandat s'est élevée à :

BEF 300.000 pour Price Waterhouse, Revisors d'Entreprises.

BEF 160.000 pour Deloitte & Touche, Revisors d'Entreprises, SCC.

**XXII. STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE LA SOCIETE GENERALE DE BELGIQUE AU 31 DECEMBRE 1996**

---

**ANNEXE**

Dénomination des actionnaires directs:			Date de la dernière déclaration reçue art. 4 § 2 Loi du 2/3/1989	Nombre de titres	Pourcentage (*)
<b>Compagnie de SUEZ :</b>					
Compagnie de SUEZ SA	1, rue d'Astorg	75008 PARIS	12.07.96	37 876 242	53,65%
FRABEPAR SA	rue Blanche, 27	1060 BRUXELLES	12.07.96	6 325 704	8,96%
SEGT SA	4, place des Saussaies	75008 PARIS	12.07.96	106	p.m.
<b>Actions de concert Fortis AG + Syndicat Luxembourgeois :</b>					
<b>Fortis AG :</b>					
• AG 1824 SA	boulevard E. Jacqmain, 53	1000 BRUXELLES	08.04.91	7 560 180	11,77%
• SODINVEST SA	rue du Pont-Neuf, 17	1000 BRUXELLES	08.04.91	5	p.m.
• G. SIMONS & Cie NV	Suikerrui 5 - Bus 1	2000 ANTWERPEN	08.04.91	825	p.m.
• AMEV Levensverzekering NV	Archimedeslaan 10	3500 HB Utrecht	08.04.91	9 200	0,01%
• AMEV Levensverzekeringen NV	rue de la Loi, 13	1000 BRUXELLES	08.04.91	5 600	0,01%
<b>Syndicat Luxembourgeois :</b>					
• ARBED SA	19, avenue de la Liberté	2930 LUXEMBOURG	08.04.91	652 500	1,02%
• Banque Générale du Luxembourg SA	14, rue Aldringen	1906 LUXEMBOURG	08.04.91	465 000	0,72%
• SIDARFIN NV	Kouter, 188	9000 GENT	08.04.91	682 500	1,06%

(\*) Le dénominateur utilisé pour calculer le pourcentage est de 64.210.066 (y compris 149.061 warrants non exercés existants à cette date) pour les déclarations du 8 avril 1991 et de 70.601.069 pour celle du 12 juillet 1996.

La liste ci-dessus est strictement conforme aux dernières déclarations de transparence reçues par la Générale. Son actionnariat a subi en 1996 des modifications dont certaines n'ont entraîné aucun franchissement de seuil et n'ont par conséquent pas donné lieu à l'établissement d'une nouvelle déclaration. L'organigramme de l'actionnariat au 31 décembre 1996 (voir page 83) tient compte des changements portés à sa connaissance.

---

**DECLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS**

L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion conformément aux dispositions des arrêtés royaux des 6 mars 1990 et 25 novembre 1991.

Les comptes annuels consolidés de la Société Générale de Belgique sont intégrés par consolidation dans les comptes consolidés de la Compagnie de Suez, 1, rue d'Astorg à 75008 Paris. Les comptes consolidés de cette société peuvent être obtenus à son siège social.

---

## RAPPORT DU COLLEGE DES COMMISSAIRES-REVISEURS SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 1996

Conformément aux prescriptions légales et statutaires, nous avons procédé à l'examen des comptes annuels au 31 décembre 1996 de la Société Générale de Belgique SA. Notre examen a été effectué conformément aux normes générales de révision et recommandations de l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Nous avons pu appuyer nos travaux de révision sur une organisation administrative comportant un contrôle interne approprié à la nature et à l'étendue des activités de la société. Nous avons obtenu des administrateurs et des préposés de la société toutes les explications et informations que nous leur avons demandées.

Sur base de nos contrôles, nous confirmons que :

- la comptabilité est tenue et les comptes annuels sont établis conformément aux prescriptions légales et réglementaires applicables en la matière;
- le rapport de gestion du Conseil d'Administration contient les informations requises par la loi, lesquelles concordent avec les données résultant des comptes annuels;
- l'affectation des résultats proposée à l'Assemblée Générale est conforme aux statuts et aux lois sur les sociétés commerciales;
- nous n'avons pas connaissance d'opérations conclues ou de décisions prises en violation des statuts ou des lois sur les sociétés commerciales.

En conclusion, nous attestons sans réserve que, à notre avis, les comptes annuels au 31 décembre 1996 de la Société Générale de Belgique SA - dont le total du bilan est de 190.540 millions de BEF et dont le bénéfice pour l'exercice clôturé à cette date s'élève à 6.302 millions de BEF - donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'exercice de la société, compte tenu des dispositions légales et réglementaires qui les régissent et que les justifications données dans l'annexe sont adéquates.

Le 20 mars 1997

Le Collège des Commissaires-Reviseurs

PRICE WATERHOUSE  
Reviseurs d'Entreprises  
Représentée par Robert PEIRCE

DELOTTE & TOUCHE  
Reviseurs d'Entreprises, SCC  
Représentée par Claude POURBAIX

## BILAN SOCIAL

Office National de Sécurité Sociale : N° 010 - 108.301 - 46  
 Commissions paritaires : N°s 151 - 218

### I. ETAT DES PERSONNES OCCUPEES

(en milliers de BEF, sauf mention contraire)

	Exercice		Exercice précédent	
	Temps plein	Temps partiel	Total ou total en équivalents temps plein	Total ou total en équivalents temps plein
<b>A. Travailleurs inscrits au registre du personnel</b>				
1. Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent				
Nombre moyen de travailleurs	79,2	8,4	84,7	72,6
Nombre effectif d'heures prestées	130 705	8 527	139 232	138 738
Frais de personnel	271 867	30 978	302 845	321 990
Avantages accordés en sus du salaire			0	5 096
2. A la date de clôture de l'exercice				Total ou total en équivalents temps plein
a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel	78	10	84,5	
b. Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	75	10	81,5	
Contrat à durée déterminée	3	0	3,0	
c. Par sexe				
Hommes	48	4	49,8	
Femmes	30	6	34,7	
d. Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	31	4	32,8	
Employés	42	6	46,7	
Ouvriers	5	0	5,0	
<b>B. Intérimaires et personnes mises à la disposition de l'entreprise</b>				
Au cours de l'exercice			Personnel intérimaire	Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées			0	0
Nombre effectif d'heures prestées			67	0
Frais pour l'entreprise			46	0

**II. TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE**

	Temps plein	Temps partiel	Total en équivalents temps plein
<b>A. Entrées</b>			
a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice	7	0	7,0
b. Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	2	0	2,0
Contrat à durée déterminée	5	0	5,0
c. Par sexe et niveau d'études			
Hommes : primaire	0	0	0,0
universitaire	4	0	4,0
Femmes : primaire	0	0	0,0
secondaire	0	0	0,0
supérieur non universitaire	1	0	1,0
universitaire	2	0	2,0
<b>B. Sorties</b>			
a. Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice	8	1	8,6
b. Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	5	1	5,6
Contrat à durée déterminée	3	0	3,0
c. Par sexe et niveau d'études			
Hommes : primaire	0	0	0,0
supérieur non universitaire	1	0	1,0
universitaire	2	0	2,0
Femmes : primaire	0	0	0,0
secondaire	4	0	4,0
universitaire	1	1	1,6
d. Par motif de fin de contrat			
Licenciement	4	0	4,0
Autre motif	4	1	4,6
dont : le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à préster des services au profit de l'entreprise comme indépendants	0	0	0,0

---

**BILAN SOCIAL****III. ETAT CONCERNANT L'USAGE, AU COURS DE L'EXERCICE, DES MESURES EN FAVEUR DE L'EMPLOI**

		Nombre de travailleurs concernés		(en milliers de BEF)
		Nombre	Equivalents temps plein	
<b>Mesures en faveur de l'emploi</b>				
1.	Mesures comportant un avantage financier (1)			
1.3	Bas salaires	6	6,0	42
1.6	Maribel	5	5,0	38
2.	Autres mesures			
2.3	Stage des jeunes	2	2,0	
2.6	Contrats de travail successifs conclus pour une durée déterminée	3	3,0	
<b>Nombre de travailleurs concernés par une ou plusieurs mesures en faveur de l'emploi :</b>				
	- total pour l'exercice	14	14,0	
	- total pour l'exercice précédent	9	9,0	

**IV. RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE**

		Nombre de travailleurs concernés		(en milliers de BEF)
		Nombre d'heures de formation suivie	Coût pour l'entreprise	
<b>Total des initiatives en matière de formation des travailleurs à charge de l'employeur</b>				
Hommes		31	1 145	5 108
Femmes		27	998	2 197

(1) Avantage financier pour l'employeur concernant le titulaire ou son remplaçant

# Informations aux actionnaires

---

## INFORMATIONS AUX ACTIONNAIRES

---

### Calendrier financier 1997-1998

---

Publication des résultats annuels 1996,  
19 mars 1997

Assemblée Générale Ordinaire,  
21 mai 1997

Paiement du coupon,  
28 mai 1997

Publication des résultats semestriels,  
30 septembre 1997

Publication des résultats annuels 1997,  
mars 1998

Assemblée Générale Ordinaire,  
20 mai 1998.

### Informations aux actionnaires

---

La Direction de la Communication est à la disposition des actionnaires et des investisseurs aux numéros suivants :

Téléphone : (32-2) 507.02.77

Télécopie : (32-2) 513.43.27

E-mail : G.Dellicour@generale.be

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site Internet de la Générale à l'adresse suivante :

<http://www.generale.be>

---

## RENSEIGNEMENTS GENERAUX

---

### DENOMINATION

---

"Société Générale de Belgique" ou "Generale Maatschappij van België"

### SIEGE SOCIAL

---

Rue Royale, 30  
B-1000 Bruxelles - Belgique  
Registre du Commerce de Bruxelles, n° 17.487  
T.V.A. BE 403.203.264

### FORME

---

Société anonyme de droit belge.

### DATE DE CONSTITUTION

---

Société créée à Bruxelles, le 16 décembre 1822, en exécution de l'Arrêté royal du 28 août 1822, n° 118.

### DUREE

---

Illimitée.

### OBJET SOCIAL

---

"La société a pour objet, tant en Belgique qu'à l'étranger :

- la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés, associations, établissements, existants ou à créer, ayant des activités industrielles, financières, immobilières, commerciales ou civiles;

- la gestion et la valorisation de ces participations notamment par la stimulation, la planification et la coordination du développement des sociétés, associations, établissements dans lesquels elle détient une participation;

- l'achat, la vente, la cession et l'échange de toutes valeurs mobilières, actions, parts sociales, obligations, fonds d'Etat et de tous droits mobiliers et immobiliers;

- la réalisation de toutes opérations mobilières, immobilières, financières ou industrielles, commerciales ou civiles, de nature à favoriser son développement. La société peut réaliser toutes études en faveur de tiers notamment des sociétés, associations, établissements dans lesquels elle détient, directement ou indirectement, une participation, prêter son assistance technique, administrative et financière, consentir tous prêts, avances et garanties et réaliser toutes opérations financières. Elle peut également acquérir, gérer, mettre en location et réaliser tous biens mobiliers et immobiliers.

La société peut réaliser son objet, directement ou indirectement, en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association, en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés, associations, établissements dans lesquels elle détient une participation."

(Article 6 des statuts)

**CAPITAL AUTORISE**

"Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 17 mai 1995, le conseil d'administration a été autorisé à augmenter le capital social en une ou plusieurs fois à concurrence de quarante-cinq milliards (45.000.000.000) de francs, selon les modalités qu'il définira. (...)

Cette autorisation est valable pour une durée de cinq ans à dater de la publication de la modification des statuts décidée par l'assemblée générale précitée, mais elle sera renouvelable conformément aux dispositions légales. (...)

Lors de toute augmentation du capital social en numéraire, la souscription de nouvelles actions sera offerte par préférence aux actionnaires au prorata de leur intérêt social. (...) le conseil d'administration est expressément autorisé, dans l'intérêt social, à limiter ou supprimer le droit de préférence des actionnaires lors de toute augmentation de capital réalisée dans le cadre du capital autorisé, y compris en faveur d'une ou de plusieurs personnes déterminées, membres du personnel de la société ou de ses filiales ou non.

(Article 3 des statuts)

**CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DES ACTIONS**

Le capital social est représenté par 70.601.069 actions, sans valeur nominale, dénommées "parts de réserve". (Article 3 des statuts).

Dans les assemblées générales, chaque part de réserve donne droit à une voix. (Article 19 des statuts).

Le dividende est, en principe, attribué par année calendrier et couvre donc, sauf cas de jouissance partielle, la période allant du 1er janvier au 31 décembre. Le conseil d'administration est toutefois autorisé à distribuer des acomptes sur dividendes.

(Article 8 des statuts)

**COTATION DE LA PART DE RESERVE**

La part de réserve est cotée sur les Bourses de Bruxelles, Anvers, Luxembourg, Paris, Francfort et au Swiss Exchange.

**GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

Dès avril 1995, la Société Générale de Belgique a créé un Comité d'audit, composé de trois administrateurs, dont la mission et le mode de fonctionnement peuvent être résumés comme suit :

- faire des recommandations au Conseil quant à la nomination et la révocation des auditeurs externes;

- examiner, avant le Conseil, de manière approfondie, les comptes annuels et semestriels du Groupe et de la société;

- examiner, avec les auditeurs externes, la nature, l'étendue et les résultats de leurs contrôles ainsi que les conclusions qu'ils en tirent;

- examiner les changements et adaptations aux principes comptables et règles d'évaluation servant de base à l'établissement des comptes avant leur approbation par le Conseil;

- le Comité tient au moins trois réunions par an, dont deux sont consacrées aux comptes annuels et semestriels;

- le Comité fait rapport au Conseil du résultat de ses travaux et examens, et le cas échéant, de ses recommandations.

Les filiales du groupe instaurent progressivement le même organe dans leur structure.

Une autre initiative importante de la Société Générale de Belgique dans le domaine du gouvernement d'entreprise est la constitution d'un Comité Consultatif des Actionnaires. Composé de vingt actionnaires individuels, il est appelé à se réunir plusieurs fois par an pour évaluer les outils de communication de la Générale envers ses publics et pour attester de l'ouverture et de la transparence des équipes dirigeantes et opérationnelles des sociétés du Groupe de la Générale. De plus amples informations à ce sujet sont reprises en page 18 du présent rapport.

**LIEUX OU PEUVENT ETRE CONSULTES LES DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC**

Les statuts de la Société Générale de Belgique peuvent être consultés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bruxelles et au siège social. Les comptes annuels sont déposés à la Banque Nationale de Belgique. Les décisions de nomination et de révocation des membres des organes de la Société Générale de Belgique sont publiées aux annexes du Moniteur Belge. Les avis financiers concernant la Générale ainsi que les convocations aux assemblées générales des actionnaires sont également publiés dans la presse belge et internationale.

Les rapports annuels de la Société Générale de Belgique peuvent être obtenus au siège social sur simple demande. Ils sont envoyés chaque année aux actionnaires nominatifs, aux actionnaires ayant effectué un dépôt en vue d'assister à l'assemblée générale ainsi qu'à toute personne ayant exprimé le désir de les recevoir. Ils sont en outre disponibles pour consultation immédiate sur le site Internet de la Générale.

**SOCIETE GENERALE DE BELGIQUE**

**EVOLUTION DU CAPITAL ET DE SA REPRESENTATION (à dater du 01/01/1988)**

Date (1)	Nature de l'opération	Nombre de parts de réserve	Capital
<b>Au 01/01/1988</b>		<b>28 158 259</b>	<b>35 254 288 688</b>
18/01/1988	Souscription privée contre espèces par Sodecom au prix de BEF 3.350 , y compris une prime d'émission de BEF 2.098, dont un montant de BEF 939 restant à libérer en capital (2)	+ 12 000 000	+ 15 024 000 000
En 1988	Souscription contre espèces au prix unitaire de BEF 3.416, y compris une prime d'émission de BEF 2.164, par exercice de warrants	+ 2 548 116	+ 3 190 241 232
		42 706 375	53 468 529 920
En 1989	Souscription contre espèces au prix unitaire de BEF 3.416, y compris une prime d'émission de BEF 2.164, par exercice de warrants	+ 12	+ 15 024
20/06/1989	Fractionnement des actions par échange de 2 parts de réserve existantes contre 3 parts de réserve nouvelles (3)	+ 21 353 193	-
En 1989	Souscription contre espèces au prix unitaire de BEF 2.277, y compris une prime d'émission de BEF 1.442 1/3, par exercice de warrants	+ 9	+ 7 512
		64 059 589	53 468 552 456
En 1990	Souscription contre espèces au prix unitaire de BEF 2.277, y compris une prime d'émission de BEF 1.442 1/3, par exercice de warrants	+ 951	+ 793 768
		64 060 540	53 469 346 224
En 1991	Souscription contre espèces au prix unitaire de BEF 2.277, y compris une prime d'émission de BEF 1.442 1/3, par exercice de warrants	+ 122 250	+ 102 038 000
		64 182 790	53 571 384 224
18/05/1994	Augmentation de capital par prélèvement sur le compte "Primes d'émission" et attribution gratuite d'actions à raison de 1 part de réserve nouvelle pour 10 parts de réserve existantes	+ 6 418 279	+ 5 357 138 422
<b>Au 31/12/1996</b>		<b>70 601 069</b>	<b>58 928 522 646</b>

(1) Date de l'assemblée générale extraordinaire pour les émissions décidées par celle-ci; date de la souscription pour les émissions décidées par le Conseil d'administration dans le cadre du capital autorisé; année pour les souscriptions par exercice de warrants.

(2) La libération de la partie du capital restant à libérer (BEF 11.268.000.000) a été effectuée par parts égales les 1er juillet 1992 et 29 décembre 1993.

(3) Un actionnaire a accepté, pour une part de réserve ancienne, de ne recevoir qu'une part de réserve nouvelle.

# Adresses multilis

## ***Siège social***

### **Société Générale de Belgique**

Rue Royale, 30, B-1000 Bruxelles, Belgique  
Tél. (32-2) 507.02.11, Télécopie (32-2) 512.18.95  
Site Internet : <http://www.generale.be>

## ***Représentations à l'étranger***

### **Asie du Sud-Est / Japon**

Société Générale de Belgique (Japan) Co. Ltd.  
Imperial Tower (9F), 1-1-1, Uchisaiwai-cho,  
Chiyoda-ku, Tokyo 100, Japon  
Tél. (81-3) 3593.0765, Télécopie: (81-3) 3593.0766  
E-mail : [sqb@ma.kcom.or.jp](mailto:sqb@ma.kcom.or.jp)

### **Chine (République Populaire)**

Société Générale de Belgique  
Beijing Representative Office  
Zijin Guest House 3-21,  
Chongwenmen Xidajie 9  
Beijing 100005, République Populaire de Chine  
Tél. (81-10) 6512.7157, Télécopie (81-10) 6512.7158  
E-mail : [lgbj@iuol.cn.net](mailto:lgbj@iuol.cn.net)

### **Hong Kong**

Société Générale de Belgique  
c/o Tractebel Pacific Ltd  
Unit F, 10th Floor, United Centre  
95, Queensway, Hong Kong (Victoria)  
Tél. (852) 2860.42.00, Télécopie (852) 2528.09.36

### **Zaïre**

Société Générale de Belgique  
B.P. 249, Kinshasa 1, Zaïre  
Tél. satellite : (873) 685.052475  
Télécopie satellite : (873) 685.052476

## ***Participations***

### **ARBED**

19, avenue de la Liberté, L-2930 Luxembourg  
Tél. (352) 479.21, Télécopie (352) 479.226.75  
Site Internet: <http://www.Arbed.com>

### **COFICEM/SAGEM**

6, avenue d'Iena, F-75783 Paris Cedex 16, France  
Tél. (33-1) 40.70.63.63, Télécopie (33-1) 47.20.39.46

### **FINOUTREMER**

Rue Royale, 30, B-1000 Bruxelles, Belgique  
Tél. (32-2) 510.02.64, Télécopie (32-2) 510.02.69

### **FORTIS AG**

Boulevard E. Jacqmain, 53, B-1000 Bruxelles, Belgique  
Tél. (32-2) 220.81.11, Télécopie (32-2) 220.81.50  
Site Internet: <http://www.Fortis.com>

### **GÉNÉRALE DE BANQUE**

Montagne du Parc, 3, B-1000 Bruxelles, Belgique  
Tél. (32-2) 516.21.11, Télécopie (32-2) 516.42.22  
Site Internet: <http://www.gbank.be>

### **RECTICEL**

Avenue des Pléiades, 15, B-1200 Bruxelles, Belgique  
Tél. (32-2) 775.18.11, Télécopie (32-2) 775.19.90

### **TRACTEBEL**

Place du Trône, 1, B-1000 Bruxelles, Belgique  
Tél. (32-2) 510.71.11, Télécopie (32-2) 510.73.88

### **UNION MINIERE**

Rue du Marais, 31, B-1000 Bruxelles, Belgique  
Tél. (32-2) 227.71.11, Télécopie (32-2) 227.79.00

R a p p o r t A n n u e l 1 9 9 6

SOCIETE GENERALE DE BELGIQUE

Rue Royale, 30

B - 1000 Bruxelles

Belgique

Téléphone: (32-2) 507-02-11

Télécopie: (32-2) 513-43-27

Site Internet:<http://www.generale.be>

R.C.B. 17.487

T.V.A. BE 403.203.264

•

*La Direction de la Communication est à la disposition des actionnaires et des investisseurs aux numéros suivants:*

Téléphone: (32-2) 507.02.77

Télécopie: (32-2) 513.43.27

*Dit jaarverslag is eveneens verkrijgbaar in het Nederlands*

*This report is also available in English*

•

*Tous nos remerciements vont aux équipes de Communication des sociétés du Groupe de la Générale et à Volvo Cars Belgium*

•

Conception et réalisation : Image Plus, Bruxelles, Belgique

Impression : Imprimerie Snoeck-Ducaju, Gand, Belgique

Coordination : Direction de la Communication,

Société Générale de Belgique